

# LA LIBERTÉ

Rédaction :  
 ☎ 037-22 26 22  
 Telex 36 176

Administration :  
 ☎ 037-81 11 21

Annonces :  
 Publicitas SA  
 1700 Fribourg 1  
 ☎ 037-22 14 22

**FORMATION  
 PROFESSIONNELLE**  
**Une nouvelle loi**  
 PAGE 3



## MILAN: LE FILS DE L'INDUSTRIEL SUISSE NESPOLI RELACHE PAR SES RAVISSEURS

Renzo Nespoli, 11 ans, fils d'un important fabricant de jus de fruits de Chiasso, enlevé le 15 janvier près de Côme, a été relâché par ses ravisseurs dans la nuit de mardi à mercredi et retrouvé à Assago, dans la région de Milan.

Il n'y a pas eu de frontière entre la Suisse et l'Italie dans l'affaire Nespoli, mais une collaboration complète entre les deux magistratures, ainsi qu'entre les polices suisse et italienne. Pour la magistrature tessinoise, la certitude est acquise qu'aucune rançon n'a été versée pour la libération de l'enfant, que ce soit du côté de la famille, ou de la part d'amis, qui auraient mené des tractations clandestines.

L'enfant a déclaré lui-même qu'avant d'être libéré, ses « geôliers » ont souligné ce fait. Ils ont également manifesté devant lui leurs craintes face à la vague d'arrestations en cours en Italie.

### LA PRESSE PRIÉE DE CONTINUER A OBSERVER LE SILENCE

Le procureur du Sottoceneri, qui présidait hier après midi une conférence de presse à Chiasso en compagnie de ses collaborateurs, a ainsi attiré l'attention sur certains aspects de l'affaire, qui restent toutefois obscurs. Il a en outre prié les mass media de continuer à observer le silence sur les investigations en cours. Etablissant l'historique des événements, il a évoqué :

Le premier coup de téléphone, parvenu à la famille Nespoli le dimanche matin à 10 heures déjà. L'enlèvement avait eu lieu le samedi 15 janvier à 18 heures. Le mot d'ordre était : « vie ou mort ».

(Suite en dernière page)



Le petit Nespoli, entouré par ses parents venus le chercher à Milan, peu après que la police l'eût découvert abandonné sur une autoroute. (Keystone)

## DES LUEURS, UN MYSTÈRE : UN AVION-FANTÔME DANS LE CIEL BROYARD ?

L'inquiétude de quelques personnes vraisemblablement intriguées par les vols qu'effectuent pourtant chaque mardi soir les appareils militaires de l'aérodrome payernois a déclenché dans la nuit de mardi à mercredi une vaste opération de recherches dans la région située entre Aumont et Nuvilly où, d'après certains témoignages, se serait située la chute, suivie de l'explosion, d'un avion.

Hier matin en effet, un « P-3 » puis un hélicoptère décollèrent de la place d'aviation afin de survoler la campagne et les forêts dans le but de repérer une éventuelle épave. Parallèlement à cette opération, mais dans la nuit déjà, plusieurs gendarmes sillonnent la contrée en questionnant les habitants de fermes isolées mais proches du lieu de la catastrophe présumée.

C'est peu après 19 h, mardi soir, que le premier coup de téléphone parvint à l'aérodrome de Payerne, bientôt suivi, paraît-il, de deux autres à l'aéroport de Cointrin. D'après les renseignements qui nous ont été communiqués hier par le service de vol militaire, il semblerait que les personnes ayant donné l'alarme aient été préoccupées par les éclairs des flashes détonants qu'utilisent les « Mirage » lors de ces exercices et dont la puissance se remarque, selon les conditions météorologiques, fort loin à la ronde.

De toute manière, aucune disparition d'avion militaire ou civil n'a été signalée mardi soir, si bien que l'hypothèse avancée ci-dessus paraît plausible. A moins, peut-être, qu'il

ne s'agisse du passage d'un de ces fameux « OVNI » qui défraient régulièrement la chronique...

Un autre témoignage, que nous avons pu obtenir dans la région d'Aumont en début de soirée infirme passablement la version publiée ci-dessus. C'est en effet une dame habitant la localité vaudoise de Sassel qui, vers 19 h, aurait entendu le passage d'un avion dont le moteur avait des ratés. L'appareil suivait une direction qui, quelques minutes plus tard, aurait dû le conduire sur le village d'Aumont. Après quelques toussotements, le moteur s'arrêta. L'explosion qui suivit ne fut pas perçue dans la région d'Aumont et de Nuvilly mais seulement dans celle de Sassel. Une telle hypothèse élimine donc complètement la version des lueurs provoquées par le tir des « mirage » au large de Forel.

Si la disparition d'un avion n'était signalée hier sur les aérodromes suisses, reste maintenant à déterminer la provenance du petit appareil dont le mystérieux destin alimentait hier toutes les conversations dans cette région de la Broye. (GP)

## REVIREMENT DES EXPERTS AMERICAINS Le « Mig-25 » serait en certains points supérieur à ses équivalents américains

Les spécialistes de l'armée de l'air américaine, revenant sur leurs premières évaluations, viennent de reconnaître que le « Mig-25 » soviétique, qu'ils ont pu examiner au Japon après la défection de son pilote en septembre dernier, présentait des signes d'une technique très avancée.

D'après ces spécialistes, cités hier par le « New York Times », le « Mig-25 » serait même supérieur en certains points à ses équivalents américains, notamment l'appareil de reconnaissance « Lockheed SR-71 ». En particulier, ils se sont dits impressionnés par le perfectionnement du radar équipant l'appareil soviétique qu'ils ont décrit comme plus puissant et donc moins vulnérable aux tentatives de brouillage électronique d'un adversaire, que tout autre radar existant actuellement. Les spécialistes américains ont également loué le système de contrôle électronique à terre et le pilotage

automatique qui, ont-ils dit, est le plus perfectionné de l'aviation moderne.

En revanche, ils ont remarqué que le « Mig-25 » était équipé d'éléments démodés comme les deux moteurs à réaction « Tumansky » conçus il y a au moins quinze ans.

Le 6 septembre, le lieutenant soviétique Viktor Belenko avait fait défection au Japon à bord d'un « Mig-25 » qui avait aussitôt été examiné par des experts américains. Début octobre, l'armée de l'air américaine avait annoncé que l'appareil à première vue, présentait une technologie inférieure à ses équivalents américains et n'offrait aucune surprise notable.

La révision de ce jugement est l'aboutissement de sept semaines d'études. Le « Mig-25 » a été renvoyé à l'Union soviétique par le Gouvernement japonais le 12 novembre. (AFP)

## Après la neige, les inondations...



Grossis par la fonte des neiges, la Venoge a débordé, transformant les environs de Bussigny en véritable lac artificiel. Le camping-caravaning situé près de la localité est complètement immergé. (Keystone)

La fonte de la neige causée par le redoux, accompagné de pluies à peu près continues depuis trois jours, a provoqué dans la journée de mercredi, dans plusieurs régions du canton de Vaud, des inondations et des débordements de rivières, de la Venoge surtout. C'est ainsi qu'il a fallu barrer la route Morges - Echandens - Crissier sur le pont franchissant la Venoge, entre Echandens et Crissier, l'eau de la rivière arrivant au niveau du pont. Toute la zone riveraine de la Venoge, en amont de cet endroit, est pratiquement sous l'eau : terrains de football, de camping, champs cultivés, quelques entreprises sont inondés.

La route Echallens - Goumoëns-la-Ville a été coupée par l'eau refluant des champs et le Talent a débordé. On signale des inondations et des débordements également à Cottens, Clarmont, Bottens.

Toutes les rivières sont en crue, en particulier les cours torrentueux comme l'Hongrin, qui menace le pont de la route cantonale, aux Moulins, près de Château-d'Ex. (ATS)

## Londres: le rapport sur la participation soulève la tempête!

Le rapport Bullock recommandant l'entrée des travailleurs aux conseils d'administration des compagnies britanniques, sur un pied d'égalité avec les représentants des actionnaires, a été publié hier. Connus grâce à des indiscretions à la presse depuis plusieurs jours, les recommandations de ce rapport soulèvent déjà de vives controverses et l'opposition des milieux patronaux. Le système de cogestion qu'il prévoit va en effet beaucoup plus loin que ceux existant déjà dans d'autres pays d'Europe occidentale, en Allemagne fédérale et en Suède, par exemple.

Il conseille la modification de la loi sur les sociétés permettant aux travailleurs d'obtenir, s'ils le désirent, la nomination d'un nouveau conseil d'administration. Leurs représentants y disposeront d'autant de sièges que ceux des actionnaires. Un troisième groupe plus petit d'administrateurs seraient co-optés d'un commun accord.

(Suite en dernière page)

## PATINAGE ARTISTIQUE LE 9e TITRE DE RODNINA



Le couple soviétique Irina Rodnina et Alexandre Zaitsev (notre photo) a dominé la compétition européenne à Helsinki en remportant un nouveau titre. A cette occasion, Irina Rodnina a remporté son neuvième titre consécutif de championne d'Europe. (Bélino Keystone)

● Commentaires et résultats en pages sportives.

### ALLOCATIONS FAMILIALES

#### Décision le 13 mars

Triple votation fédérale le 13 mars prochain, mais aussi double votation cantonale. Ainsi en a décidé le Conseil d'Etat. Le corps électoral fribourgeois devra en effet se prononcer doublement sur les allocations familiales et sur un crédit pour l'aménagement du réseau routier cantonal.

● Lire en page 15

### POUR LA PREMIERE FOIS DE LA SAISON

#### Lise-Marie battue en slalom spécial

Pour la première fois de la saison en Coupe du monde, la Suisse Lise-Marie Morerod n'a pas remporté un slalom spécial. En effet, à Crans-Montana, elle a pris la deuxième place derrière la jeune Française Perrine Pelen, avec un retard de trois centièmes de seconde. Le combiné des épreuves de Montana a été remporté par Marie-Thérèse Nadig.

● Lire en page 21

## LA LIBERTÉ

- 15 Session de février du Grand Conseil : un menu peu abondant
- 17 Tribunal criminel de la Sarine : il connaissait la musique... Un ministre sénégalais de passage à Fribourg « Portes ouvertes » à l'Université de Fribourg
- 23 Rallye de Monte-Carlo : course très sage de Munari Football : l'Italie bat la Belgique
- 24 La soirée de la SFG Prez-vers-Noréaz
- 25 Volleyball : deux victoires de Fribourg Athlétisme : Fribourgeois en évidence à Lausanne

## Le cruel dilemme des PTT: boire... ou ne pas boire!

Les PTT mettent aujourd'hui en service trois timbres spéciaux. Le timbre de 80 centimes est consacré à Juphilex 1977, exposition philatélique. Mais sur l'enveloppe du jour d'émission, on constate que figurent côte à côte le timbre de 20 centimes, commémorant le centenaire de la « Croix Bleue », et celui de 40 centimes, consacré à la Fête des Vignerons 1977. Boire ou ne pas boire, tel est le cruel dilemme que nous posent les PTT. (ASL)

**Suisse romande**

- 17.45 Point de mire
- 17.55 Téléjournal
- 18.00 TV-Jeunesse
- 18.25 Courrier romand Genève
- 18.50 Nounours
- 18.55 Les Lettres volées 19e épisode
- 19.15 Un jour, une heure
- 19.40 Téléjournal
- 20.00 Un jour, une heure
- 20.15 TEMPS PRESENT

**Portrait d'Henry Kissinger**  
par Claudé Smadja

**21.15 Rendez-vous en noir**

D'après le livre de William Irish **Le Quatrième rendez-vous**. En rapprochant des faits communs à plusieurs affaires criminelles, l'inspecteur Camaret suit la piste d'un maniaque qui tue le 31 mai et exprime sa satisfaction sadique dans un message. Par des recoupements, Camaret parvient à dresser une liste de cinq personnes visées et arrive à la conclusion que la vie de la jeune Madeline Darnant est menacée. Il prévient les parents. La jeune fille est entourée de toutes les précautions possibles.

**22.10 Patinage artistique**

Championnats d'Europe. Libre messieurs. En différé d'Helsinki

23.10 Téléjournal

**TF 1**

- 12.15 Réponse à tout
- 12.33 Midi première
- 13.00 TF 1 actualités
- 13.35 Télévision régionale
- 13.50 Objectif santé
- Prestations aux handicapés de moins de 20 ans
- 14.00 Les 24 jeudis
- 18.00 A la bonne heure
- 18.35 Nounours
- 18.40 L'île aux enfants
- 19.03 La Lune Papa (19)
- 19.20 Actualités régionales

**19.43 Emissions des partis politiques**

La majorité  
20.00 TF 1 actualités

**20.30 La Famille Cigale (4)**

Réalisation : Jean Pignol  
Avec : Marcel Dallo, Robert Manuël, Yves Vincent, Rosine Adour, etc.

**21.22 L'événement**

22.25 Patinage artistique  
Championnats d'Europe : Figures libres messieurs  
En eurovision d'Helsinki  
23.25 TF 1 actualités

**Suisse italienne**

- 18.00 Pour les enfants
- 19.45 Le monde où nous vivons La vie des animaux
- 21.00 Reporter, informations
- 22.00 Patinage artistique En différé d'Helsinki

**Antenne 2**

- 13.35 Magazine régional
- 13.50 Accordéons en balade
- 14.05 Aujourd'hui Madame  
Les femmes veulent-elles jouer un rôle dans la cité ?
- 15.05 La Nouvelle Equipe  
La chasse au magot
- 15.55 Aujourd'hui Magazine
- 18.35 Le palmarès des enfants
- 18.55 Des chiffres et des lettres
- 19.20 Actualités régionales
- 19.44 La tirelire, jeu
- 20.00 Journal de l'A 2

**20.30 Le Grand Echiquier**

Avec Jean-Louis Barrault et Madeleine Renaud  
Si la grève des comédiens se poursuit, le programme de remplacement serait :

**20.33 L'Histoire de Jacob et Joseph**

Téléfilm de M. Cacoyannis  
22.15 Concert  
Prokofiev  
23.30 Journal de l'A 2

**Fr 3**

- 18.45 FR 3 jeunesse
- 19.05 La télévision régionale
- 19.40 Tribune libre
- 19.55 FR 3 actualités
- 20.00 Journal de l'A2

**20.30 La Kermesse héroïque**

Film de Jacques Feyder  
22.20 FR 3 actualités

**Suisse alémanique**

- 16.00 Seniorama
- 16.45 Ikebana  
L'art du bouquet (4e épisode)
- 17.00 Pour les petits
- 17.30 Télévision scolaire  
Un Biennois : Jörg Steiner
- 17.55 Pause
- 18.10 Psychologie infantine  
La peur de la nuit
- 18.40 Fin de journée
- 18.50 Téléjournal
- 19.00 Pour les aînés d'aujourd'hui et de demain
- 19.30 Point chaud
- 19.35 Avant 20 heures
- 20.00 Téléjournal
- 20.20 Spectacle de cirque
- 21.05 Actualités
- 21.50 Téléjournal
- 22.05 Patinage artistique
- 23.05 Les programmes

**Allemagne**

- ARD
- 20.15 Pour ou contre  
Tribüne d'E. Obermann
- 21.00 Sonderdezernat K 1  
Le Muet  
Série policière de Harald Vock
- ZDF
- 21.15 Journalistes et politiciens  
Débat avec Jürgen Lorenz
- 22.15 Dépaysement  
Téléfilm
- SUDWEST
- 20.15 Auf der Suche nach Gatt (2)

**RADIO**

**SUISSE ROMANDE I**

6.00 Le journal du matin. 7.35 Billet d'actualité. 8.05 Revue de la presse romande. 8.15 Chronique routière. 8.25 Memento des spectacles et des concerts. 8.40 Microscope. 9.05 La puce à l'oreille. 10.05 Conseils-santé. 12.00 Le journal de midi. 12.05 Les uns, les autres. 12.15 Le rendez-vous de l'humour et de l'humour. 12.30 Edition principale. 14.05 Des fonds dans l'eau. 16.15 Feuilleton : Le Crime de Sylvestre Bonnard (19), d'après le roman d'Anatole France. 17.05 En questions. 18.00 Le journal du soir. 18.20 Edition régionale. 18.40 Informations sportives. 18.50 Revue de la presse suisse alémanique. 19.00 Edition nationale et internationale. 19.30 Paroles. 20.05 Communauté radiophonique des programmes de langue française : Grand Prix de l'Information. 22.05 Baisse un peu l'abat-jour... 23.05 Blues in the night. 23.55 Informations.

**SUISSE ROMANDE II**

7.00 Suisse-musique. 9.00 Informations. 9.05 Le temps d'apprendre. 9.05 Cours d'allemand. 9.20 Initiation musicale. 9.45 Etudier à tout âge. 10.15 Radioscolaire : Documents choisis dans nos archives. 10.45 L'atmosphère de Vénus. 11.00 Suisse-musique. 12.00 Midi-musique. 14.00 Informations. 14.05 2 à 4 sur la 2 : La librairie des ondes. 16.00 Suisse-musique. 17.00 Rhythm'n pop. 17.30 Jazz-live. 18.00 Informations. 18.05 Redilemele. 18.55 Per i laboratori italiani in Svizzera. 19.30 Novitads. 19.40 Jazz en réédition. 20.00 Informations. 20.05 Soirée musicale inter-régionale. En intermède : Chronique musicale. 23.00 Informations.

**SUISSE ALEMANIQUE I**

6.05 Espresso. 9.05 Notes avec Fritz Herdi. 10.00 Nouvelles de l'étranger. 11.05 Miracle de la voix. 12.00 Musique à midi. 12.15 Félicitations. 12.40 Rendez-vous de midi. 14.05 Nouveaux livres. 14.45 Lecture. 15.00 Musique récréative de l'Orch. de la Radio suisse. 16.05 Théâtre. 17.05 Ondé légère. 18.20 Orch. de la Radio suisse. 16.05 Théâtre. 17.05 Orde légère. 18.20 Orch. de la Radio suisse. 18.45 Sport. 19.00 Actualités. Musique. 20.05 Alibi : Entretien. 21.00 Le concert du jeudi. 22.05 Black Beat. 23.05-24.00 Entre le jour et le rêve.

**SUISSE ALEMANIQUE II**

17.00 Radio jeunesse. 18.55 RSR 2. 19.40 Concert. 20.05 Trio pour piano, flûte et violoncelle, Haydn. 20.40 Concert. 22.05-23.00 Sonate, Schubert.

**FRANCE-MUSIQUE**

18.02 Ecoute, magazine musical. 19.00 Jazz time - Après nous la liberté. 19.35 Kiosque. 20.30 Concert. 23.00 France Musique la nuit.

**FRANCE-CULTURE**

18.00 Feuilleton. 19.25 Biologie et médecine. 19.55 Poésie ininterrompue. 20.00 Nouveau répertoire dramatique de France Culture. 22.30 Nouvelle figuration, nouvelle tendance. 23.00 Portraits. 23.50-23.55 Poésie ininterrompue.

**SELECTION**

**Grand Prix de l'Information 1976**

Comme chaque année au mois de janvier, la Communauté radiophonique des programmes de langue française organise un Grand Prix de l'Information mettant en compétition des productions journalistiques réalisées par ses quatre organismes membres, respectivement français, belge, canadien et suisse. Cette confrontation est réservée à des émissions diffusées au cours de l'année précédente, en l'occurrence 1976.

Ce concours comporte deux catégories. La première, le « Grand Prix du document d'information », accueille des émissions d'une durée maximale de vingt minutes et visant à renouveler la forme et le langage de l'information radiophonique. La seconde, le « Grand Prix d'actualité » est ouverte à toute émission évoquant un événement particulier survenu au cours de 1976. Les séquences présentées au concours ne dépasseront pas soixante minutes et devront être présentées telles qu'elles ont été diffusées à l'antenne.

Cette soirée communautaire sous le signe de l'information se déroulera en multiplex entre Paris, le studio parisien de Radio-Canada, Bruxelles et Lausanne.

● RSR 1, 20 h 05.

**SELECTION**

**PORTRAIT DE HENRY KISSINGER IL ETAIT UNE FOIS «SUPER-K»**



Henry Kissinger. (Photo TVR)

Tracer un bilan de l'action de Kissinger pendant les huit années au cours desquelles il a inspiré et conduit la politique étrangère américaine, devenant du même coup la superstar de la diplomatie mondiale ; essayer de discerner à la fois sa conception des relations internationales et ses méthodes de négociateur ; c'est ce que tente de réaliser cet-

te semaine le « Temps présent » consacré à celui qui n'est plus désormais que l'ex-Secrétaire d'Etat américain.

A partir de quelques crises qui ont marqué la vie du monde ces huit dernières années, et sans prétendre dresser un tableau exhaustif d'une activité qui s'est déployée à l'échelle mondiale, Claudé Smadja a mis en lumière les éléments sans doute les plus importants pour commencer à dresser une évaluation de l'héritage que laisse Henry Kissinger, non seulement à son successeur au Département d'Etat, mais en fait au monde entier.

Certes, l'histoire déterminera la solidité des réalisations qui sont à porter au crédit de Henry Kissinger, comme elle dégagera son jugement sur le type d'homme d'Etat qu'il a incarné avec un éclat sans précédent dans la période contemporaine.

Mais Henry Kissinger a créé des précédents, ouvert des voies nouvelles, qui ne pourront manquer de conditionner l'évolution des rapports internationaux dans les années à venir.

C'est à ce titre que « Temps présent » se devait d'entreprendre une approche globale de l'action de cet homme d'Etat-diplomate, qui a tenu si souvent le monde en haleine, et dont il serait sans doute prématuré d'imaginer qu'à 52 ans, il ait dit son dernier mot.

● TVR, 20 h 15



Rendez-vous en noir : le Quatrième Rendez-vous, avec G. Riffard. (Photo TVR)

**LA FAMILLE CIGALE : PEPE FROMAGEOU**

A 84 ans, Sévère Damien-Lacour va reprendre le collier. Le vieux comédien, en effet, a été engagé pour tenir le rôle d'un berger dans un spot publicitaire de télévision qui doit vanter les mérites d'un fromage de brebis.

Rôle peu glorieux, en vérité, pour celui qui a été le partenaire de Sarah Bernhardt.

Dans le même temps, Jasmine a renoué avec son cinquième ex-mari : Paul Ledanois. Après bien des vicissitudes, Paul a épousé une milliardaire américaine Diana Merryweather qui travail-

le dans l'immobilier. Paul offre à Jasmine de faire racheter par la société de Diana la vieille maison des Damien-Lacour. Cela constituerait pour la famille une excellente opération. Mais Jasmine est choquée par cette proposition et rompt avec Paul.

Pendant ce temps, Sévère remporte un véritable triomphe à la télévision, avec ses spots publicitaires.

Il est devenu une véritable vedette. Et la France entière le connaît désormais sous le nom de Pépé Fromageou.

● TF 1, 20 h 30



« La Kermesse héroïque ». (Photo FR 3)

**« LA KERMESE HEROIQUE », FILM DE JACQUES FEYDER**

En Flandre, au XVIIe siècle, l'armée espagnole fait savoir au bourgmestre qu'elle passera la nuit dans la ville. Ce dernier, croyant se tirer d'affaires, se fait passer pour mort.

Les hommes se cachent. Les femmes, pour éviter le pillage, vont au-devant

de l'armée ennemie et chacune invite un soldat à passer la soirée et la nuit chez elle. Le lendemain, l'armée repart, à la joie et à la confusion des maris, trompés dans leur propre demeure par leur faute.

● FR 3, 20 h 30



**La Spirale**

En novembre 1970, Salvador Allende accédait au pouvoir et devenait légalement le président élu du Chili. Le 11 septembre 1973, un coup d'Etat militaire, perpétré par le général Pinochet, mettait fin à trois ans de gouvernement d'Unité populaire ; Allende était assassiné et commençait alors l'une des plus sanglantes dictatures que l'on n'ait jamais connues.

Par quel processus cet échec a-t-il été rendu possible ? C'est ce qu'a tenté de démontrer le film d'Armand Mattelart, « La Spirale », qu'a diffusé mardi soir la télévision romande. Une mise en garde de Jean Dumur rendait les téléspectateurs attentifs au fait que ce film, inconditionnellement favorable à la gauche chilienne, passait sous silence les erreurs et les ambiguïtés de la politique allendiste ; utile précaution pour sauvegarder l'objectivité de l'information.

Mais, cette réserve acceptée il faut

admettre que la patiente et remarquable reconstitution des faits, la révélation des influences occultes et avouées, des pressions exercées par les Etats-Unis et les multinationales, de la collusion avec la droite et le grand capital chiliens, du refus de crédits décrété par Washington, de la défection de la Démocratie chrétienne et de la trahison de l'armée ont donné de ces événements une explication qui ne saurait être contestée. L'interprétation peut différer selon qu'elle provient de la droite ou de la gauche ; les faits et les documents ont leur vérité que l'on ne peut récuser.

L'intrigue, la mauvaise foi et la violence ont eu raison d'un homme qui, à aucun moment, n'a voulu transgresser les règles démocratiques et dont l'une des erreurs a été de sous-estimer la force et la détermination de ses ennemis.

L'instauration d'un régime socialiste succédant brusquement à un régime capitaliste est-elle possible par une voie démocratique ? Elle est la question que pose, en définitive, « La Spirale ». Si l'on s'en tient uniquement à la tragique expérience chilienne, la réponse semble être négative.

F. D.



# Formation professionnelle: une nouvelle loi

Le Conseil fédéral a approuvé, à l'intention des Chambres fédérales, le message concernant la nouvelle loi sur la formation professionnelle. Cette dernière remplacera la loi du 20 septembre 1963.

La conception évolutive de la loi de 1963 sur la formation professionnelle a permis de tenir compte de maints changements et de tenter aussi des expériences. C'est ainsi que la formation pratique des apprentis dans l'entreprise et l'enseignement professionnel ont été constamment améliorés. Cependant, ces dernières années, il est apparu toujours plus nettement que la loi actuelle ne pouvait plus répondre parfaitement à toutes les exigences. La formation professionnelle est en effet conti-

nuellement influencée, aujourd'hui plus rapidement qu'autrefois, par des facteurs techniques, économiques, éducatifs, sociaux et démographiques. Pour toutes ces raisons, le cadre de la loi actuelle est devenu trop étroit. La nouvelle réglementation légale constitue la suite logique de l'évolution de notre système, qui doit continuer à reposer sur le principe de l'apprentissage dans l'entreprise. Dans la période de récession que nous traversons, cette formation souple et axée sur la pratique donne entière satisfaction. De plus, en ces temps difficiles pour notre économie, l'importance de la formation élémentaire s'est également précisée.

Le but principal de la nouvelle loi est de permettre une améliora-

tion de la formation pratique des apprentis. A l'avenir, seuls les maîtres d'apprentissage qui auront suivi un cours de formation élémentaire sur le plan fédéral. D'autre part, des institutions de formation nouvellement créées au cours de ces dernières années, telles que l'Ecole professionnelle supérieure, l'Ecole technique et l'Ecole supérieure de cadres pour l'économie et l'administration doivent trouver leur base légale dans cette loi qui règle leurs aspects essentiels. Les écoles techniques supérieures s'appelleront écoles d'ingénieurs et leurs diplômés porteront le titre d'ingénieur ETS ou d'architecte ETS. Enfin, la recherche en matière de formation professionnelle sera aussi encouragée. (ATS)

## LES ECOLES

Un guide méthodique type, élaboré par l'association professionnelle

compétente, doit permettre le déroulement systématique de la formation au sein de l'entreprise. Il faut aussi régler la formation élémentaire sur le plan fédéral. D'autre part, des institutions de formation nouvellement créées au cours de ces dernières années, telles que l'Ecole professionnelle supérieure, l'Ecole technique et l'Ecole supérieure de cadres pour l'économie et l'administration doivent trouver leur base légale dans cette loi qui règle leurs aspects essentiels. Les écoles techniques supérieures s'appelleront écoles d'ingénieurs et leurs diplômés porteront le titre d'ingénieur ETS ou d'architecte ETS. Enfin, la recherche en matière de formation professionnelle sera aussi encouragée. (ATS)

## La Croix-Bleue se montre pour ses cent ans

La Croix-Bleue aura cent ans cette année. Depuis le 21 août 1877, le but que s'était fixé son fondateur, le pasteur Louis-Lucien Rochat, de Cossonay, n'a pas changé: lutter contre l'intempérance. La Croix-Bleue ne s'en prend ni à l'alcool lui-même ni à ceux qui le produisent, mais uniquement à l'abus. En cette année de centenaire, cette organisation a décidé de montrer qu'elle est plus alerte que jamais. Et pour ce faire, elle a consenti un gros effort d'information du public, tant à travers son mensuel «Rencontrer» et un montage audio-visuel (sur le plan romand) et une plaquette (sur le plan vaudois) que par la presse, la radio et la télévision. Le coup d'envoi a donc eu lieu mercredi à Berne à l'occasion de l'émission d'un timbre à 20 centimes qui sera en vente dès jeudi. Pendant le mois de juin, les envois postaux porteront l'estampille rappelant le centenaire.

Cette conférence de presse a également été l'occasion pour la Croix-Bleue de présenter son action auprès de ceux «qui ne sont plus libres de s'abstenir». Statistiquement parlant, on consomme en Suisse en moyenne onze litres d'alcool pur par tête d'habitant chaque année, sous forme de vin, de bière, d'eau-de-vie, etc... A cet effet, les Suisses dépensent quelque 4,2 milliards de francs par an. Ces chiffres, constate la Croix-Bleue, confirment que l'alcoolisme n'est pas en régression puisqu'on compte aujourd'hui en Suisse environ 130 000 alcooliques recensés. L'alcool reste donc dans notre pays la drogue numéro un.

## FANFARES ET CLUBS

Dans son action, la section reste le centre moteur des activités de la Croix-Bleue. Dans un but de diversification, jugé utile il y a 15 ans, elle a créé des groupes d'hommes et parallèlement des amicales féminines ainsi que des fanfares qui constituent en quelque sorte sa carte de visite. La Croix-Bleue agit également auprès des jeunes afin de les prévenir des dangers de l'alcool. Ils se regroupent en clubs (en 1975, il y avait 4100 jeunes dans 33 clubs) où ils se réunissent en séances, ou organisation des camps de week-end.

La Croix-Bleue ne peut pas vivre en vase clos, mais elle ne tient pas non plus à imposer l'abstinence à tous. Elle collabore avec ceux qui sont engagés dans la lutte antialcoolique, ainsi que les autorités politiques, diverses institutions telles que l'Institut suisse de prophylaxie de l'alcoolisme (ISPA), les services officiels, les Eglises.

De société suisse, la Croix-Bleue est devenue une fédération internationale. Elle travaille aujourd'hui dans 17 pays et totalise 165 000 membres. Afin de marquer ce centenaire, un rassemblement aura lieu les 25 et 26 juin à Berne où un culte sera retransmis en eurovision du stade de glace. D'autres manifestations sont prévues en août à Cossonay. (ATS)

● Une vendeuse de journaux a été agressée et violée mercredi matin, à Dübendorf (ZH) par un homme âgé d'environ vingt ans. La femme a subi un choc et elle a été blessée au visage. Le malfaiteur avait exigé qu'elle lui remette son argent, et lorsqu'elle déclara ne pas en avoir sur elle, il la frappa au visage et la viola. (ATS)

● Mme Lydia Buss-Buechele, de Waldshut, en Allemagne fédérale, qui a été heurtée par une voiture à Wettingen (AG), a succombé à ses blessures, mardi soir, à l'hôpital de Baden (AG). C'est en voulant traverser la chaussée sur le passage de sécurité, en compagnie d'un enfant, que la femme, âgée de 76 ans, a été heurtée frontalement par une conductrice. (ATS)

## Valais

la jeune «miss» est donc passible de contravention.

Et les organisateurs? Là aussi, les bases manquent et il semble que seule une plainte déposée par les parents pourrait faire passer au comité le goût des «miss-enfants». (air)

## Un memento pour 19 sociétés de développement

Fruit d'une étroite collaboration entre la Jeune chambre économique de Martigny et l'Office régional du tourisme martigneraise, un memento — le 8e du nom — destiné aux touristes autant qu'aux indigènes, vient de sortir de presse, avec une présentation largement illustrée.

Quelques centaines de renseignements indispensables bénéficient d'un flash consacré aux principales stations de la région. Tirée à 10 000 exemplaires, la brochure sera distribuée gratuitement dans les principaux offices du tourisme, les hôtels, banques, gares, voir dans les lieux susceptibles d'attirer la clientèle de

## Le cinéma à Soleure: ouverture sur des «reprises»

Quelque 200 journalistes, critiques de cinéma, représentants de l'industrie et de l'économie cinématographiques et délégués de festivals internationaux suivent les 12e journées cinématographiques de Soleure.

Ils viennent de Suède, des deux Allemagnes, de France, de Hongrie, de Tchécoslovaquie, d'Autriche, d'Italie, de Belgique, de Pologne, de Grèce, des Etats-Unis, de Grande-Bretagne, de Hollande, du Danemark et, naturellement, de Suisse. Les premières projections n'ont pas été suivies par un très

large public, nombre d'entre elles ayant déjà passé dans les circuits commerciaux ou sur les écrans de la télévision. Il s'agit essentiellement, pour la Suisse romande, des longs métrages d'Alain Tanner (Jonas), de Francis Reusser (Le grand soir) et du film de 190 minutes «Sartre par lui-même» que les téléspectateurs ont pu voir en novembre dernier sur leur petit écran. Il en va de même de plusieurs longs et moyens métrages de réalisateurs allemands qui ont souvent été coproduits par la télévision de Suisse allemande. Toutefois,

les organisateurs du festival se déclarent optimistes.

Ils pensent qu'ils auront à louer, en fin de semaine, une troisième salle pour la projection, en première, de plusieurs films importants d'auteurs connus.

## COURTS METRAGES OU «EXERCICES DE CAMERA»

La première série de courts métrages présentés à Soleure a donné lieu mercredi matin à un débat sur les difficultés rencontrées par les jeunes cinéastes.

Si quelques films ont été qualifiés «d'exercices de caméra», il ne faut pas oublier que bon nombre de leurs auteurs ne sont pas des «professionnels» et qu'ils exercent ou sont obligés d'exercer d'autres métiers. D'ailleurs, le festival de Soleure se veut une manifestation d'intention informative, fonctionnant comme un miroir pour le bon et le mauvais «et qui doit donner lieu à d'amples réflexions sur la situation actuelle de la culture cinématographique en Suisse».

## Encouragement à la production: Berne a alloué 1,7 million

Le Département fédéral de l'intérieur, se fondant sur la loi sur le cinéma, a accordé une somme de 1 733 870 francs pour une série de demandes de subvention.

Des contributions aux frais de réalisation ont ainsi été accordées pour les films suivants: «San Gottardo» (production: Filmkollektiv, Zurich SA et Villi Herman, réalisation: Villi Herman): 300 000 francs, «Taufwetter» (production: Limbo-Film SA Zurich, et Condor-Film SA, Zurich, ainsi que Solaris-Film, Munich, comme coproducteur allemand, réalisation: Markus Imhoof): 300 000 francs, «Prugiascer Chronik» (production: Cinov SA, Berne, et Remo Legnazzi, réalisation: Remo Legnazzi): 127 000 francs, «Lilith» (production: Topic-Film SA, Zurich, et Kurt Aeschbacher, réalisation: Kurt Aeschbacher): 25 000 francs, «Der andere Anfang» (production et réalisation: Friedrich Kappeler, Frauenfeld): 23 500 francs, «E Noialtri Apprendisti...» (production et réalisation: Giovanni Doffini, Pregassona): 20 000 francs, «Elzeard» (production et réalisation: Roberto Ostinelli, Mendrisio): 20 000 francs.

Quatre films ont fait l'objet d'une prime de qualité: «Le Grand Soir» (production: Artco-Films SA, Genève, et CECRT, Paris, comme coproducteur français, réalisation: Francis Reusser): 50 000 francs, dont 15 000 francs pour le réalisateur, «Die ploetzliche Einsamkeit des Konrad Steiner» (production et réalisation: Kurt Gloor, Zurich): 35 000 francs et, de plus, 10 000 pour l'acteur principal, Sigfrid Steiner, «Der Stumme» (production: Ciné-Groupe, Zurich, réalisation: Gaudenz Meili): 30 000 francs, dont 10 000 francs pour le réalisateur, «dit Magd» (production et réalisation: Louis Jent, Sellenbueren): 30 000 francs. Les primes devront être utilisées pour poursuivre judicieusement la production de films. Les producteurs sont tenus de remettre au Département fédéral de l'intérieur une copie du film primé. Cette copie, qui doit servir uniquement à des fins historico-scientifiques, sera déposée à la cinémathèque suisse.

En plus, une somme de 763 870 francs a été accordée dans les secteurs distribution, marketing et archivage: 275 000 francs pour la cinémathèque suisse, à Lausanne, 220 000 francs pour la société suisse des festivals internationaux de cinéma de Locarno et Nyon, 196 680 francs pour la Fondation centre suisse du cinéma, dont 68 655 francs pour l'action d'assainissement financier, un acompte de 77 500 francs pour le film-pool et la promotion du cinéma suisse en général en 1977, un acompte de 30 000 francs comme contribution au coût de base pour la participation à des festivals internationaux de cinéma à l'étranger cette année, et 20 525 francs pour la fabrication de copies pour plusieurs films participant à des festivals, 25 000 francs pour la Société suisse des journées cinématographiques de Soleure, 23 000 francs pour la

Schweizerische katholische Filmkommission, le service cinématographique de la Vereinigung der Evangelischen-Reformierten Kirchen der Deutschsprachigen Schweiz et l'Office protestant du cinéma, 16 810 francs pour la publication de la revue, «cinéma» de cette année, 7380 francs pour le groupement suisse du film d'animation pour la participation au Festival d'Ottawa en 1976. L'Office fédéral des affaires culturelles précise enfin que les demandes d'encouragement peuvent être adressées, en tout temps, à la section du cinéma de l'Office à Berne. (ATS)

## Consommateurs: une commission d'experts

Le Conseil fédéral a autorisé le Département fédéral de l'économie publique à former une commission d'experts qui sera présidée par le professeur Hans Nef de l'Université de Zurich. Cette commission est chargée d'examiner les aspects juridiques, politiques et économiques du projet d'article constitutionnel sur la politique de la Confédération à l'égard des consommateurs projet qui a été élaboré par la commission fédérale de la consommation.

La commission comprend 22 membres au total. Elle est composée d'un spécialiste du droit public en tant que président neutre, d'un économiste, de 5 représentants des partis politiques, de 6 représentants des employeurs et producteurs, de 6 représentants des travail-

leurs et consommateurs, ainsi que de 3 représentants des cantons.

Notons par ailleurs que la communauté d'action des salariés et des consommateurs (CASC), qui a siégé à Berne, sous la présidence de M. Robert Kohler, a désigné comme nouveau président M. Richard Maier-Neff, président central de la Société suisse des employés de commerce.

M. Harald Huber, juge fédéral, président de la Fondation pour la protection des consommateurs (FPC), y a exposé l'activité de cette organisation. L'accent reste mis sur la publication de tests comparatifs de marchandises et services. (ATS)

## Jean Ziegler tente de bloquer la parution d'un article

Hans O. Staub, rédacteur en chef de l'hebdomadaire zuricois «Die Weltwoche», écrit dans l'éditorial paru mercredi que M. Jean Ziegler a tenté de s'opposer à la publication d'un article le concernant. Il aurait demandé non seulement la suppression de déclarations qu'il avait faites à un rédacteur qualifié de la «Weltwoche» mais encore aurait exigé celle de jugements et de commentaires le concernant. Hans O. Staub dénonce cette tentative de censure de la part d'un homme qui, en sa qualité de politicien, de conseiller national et d'acteur, est une personne publique et doit donc s'attendre à voir son activité examinée, jugée et critiquée par la presse. Les partisans de M. Ziegler ont souvent dénoncé les pressions exercées sur les moyens de communication sociale pour entraver la libre expression.

Sous le titre «Professor Kuckuck», l'hebdomadaire zuricois «Die Weltwoche» publie, mercredi, un article d'une page entière consacré à M. Jean Ziegler, conseiller national, professeur extraordinaire de sociologie à l'Université de Genève. L'article est dû à la plume de notre confrère Ulrich Kägi, un journaliste qui ne s'en laisse pas conter.

● Voyages à l'Est du secrétaire général du Département politique. — Le secrétaire général du Département politique fédéral (DPF), l'ambassadeur Albert Weitnauer, effectuera plusieurs brèves visites dans des capitales d'Europe orientale (Belgrade, Budapest, Varsovie, Prague et Sofia), au cours du premier semestre de cette année. Ces voyages permettront de rendre les visites que le prédécesseur de M. Weitnauer a reçues au cours des années écoulées de ses collègues de rang égal, venant des capitales mentionnées. A côté d'échanges de vues généraux et de l'examen de questions bilatérales, ces contacts serviront avant tout à la discussion de problèmes que pose la Conférence de Belgrade sur les suites de la conférence sur la sécurité et la coopération en Europe, qui doit avoir lieu cet automne. (ATS)

Ulrich Kägi présente à ses lecteurs suisses-allemands l'affaire Ziegler telle qu'elle se déroule à Genève actuellement. Il donne la parole à M. Jean Ziegler qui déclare, à propos de Mme Jeanne Hersch: «Nous devons absolument empêcher qu'elle devienne professeur honoraire après sa retraite en mars. Sinon, elle aura toujours le droit de s'exprimer au Sénat. Il faut s'occuper de cela à l'intérieur de l'Université». Ulrich Kägi précise que M. Jean Ziegler a passé son examen de doctorat en droit avec la mention «cum laude» en 1958 à Berne après y avoir passé une demi-licence avec la mention «rite». Ni celle-ci ni celle-là, ajoute-t-il, ne donnent droit à une habilitation en sociologie sans une formation complémentaire. «Le professeur Richard Behrendt, sociologue qui enseignait alors à Berne et fut plus tard à Berlin avait déjà encouragé de telles envies», écrit Ulrich Kägi. Pour le professeur Trappe, directeur du séminaire de sociologie de Bâle, cité dans l'article de la «Weltwoche», le fait que l'on ait à Berne considéré une formation juridique peu flatteuse comme une condition suffisante pour une habilitation en sociologie sans avoir exigé un examen supplémentaire en sociologie ou une réalisation scientifique incontestable dans cette branche du savoir «restera toujours une énigme». Comme l'a déjà révélé la «National Zeitung», les professeurs Trappe et Balandier avaient renoncé à la tâche d'avoir à se prononcer sur la thèse d'habilitation de M. Jean Ziegler. L'article de la «Weltwoche» cite des critiques très dures sur l'œuvre de M. Jean Ziegler et fait état également de jugements pondérés sur son assiduité dans son enseignement et sa personne. Ainsi, M. Roy Preiswerk, directeur de l'Institut d'étude du développement, s'il reconnaît que le problème de l'enseignement de M. Ziegler s'est effectivement posé au temps de feu M. Bunge-ner, il précise qu'il a été résolu après une lettre mettant les choses au point. M. Jean Ziegler remplit régulièrement les charges qui lui sont confiées dans cet institut. Quant à M. Jean-Flavien Lalive, il constate que M. Ziegler a «un tempérament de pamphlétaire».

Cette enquête paraît donc en page 5 de la «Weltwoche». Mais le pot aux roses est en première page où on lit un éditorial de Hans O. Staub, rédacteur en

chef de l'important hebdomadaire. Dans lequel on trouve, à propos de l'enquête de son collaborateur, que, bien qu'il n'y soit nullement obligé, Hans O. Staub avait, pour observer une règle de courtoisie en usage dans la profession, accepté de présenter, à la demande de l'intéressé, les déclarations de M. Jean Ziegler. «Nous menaçant d'amende ou de prison, il (M. Jean Ziegler) a essayé d'interdire la publication de passages essentiels de notre article par le biais d'une injonction judiciaire c'est-à-dire d'une mesure superprovisionnelle». Cela concernait non seulement ses propres déclarations qu'il ne voulait sans doute plus soutenir mais encore des jugements et des commentaires émis à son sujet par l'autre partie. Et cela — événement unique dans l'histoire récente de la presse suisse — avant même que l'article soit composé». (fg)

## La «miss» a 14 ans: les autorités scolaires désapprouvent

On apprend de bonne source, que la jeune fille élue miss Valais est âgée de 14 ans et 4 mois. La direction des écoles de Sierre et les instituteurs du centre de Goubing, que fréquente la «miss», ont rédigé un bref communiqué dans lequel ils expriment leur vive désapprobation.

Liobria Lombardo, domiciliée à Sierre, possède en tous cas un père compréhensif, puisque, convoqué par la commune de Sierre, il n'a pas paru contrarié, mais plutôt satisfait. L'autorité semble démunie, face à un tel événement: «Nous n'avons jamais connu de cas semblables», nous a-t-on déclaré à l'Office des mineurs.

Une infraction a pourtant bien été commise: l'entrée au dancing est en effet interdite au-dessous de 18 ans. Comme l'élection s'est déroulée dans un dancing de la capitale valaisanne,

**5 millions  
d'amandiers  
en fleurs à  
Majorque**

prochains départs: **6 février au 13 février**  
**27 février au 6 mars**  
**6 mars au 13 mars**

Maintenant des vacances à Majorque ont double valeur!

- vois directs de Bâle, Zürich ou Genève
- Hôtels nous appartenant avec no de chambre garanti
- piscines d'eau de mer chauffée
- soleil, chaleur et atmosphère printanière

7 jours tout compris  
dès **Sfr. 360.-**

**UNIVERSAL AIR TOURS**  
SA Vaduz

Agence Générale: **SUAC SA, 061/22 15 44**  
Steinenbachgässlein 34, 4002 BALE

svp, veuillez m'envoyer votre prospectus détaillé

Jeune fille, 19 ans  
**cherche place dans tea-room**  
évent. commerce.  
Entrée à convenir.  
Faire offres sous  
chiffre 17-300311, à  
Publicitas SA  
1701 Fribourg

LE CELEBRE  
**PIERRE**  
PARAPSYCHOLOGUE  
reçoit à LAUSANNE.  
Sentiments, affaires, avenir.  
☎ 021-27 88 26 22-309204

Vendre de la Jolie!  
Magasin idéal pour couple ou femme commerçante.  
A remettre centre Vevey, quartier commercial.

**COMMERCE**  
de cadeaux, argenterie, porcelaine, verrerie, meubles, décoration

Importante marge de bénéfice brut.  
Locaux spacieux avec 3 vitrines, arrière-magasin, au total 130 m<sup>2</sup>.  
Long bail, loyer raisonnable.  
Capital nécessaire: Fr. 100 à 155 000.-.

Agence Immobilière Claude BUTTY  
Estavayer-le-Lac  
☎ (037) 63 24 24 17-1610

# Chers automobilistes, une fois de plus, Simca-Chrysler va de l'avant et baisse ses prix.

**U**ne baisse importante sur tous les modèles tout en maintenant l'équivalent très complet et la qualité de fabrication.

couchettes confortables et d'un chauffage à réglage progressif.

moteur transversal, traction avant, porte arrière, suspension indépendante à barres de torsion et banquette rabattable.

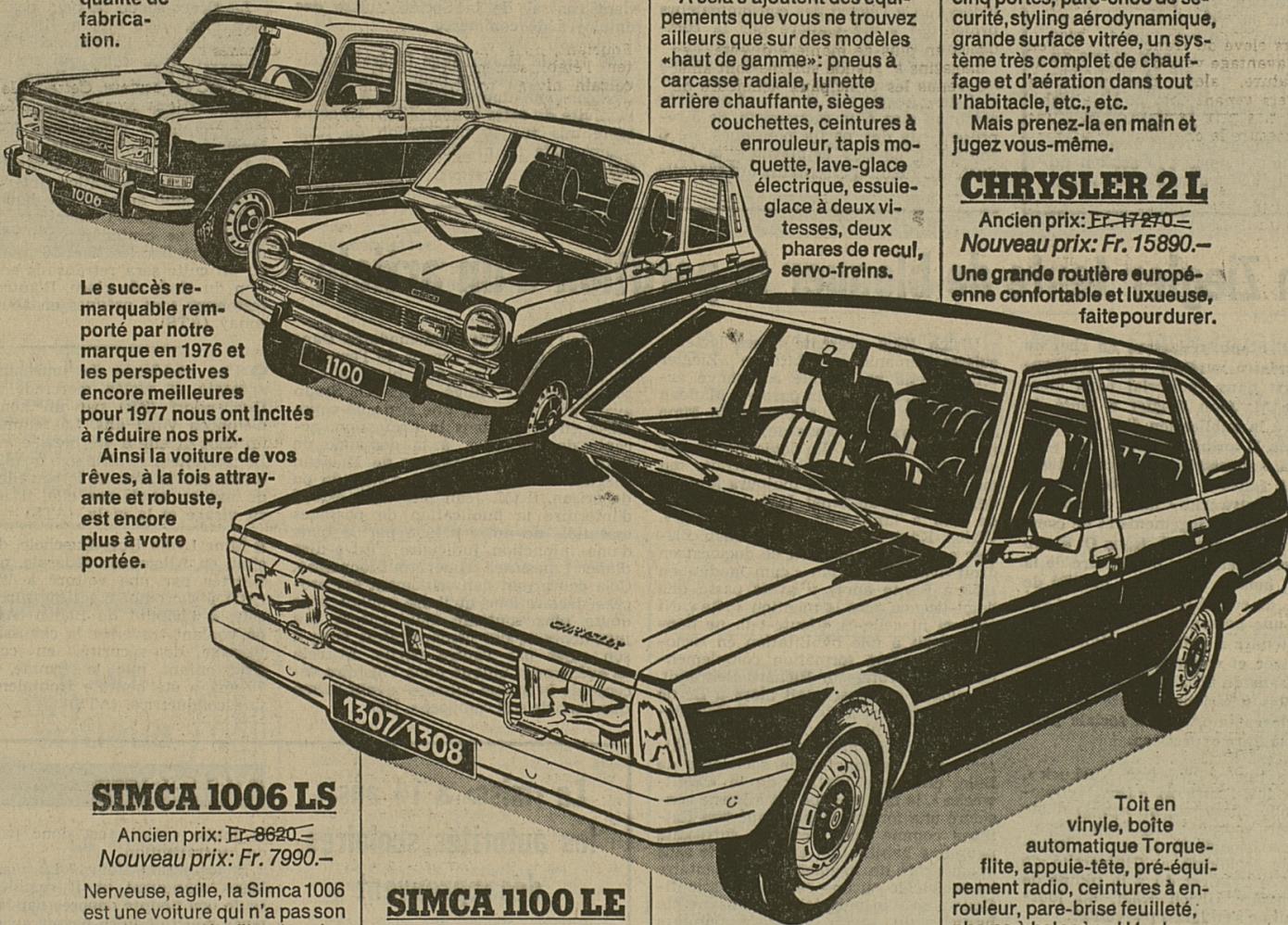
A cela s'ajoutent des équipements que vous ne trouvez ailleurs que sur des modèles «haut de gamme»: pneus à carcasse radiale, lunette arrière chauffante, sièges couchettes, ceintures à enrouleur, tapis moquette, lave-glace électrique, essuie-glace à deux vitesses, deux phares de recul, servo-freins.

en succès. Dans toute l'Europe. Parce que son confort et sa technique sont exceptionnels: allumage transistorisé, banquette arrière rabattable, cinq portes, pare-choc de sécurité, styling aérodynamique, grande surface vitrée, un système très complet de chauffage et d'aération dans tout l'habitacle, etc., etc.

Mais prenez-la en main et jugez vous-même.

## CHRYSLER 2 L

Ancien prix: ~~Fr. 17270.-~~  
Nouveau prix: **Fr. 15890.-**  
Une grande routière européenne confortable et luxueuse, faite pour durer.



Le succès remarquable remporté par notre marque en 1976 et les perspectives encore meilleures pour 1977 nous ont incités à réduire nos prix.

Ainsi la voiture de vos rêves, à la fois attrayante et robuste, est encore plus à votre portée.

### SIMCA 1006 LS

Ancien prix: ~~Fr. 8620.-~~  
Nouveau prix: **Fr. 7990.-**

Nerveuse, agile, la Simca 1006 est une voiture qui n'a pas son pareil pour se faufiler dans les encombrements, ou pour se garer.

Elle est équipée de ceintures à enrouleur, ainsi que d'une lunette arrière chauffante, d'un essuie-glace à deux vitesses, de sièges

© Simca a choisi les lubrifiants Shell.

### SIMCA 1100 LE

Ancien prix: ~~Fr. 10500.-~~  
Nouveau prix: **Fr. 9990.-**

Celle que nous appelons «l'original» car elle est restée la seule dans sa catégorie à réunir les solutions techniques les plus élaborées:

### SIMCA 1307 GLS

Ancien prix: ~~Fr. 14390.-~~  
Nouveau prix: **Fr. 12790.-**

Dès son lancement, la Simca 1307/1308 est allée de succès

Toit en vinyle, boîte automatique Torque-flite, appui-tête, pré-équipement radio, ceintures à enrouleur, pare-brise feuilleté; phares à halogène H4, phares longue portée à halogène, lunette arrière chauffante.

Garantie: un an sans limite de kilométrage.



Quelques-unes des meilleures voitures sont devenues encore plus intéressantes.

DEMANDEZ A VOTRE CONCESSIONNAIRE SIMCA-CHRYSLER LA LISTE COMPLETE DES NOUVEAUX PRIX.

Visitez-nous: **Broc**: A. Majeux, 029-6 17 97; **Chavannes-les-Forts**: R. Monney et M. Girard, 037-56 11 50; **Faug**: E. Grin, 037-71 46 62; **Fribourg**: A. Bongard, 037-22 42 51; **Payerne**: M. Fornallaz, Garage Racing, 037-61 60 33.  
**Bulle**: Frossard et Dupasquier, 029-2 75 21; **Châtel-Saint-Denis**: V. Genoud, Garage de la Pontille, 021-56 80 92; **Flamatt**: F. Muster, 031-94 00 41; **Grandcour**: P. Combremont, 037-67 15 63; **Prez-vers-Noréaz**: G. Gobet, 037-30 11 50; **La Roche**: G. Magnin, 037-33 22 77; **Schmitten**: P. Bärswil, 037-36 12 37.

Wir ergänzen unser Verkaufsteam und suchen deshalb noch einige  
**Telefon-Verkäuferinnen**

Sind Sie ganztägiges, selbständiges Arbeiten gewohnt, bietet Ihnen unser Sortiment mit über 100 Artikeln des täglichen Bedarfs optimale Verkaufs- und Verdienstmöglichkeiten.  
Die Arbeit wird zuhause am eigenen Telefon ausgeübt. Nach gründlicher Einarbeit übernehmen Sie einen eigenen Verkaufsrayon.  
Weitere Auskunft erteilt:  
☎ (01) 77 38 61

**Dame**  
**CHERCHE EMPLOI**

en Gruyère pour le 1er février. Connaissances du dessin en bâtiment et du secrétariat en général.  
Faire offres sous chiffre 28-350011 à Publicitas, Terreaux 5, 2001 Neuchâtel. 28-35011

Buffet de la Gare CFF  
1530 Payerne - ☎ (037) 61 26 34

cherche pour de suite  
**UNE SOMMELIERE**  
connaissant les 2 services.  
Prière de se présenter ou téléphoner.  
17-20644

A vendre  
**Mercedes 220-8**  
95 000 km, Fr. 6900.-  
**Commodore**  
68, automat., Fr. 2600.-  
**Toyota Corolla**  
71, 59 000 km, Fr. 2900.-  
**Capri**  
70, 78 000 km, Fr. 4200.-  
**Alfa 1750 GTV**  
69, Fr. 4700.-  
**Peugeot 504**  
71, 94 000 km, Fr. 4800.-  
☎ (031) 94 29 16 17-2512

A louer, impasse de la Ploetscha 5 bel et grand  
**appartement 3 1/2 pièces**  
aux conditions favorables.  
S'adresser à Mme Sellaz  
☎ (037) 23 44 08 75-14

**DEWES**  
VITE RÉSOUES  
pour une entrevue chez vous sans engagement  
Tél. 021/95 11 50  
ARRANGEMENTS FINANCIERS s.a.r.l.  
1510 MOUDON

**SCHWARZENBURGERLIANI**  
**Olga**  
Skilift Skiwander-schule  
031/93 81 81

**MACHINES A LAVER**  
linge et vaisselle, automatiques, neuves, avec légers défauts émail.  
**GROS RABAIS**  
Vente ou location  
**Fr. 30.-** par mois.  
Réparations toutes marques

**CHEZ SAM**  
Fribourg  
☎ (037) 23 38 39

**GAGNEZ de L'ARGENT le SOIR**  
peut-être plus que pendant la journée.  
Voiture indispensable  
☎ (037) 26 15 40  
le vendredi 28 janvier de 9 h à 14 h et de 17 h à 19 h  
22-7003

On cherche tout de suite  
**PERSONNE**  
pour aider à l'office et à la cuisine.  
S'adresser Schmid Restaurant Le Parc 52, rte de l'Etraz  
1260 Nyon  
☎ (022) 61 57 24 22-7379

Jura

**JEUNESSE-SUD, DEUX ANS  
Nouveau test  
pour l'exercice  
des libertés**

Samedi, Jeunesse-Sud, l'organisation qui réunit les jeunes autonomistes (plus de 2500) du Jura-Sud, fêtera le deuxième anniversaire de sa création. Un riche programme a été mis sur pied: outre la partie récréative, les auteurs du « Jura incompris », MM. Windisch et Willener, présenteront un exposé, de même qu'un représentant du « Manifeste démocratique » sur « les dessous de l'affaire Cincera », le tout suivi d'une discussion sur « la liberté en Suisse ».

Mais ce deuxième anniversaire suit bien sûr le premier, le 31 janvier 1976, anniversaire qui avait été marqué par de graves incidents, à Tavannes. Plusieurs centaines de pro-Bernois avaient empêché les jeunes autonomistes à se rendre à la salle de l'unité et ces derniers avaient dû renoncer à leur manifestation, qui fut reportée au 15 mai. Cette seconde manifestation avait été interdite par la Municipalité de Tavannes. Jeunesse-Sud avait alors défilé par surprise dans les rues de la Neuveville.

Or, un scénario quelque peu semblable semble se dérouler cette année.

Jeunesse-Sud a demandé à la commune la possibilité de louer la salle communale, ce qui lui a été refusée par le Conseil communal, celui-ci rappelle l'existence de locaux privés, de même que les manifestations de l'an dernier, et la déclaration de Nouvel-An du président de la Confédération et dit encore tenir compte « du désir de la grande majorité de notre village de voir le calme se rétablir ». Force démocratique et les autres mouvements pro-Bernois protestent contre ce qu'ils appellent une provocation accompagnée d'une ingérence des nordistes. Quant à Jeunesse-Sud, elle dit sa volonté d'organiser cette manifestation (qui n'a pas été interdite pour le moment, précisons-le) et a informé le Conseil fédéral en soulignant qu'aucun des orateurs invités ne vient du Jura-Nord, ce qui avait été à l'origine de l'interdiction de l'an dernier. (Bt)

**Le Conseil exécutif bernois :  
aucune association interdite**

Aucune association n'est interdite dans le Jura bernois. Les interdictions prononcées jusqu'à présent l'ont été à l'encontre de manifestations, déclare le Conseil exécutif bernois dans sa réponse à une question écrite du député autonomiste du Jura-Sud qui demandait au Gouvernement cantonal d'établir la liste des organisations interdites dans le Jura bernois.

Le Conseil exécutif précise que depuis janvier 1974, quatre manifestations ont été interdites. A deux reprises il s'est agi d'interdictions particulières, soit le 21 avril 1976, l'interdiction à Tavannes d'un débat public prévu par les mouvements séparatistes sur la Constitution du futur canton, et le 25 septembre 1976, l'interdiction à Corgemont d'une marche populaire prévue également par Unité jurassienne et Jeunesse-Sud. A deux reprises, il s'est agi d'interdictions générales, soit le 7 novembre 1974 et jusqu'au 28 mai 1975, l'interdiction à Moutier de toute manifestation publique politique en relation avec l'affaire jurassienne, et le 4 juin 1976 et jusqu'à aujourd'hui, l'interdiction à Moutier de toute manifestation sur la voie publique. (ATS)

**Ecoliers jurassiens :  
un intérêt politique  
hors du commun**

Réfléchissez et essayez d'indiquer les incompatibilités qu'entraînent, dans notre canton par exemple, les fonctions de député au Parlement, membre du Gouvernement, juge permanent, procureur général, maire, conseiller national et conseiller aux Etats. Essayez aussi de citer les grands chapitres de la constitution. Ou encore rappelez-vous la date de fondation de notre journal, ces questions, adaptées au Jura bien sûr, ont fait l'objet d'un concours réalisé par le service des relations publiques de l'Assemblée constituante, destinée aux élèves des classes supérieures de l'Ecole obligatoire et aux écoles moyennes supérieures. Sur les 5600 élèves concernés, 1210 ont pris la peine de répondre, en un court délai, aux 18 questions qui leur étaient posées. Deux cent trente-trois ont répondu correctement à toutes les questions. Cette participation est intéressante car le concours était difficile. Impossible, même pour un enseignant ou un politicien, de répondre sans faire des recherches, sans consulter des documents. Et c'est cela qui est encourageant : les futurs citoyens du canton du Jura s'intéressent à leur Etat en devenant. Les lauréats recevront tous une mention, signée du président de l'Assemblée constituante. Vingt d'entre eux, qui auront répondu en outre à une question subsidiaire, seront invités à participer à la séance de clôture de l'Assemblée constituante, le 3 février, à Saint-Ursanne. (Bt)

**L'ÉCONOMIE VALAISANNE DE 76 À 77**

Après Henri Schmitt, pour le canton de Genève, Pierre Dreyer pour le canton de Fribourg (lire nos éditions des 8-9 et 15-16 janvier), voici l'interview du conseiller d'Etat Guy Genoud, directeur du Département de l'intérieur et de l'agriculture du canton du Valais, qui fait le point sur la situation économique.

**Rodolphe Eckert : Comment l'économie valaisanne a-t-elle supporté la récession ?**

**Guy Genoud :** Pas trop mal jusqu'à maintenant. Voici ce qui ressort d'une analyse des principaux secteurs économiques :

Tout d'abord, si l'agriculture connaît certaines difficultés, celles-ci sont surtout d'ordre structurel ; par contre, elle n'est pas très sensible aux oscillations conjoncturelles. Parmi les industries établies dans notre canton, l'horlogerie et le textile se ressentent, comme ailleurs, assez fortement du recul de l'activité économique. Cependant, ces deux branches sont moins importantes que la chimie qui, elle, a bien résisté. Quant au tourisme, les nuitées dans les établissements au bénéfice d'une patente (hôtels) ont dominé de 5,4 % durant les 9 premiers mois de 1976, contre 4 % pour l'ensemble de la Suisse. Cependant, on sait que l'hôtellerie proprement dite a été plus touchée que la parahôtellerie qui, chez nous, revêt une grande importance et se développe encore rapidement. Pour l'année tout entière, la situation devrait se présenter de façon un peu meilleure. En effet, le Valais a une position particulièrement forte pour la saison d'hiver, d'autant plus que les conditions d'enneigement sont excellentes cette année. (En 1975-76, le nombre des nuitées, dans l'hôtellerie valaisanne, avait régressé de 7 % en été et de 1,6 % seulement en hiver, malgré un enneigement insuffisant.) Selon la statistique, la baisse est imputable plutôt à la clientèle suisse qu'étrangère : les indigènes en quête de vacances à bon compte mettent à profit le cours élevé du franc suisse et s'en vont davantage vers d'autres pays de villégiature, alors que pour des étrangers venant chez nous la stabilité de nos prix compense dans une large mesure la cherté de notre monnaie.

Tout compte fait, on peut dire que l'économie valaisanne a moins souffert, jusqu'ici, de la récession que l'économie suisse dans son ensemble, à l'exception toutefois du bâtiment qui n'a pas échappé à l'importante diminution de son activité.

**Quelle est l'importance actuelle de l'agriculture en Valais ?**

**G.G. :** Elle est difficile à chiffrer, car un grand nombre de personnes s'adonnent à la production agricole ou viticole à titre accessoire. Si l'on ne prend en considération que les personnes pour lesquelles le travail de la terre constitue l'occupation principale, la proportion est d'environ 7 1/2 % de la population active (ce qui correspond à la moyenne helvétique. R.E.).

Le secteur le plus important est la viticulture. La valeur de sa production annuelle dépasse les 200 millions de francs. L'élevage et la production laitière rapportent 120 à 130 millions de francs, et la production de fruits et légumes dans les 60 millions. Comparé à un revenu cantonal inférieur à 3 milliards de francs, la part du secteur primaire correspond donc à environ 15 %, mais elle est sujette à de fortes variations d'une année à l'autre.

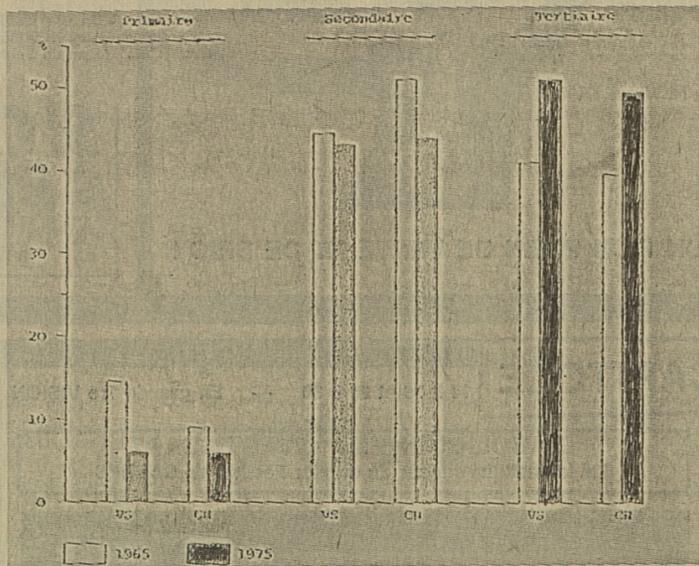
**L'écoulement des vins valaisans, considérés par beaucoup de consommateurs comme trop chers, pose actuellement de grands problèmes.**

**G.G. :** Il est vrai que la hausse intervenue en 1973 — sur tous les vins indigènes — était exagérée. Mais il ne faut pas oublier qu'à ce moment-là une véritable chasse aux vins suisses, notamment de la part de consommateurs allemands, s'était engagée. Par un accord de stabilisation, on a bien tenté de freiner la hausse des prix. Mais la loi de l'offre et de la demande a été plus forte, d'autant plus qu'un besoin de rattrapage existait déjà au niveau des prix à la production.

Aujourd'hui, les prix de vente ne peuvent plus être considérés comme surfaités. Ils sont restés inchangés depuis 1973, alors même que les coûts de production, jusqu'en 1976, avaient augmenté de 23,8 %. Mais un litre de Dôle, par exemple, que le négociant vend 7 fr. 50 coûtera jus-

**PERSONNES ACTIVES PAR SECTEURS ECONOMIQUES EN %  
(Comparaison Valais-Suisse)**

Secteurs économiques	1965		1975		Indices 1965 = 100	
	VS	CH	VS	CH	VS	CH
Primaire . . .	14,6	9,0	5,9	6,2	41,9	67,8
Secondaire . . .	44,6	51,2	42,9	44,4	100,5	74,7
Tertiaire . . .	40,8	39,8	51,2	49,4	131,3	121,7



L'économie valaisanne, avec sa population active de quelque 83 000 personnes, se rapproche aujourd'hui du modèle suisse, notamment grâce à l'industrialisation intervenue depuis 1945.

qu'à 12 francs, le demi, dans certains restaurants de Suisse allemande ! C'est à ce maillon de la chaîne que les choses se gâtent. Espérons que la campagne de bonne volonté, faite auprès des consommateurs durant les trois derniers mois de 1976, portera ses fruits et sera suivie d'autres actions analogues. Du reste, les consommateurs, au lieu de boire leur verre au café, s'approvisionnent de plus en plus de manière directe. Les magasins à grande surface sont ainsi devenus les principaux acheteurs de vins valaisans.

Si la situation ne se normalise pas, il faudra envisager d'autres mesures à la frontière, les restrictions à l'importation prises jusqu'ici n'étant pas bien sévères. On pourrait notamment réduire les contingents supplémentaires que Berne avait accordés, sans négocier de contrepartie. De toute façon, de telles mesures seraient moins onéreuses qu'une éventuelle prise en charge de vins par la Confédération, sans parler de la perte de prestige qui en résulterait, auprès du consommateur, pour le produit indigène.

**L'agriculture valaisanne, confrontée souvent à des crises de vente, devrait-elle se spécialiser encore davantage ?**

**G.G. :** La production animale nous donne entière satisfaction, de même que la vente de nos fromages. Pour les vins, les fruits et les légumes, la spécialisation est déjà bien avancée. Mais la diversification devra certes encore être poussée un peu plus, afin d'éviter les à-coups qui se produisent de temps en temps, en raison des conditions météorologiques surtout.

**Dans quelle direction voyez-vous le futur développement économique de votre canton, dans la poursuite de l'industrialisation ou plutôt dans le tourisme ?**

**G.G. :** C'est très difficile à dire. Il semble pourtant bien que la partie devra se jouer entre ces deux secteurs, l'agriculture — qui occupait plus de 40 % de la population active avant la dernière guerre — étant arrivée à un seuil. La part de l'industrie, vue sous l'angle de l'emploi, est actuellement de 50 % en chiffre rond. Il semble qu'il faille dorénavant s'attendre à une certaine stagnation, voire une légère diminution, comme elle a, du reste, déjà débuté dans d'autres cantons. Les possibilités d'expansion doivent donc principalement être recherchées dans les services.

Dans ce contexte, il est nécessaire d'évoquer le redimensionnement de la construction, notre souci majeur. A la suite du ralentissement de la croissance démographique, le nombre des logements (principaux) mis sur le marché en 1976 était de 2993, soit 16 % de moins que les 3563 de 1975. Comme le nombre des appartements vacants correspond actuellement à environ une produc-

tion annuelle, une baisse encore plus importante est à prévoir en 1977. Que faire des gens qui perdront leur emploi et qui, de loin, ne retourneront pas tous à l'étranger ? L'agriculture, qui met déjà en valeur pratiquement toute la terre cultivable, ne pourra guère en absorber. Quant à l'industrie, dans les circonstances présentes, il faut être content de pouvoir maintenir ce qui est acquis. Pourtant, nous chercherons à faciliter l'établissement d'ateliers, d'un certain niveau technique, dans nos vallées latérales afin de lutter contre leur dépeuplement progressif. Reste le tourisme, là, de magnifiques possibilités restent à exploiter. Mais il importe que notre population, intéressée davantage, ces dernières années à la construction d'hôtels qu'à leur exploitation, mette de nouveau elle-même la main à la pâte, comme l'avaient fait les générations précédentes. A souligner, à ce propos, que le travail dans la restauration et l'hôtellerie n'a rien de péjoratif, et qu'il est aujourd'hui bien rémunéré.

**Quel genre de tourisme comptez-vous favoriser ?**

**G.G. :** Mon département a établi une carte des régions susceptibles d'être développées, et qui sont très vastes. Actuellement, le tourisme d'hiver jouit de la grande cote, et le Valais est bien équipé pour satisfaire la demande, même si beaucoup peut encore être entrepris dans ce domaine. Le problème majeur qui se pose, c'est de rendre le tourisme d'été plus attrayant, afin d'améliorer le rendement annuel. Des exemples étrangers — en France, notamment — démontrent qu'il n'est pas possible de construire et de rentabiliser des stations destinées aux seuls skieurs.

A mon avis, les endroits offrant une réelle détente auront de plus en plus la faveur des vacanciers. Cela présuppose non seulement de vastes espaces, mais aussi un minimum d'équipement, d'organisation et d'entretien. C'est la raison pour laquelle la nouvelle loi cantonale sur le tourisme oblige les communes à s'occuper d'encouragement de l'activité touristique pour contribuer à un développement bien ordonné.

**Qu'en est-il du tourisme de masse, des grandes bâtisses ? Le Valais n'a pas fait que de bonnes expériences dans ce domaine...**

**G.G. :** Certes non, mais il s'agit de rares exceptions, d'ailleurs instructives. Même si un nombre croissant de gens cherchent à échapper à l'entassement, certains le voudront quand même. Et avec nos 5300 km<sup>2</sup>, nous supportons une ou deux réalisations de ce genre. Mais nous allons y mettre un frein, pour nous inspirer à nouveau davantage de la conception classique du tourisme en montagne, compte tenu naturellement des nouvelles exigences de la protection de l'environnement et des sites. Entre les deux extrêmes — l'idyllique chalet isolé sur l'alpage et le gigantisme futuriste — il y a certainement place pour la raison.

**Où en sont les plans valaisans de développement régional ?**

**G.G. :** Tout le canton fait partie des zones de montagne, selon les critères établis par la Confédération. Deux concepts de développement sont déjà approuvés par Berne : celui de la vallée de Conches — le tout premier de Suisse — et celui de la région de Brigue. Ceux des régions de Viège et de Loèche sont en voie d'approbation. Pour le Valais romand, les mandats d'études sont attribués.

Ils concernent les régions de Sierre, de Sion, de Martigny et de Monthey-Saint-Maurice (laquelle coordonnera sa planification avec le Chablais vaudois). J'espère que les concepts de développement intéressant le Valais romand pourront être déposés à Berne d'ici la fin de 1978.

**Des travaux d'équipement subventionnés par la Confédération, au titre de la loi sur l'aide aux régions de montagne, sont-ils déjà en cours ?**

**G.G. :** Certains petits travaux sont en cours. Pour d'importants projets, concernant toute la vallée de Conches, la décision fédérale est imminente, par exemple, pour une halle à usages multiples destinée au développement de la région de Fiesch, pour une remontée mécanique à Bellwald et surtout pour l'adduction d'eau potable dans la vaste région de l'Alétsch, s'étendant de Fieschertal jusqu'à Bitsch, au-dessus de Naters près de Brigue. Pour ce dernier projet, évalué à 12 millions de francs, nous espérons obtenir une aide fédérale d'environ 3 millions de francs, au titre des crédits d'investissement, plus une subvention grâce à la loi fédérale sur l'irrigation des régions agricoles.

**Le futur développement est étroitement lié à la création de nouvelles voies d'accès. Peut-on dire que le tunnel ferroviaire sous la Furka, qui chauffe à nouveau les esprits, est absolument vital pour la vallée de Conches ?**

**G.G. :** C'est certain. Cette belle région touristique sera ainsi reliée au grand axe du Gothard et rapprochée des centres très peuplés du nord-est de la Suisse. C'est dans la vallée de Conches que les signes de détresse et d'abandon sont les plus forts de tout le Valais. Même si des erreurs ont pu être commises, la campagne récemment déclenchée contre certaines personnes, sinon le projet lui-même, me semble déplacée. On ne peut tout simplement pas laisser dans l'isolement cette région de montagne durant huit mois par année !

**Un autre projet, celui du tunnel autoroutier sous le Rawyl, rencontre une forte opposition du côté bernois.**

**G.G. :** Rayer le projet de la carte des autoroutes équivaldrait à une provocation à l'égard du Valais. Ce serait une faute politique que la Confédération ne commettra sûrement pas. Si on voit d'autres projets routiers — qui, eux, ne sont pas contestés, sans être plus utiles — on ne saurait demander à tout le Valais central de faire le détour par Vevey pour se rendre à Berne, ni d'assainir la ligne du Lötschberg, en payant 28 francs pour chaque passage en voiture... Malgré le retard qui interviendra dans l'exécution du tunnel, je reste donc confiant.

**Et l'autoroute dans la plaine du Rhône, est-elle vraiment indispensable, si l'on considère l'exiguïté du terrain disponible ?**

**G.G. :** Les conditions de circulation ne sauraient rester en l'état. De nombreuses agglomérations sont traversées par un trafic de plus en plus important. A défaut de la route nationale projetée, il faudrait construire une nouvelle route cantonale pour éviter des localités comme Charraz, Saxon, Ardon, Vétroz, Sion, Sierre, etc. Mais il va de soi qu'en réalisant l'autoroute, il faudra faire tout son possible pour économiser une terre très précieuse.

**Pour terminer, comment voyez-vous l'évolution de l'économie valaisanne en 1977 ?**

**G.G. :** Il est très risqué de faire un pronostic. Néanmoins, pour la production dans son ensemble, une stabilisation au niveau de 1976 paraît probable. Je ne pense pas que l'on puisse espérer davantage.

Interview exclusive réalisée par Rodolphe Eckert

# Cinéma

**ALPHA** 15 h et 20.30. 2e semaine  
Parlé français — 16 ans  
Le Leleuch des grands jours a réuni deux merveilleuses actrices Catherine Deneuve et Anouk Aimée ds une histoire poignante

## Si c'était à refaire

**CORSO** 15 h et 20.30 - 1re VISION  
En français — 16 ans  
YVES MONTAND — AGOSTINA BELLI  
dans un film de Claude PINOTEAU

## Le grand escogriffe

Y. M. éblouissant de drôlerie (MINUTE)  
18.45. Version orig. s.-t. franç.  
Un vrai classique de la grande époque du CINEMA COMIQUE

**EDEN**  
**LE MECANO DE LA GENERALE**  
De et avec BUSTER KEATON  
UNE SELECTION EDEN

— 21 heures —  
Couleurs — ENFANTS ADMIS  
WALT DISNEY présente  
en son stéréophonique  
**FANTASIA**

Ecoutez les images... regardez la musique  
**REX** 15.00 et 20.30 — 1ère VISION  
INOUBLIABLE...  
L'ultime chef-d'œuvre de VISCONTI  
**L'INNOCENT**

L. ANTONELLI - JENNIFER O'NEILL  
GIANCARLO GIANNINI  
Une merveilleuse histoire d'amour

18 h 30. Tous les jours, jusqu'à dimanche  
ENFANTS ADMIS dès 7 ans  
Un merveilleux rêve poétique

## LE PETIT PRINCE

d'après le roman de SAINT-EXUPÉRY  
Version originale sous-titrée français-all.

**NOCTURNES** 23 h 15 vendredi et samedi  
Le premier dessin animé érotique français  
de long métrage — 18 ans

## ZIZI - PANPAN

Un petit nain trop « gâté » par la nature

**STUDIO** 15 heures  
et 21 heures  
EN FRANÇAIS — 18 ANS

## ANDREA

POUR LA PREMIERE FOIS  
A FRIBOURG

Théâtre de la Cité - Fribourg  
Place de l'école de la Neuveville  
Jeudi 27 janvier 1977 à 15 heures  
Spectacle pour enfants  
**GABY MARCHAND**  
présente :  
**le magicien**  
**Armand Foretay**  
Entrée : Fr. 4.— 17-1955

**NOUVEAU**  
Tea-Room  
**ENZIAN**  
M. Fasel-Morgengegg  
1716 Pfäfersen ☎ 037 391040  
17-1700

A vendre  
**piano droit**  
cadre fer,  
cordes croisées.  
☎ (037) 31 11 39  
dès 18 heures  
17-300295

A vendre  
pour bricoleur  
**2 CV 4**  
mod. 71.  
☎ (037) 34 14 07  
heures des repas  
17-300310

**CORSO**  
En français ★ PREMIERE VISION ★ 16 ans  
15 h et 20 h 30  
**DRÔLE ET COCASSE**  
YVES MONTAND  
AGOSTINA BELLI  
CLAUDE BRASSEUR  
**Le Grand Escogriffe**  
un film de  
CLAUDE PINOTEAU  
Michel Audiard  
UN FILM PLEIN DE VERVE ET DE BRIO !

**ALPHA**  
15 h et 20.30, VE et SA aussi 22.45  
2e SEMAINE  
**CATHERINE DENEUVE**  
**ANOUK AIMÉE**  
dans un film  
écrit, mis en scène  
et produit par  
**CLAUDE LELOUCH**  
LA CRITIQUE :  
« Film parfait à tous points de vue »  
(R. Chazal — FRANCE-SOIR)  
« Un film de la même famille que  
UN HOMME ET UNE FEMME »  
(Jean de Baroncelli — LE MONDE)  
**SI C'ETAIT  
A REFAIRE  
Y BEEVIBE**

**EDEN**  
JE/VE 21 h, SA 16.45 et 21 h, DI 14.30, 16.45 et 21 h  
ENFANT ADMIS  
**WALT DISNEY**  
présente en son stéréophonique — 6 pistes —  
Ecoutez les images...  
Regardez la musique!  
**WALT DISNEY productions**  
**FANTASIA**  
TECHNICOLOR  
© WALT DISNEY PRODUCTIONS  
CE FILM, A TRAVERS LES ANNÉES,  
EST DEvenu UN CLASSIQUE !  
Jusqu'à dimanche 18 h 45 — VO s.-t. français  
**LE MECANO DE LA GÉNÉRALE**  
De et avec BUSTER KEATON

**CAPITOLE** 14 h 30 et 20 h 30 — En grande 1re VISION  
**DIABOLIQUEMENT DIVERTISSANT**  
Le fantastique succès du dernier Festival de CANNES  
un film de **ALFRED HITCHCOCK**  
**COMLOT DE FAMILLE**  
avec **KAREN BLACK · BRUCE DERN**  
**BARBARA HARRIS · WILLIAM DEVANE**  
Un HITCHCOCK... le dernier et certainement le meilleur  
**HUMOUR... ET DRAME**

ENEZ DONC SANS AUCUN ENGAGEMENT ASSISTER A NOS  
**DEMONSTRATIONS PERMANENTES**  
de **MACHINES à CAFE**, (avec dégustation gratuite), **MACHINES à COUDRE**, **MACHINES à REPASSER**, **MACHINES à ECRIRE**, **ASPIRATEURS**.  
Nos souriantes collaboratrices se feront un plaisir de vous donner tous les renseignements utiles sans aucune obligation d'achat.  
Entrée libre.  
Par la même occasion, admirez notre Galerie permanente de peintures, nos magnifiques « morbiers », nos belles expositions d'appareils ménagers.  
Toutes facilités de paiement en cas d'achat.  
Une invitation cordiale de vos spécialistes arts-ménagistes :  
**SUPERMENAGER** Bulle  
Gérald Bullard  
Route de Riaz 18  
Tél. (029) 2 83 03  
(Même Immeuble que DENNER)  
17-12364

**TISSAGE DE TOILES, GUIN**  
Draps en coton 100 %  
chaîne retors, blanchi, qualité supérieure  
drap de dessus 170x260 cm, avec bordure couleur sans bordure, ourlet de 7 cm  
drap de dessous 170 x 260 cm  
double chaîne, écru, qualité supérieure  
drap de dessus 180 x 270 cm  
drap de dessous 180 x 270 cm  
Fr. 25.— 23.— 22.— 22.— 21.—  
Garnitures de lit  
100 % coton, grand teint (1 fourre de duvet 135 - 170 cm + 2 traversins 65 x 100 cm)  
45.— 55.— 65.—  
Linges de cuisine, essuie-mains  
mi-fil, grand teint 48 x 90 cm 3.— 3.50  
NAPPES 130 x 175 cm dès 10.—  
COUPONS pour coussins, nappes, rideaux, etc.  
Vente à notre usine à Guin de 8 à 11.30 et 13.30 à 18 heures  
**Franz Lorenz, tissage de toiles SA, Guin**  
☎ 037-43 12 66 17-1808

**GRANDE MISE DE BETAIL ET DE CHEDAIL**  
Par suite d'accident, la soussignée vendra en mise publique et libre, à Barberêche (FR)  
le mercredi 9 février 1977 dès 9 h 30  
env. 60 pièces de bétail de race Simmental, dont 25 croisées Red-Holstein à savoir : 32 vaches fraîches vélées ou prêtes, 22 génisses de 1 et 2 ans, 3 taurillons à l'engraissement, 3 vachettes. Bétail extra-laitier, inscrit auprès du Syndicat de Barberêche et élevé par la propriétaire. Possibilité de visiter le bétail jusqu'au dimanche 6 février 1977. 1 verrat, 2 truies avec porcelets, ainsi que 2 truies portantes.  
Le jeudi 10 février 1977 dès 12 h 30 : CHEDAIL  
1 tracteur Hürlimann D 150 synchronatique, 1 autochargeuse Agrar, 1 motofaucheuse Rapid, 4 chars à pneus avec cadre, lieuse, charrues, semoir à engrais, pirouette, vibroculteur, silo 70 m3, arracheuse-aligneuse, semoir à trèfle, brasseur à purin, machine à traire Happel, 2 pots trayeurs, râteau-fane, râteleuse, boilles à lait, clochettes, ainsi que l'outillage pour l'exploitation d'un domaine de 90 poses.  
La mise sera créée en français et en allemand. Paiement comptant.  
L'exposante :  
Vve Anna Mettraux, Barberêche, 1783 Pensier FR. ☎ 037-34 14 70.  
17-1700

# Prix MIGROS...



## disques 33 tours « Mr Pickwick »

Grand choix, parmi les plus grands interprètes de la chanson, du Jazz ou de la musique POP : Le Normand, Dassin, Armstrong, Verschuren, Polnaref, etc...

**OFFRE SPECIALE**

le disque

**6.-**  
(au lieu de 8.-)

Cours de la bourse

VALEURS SUISSES (BOURSE DE ZURICH)

Table of Swiss stock prices including Aare et Tessin SA, Alumin. suisse port., Alum. suisse nom., Au Grand Passage, Baloise Holding, Bally port., Bally nom., Banque Cant. Vaud., Banque Leu port., Banque Leu nom., Banque Nat. Suisse, Banque Pop. Suisse, Brown Boveri port., Buehrle porteur, Ciba-Geigy pot., Ciba-Geigy nom., Ciba-Geigy SA bdp, Cie Ass Winterth. p., Cie Ass Winterth. n., Cie Ass Zurich port., Cie Ass Zurich nom., Cie suisse Réas. port., Cie suisse Réas. nom., Crédit Foncier Vaud., Crédit Suisse porteur, Crédit Suisse nom., Electro-Watt, Energie élec. Simp., Financière de presse, Financ Italo-Suisse, Forbo A, Forbo B, Georges Fischer port., Georges Fischer nom., Globus port., Globus bon de part., Hero Conserves, Hoffmann-Roche bdp 1/10, Holderbank fin. nom., Holderbank fin. port., Interfood SA sie B port., Interfood SA sie A nom., Innovation SA, Jelmoli SA, Juvena Holding SA port., Juvena Holding SA bdp, Landis & Gyr SA, Merkur Holding SA, Mikron-Holding SA, Motor Colombus, Nestlé Alimentana p., Nestlé Alimentana n., Publicitas SA, Rinsoz & Ormond nom., Sandoz SA porteur, Sandoz SA nom., Sandoz SA bon de part., Saurer, SBS porteur, SBS nom., SBS bon de part., Sulzer Frères SA nom., Sulzer Frères SA bdp, Swissair nom., Swissair port., UBS porteur, UBS nom., Usego Trimerco SA, Von Roll nom.

VALEURS FRIBOURGEOISES

Table of Fribourg stock prices including Sibra Holding SA port., Sibra Holding SA nom., Villars Holding SA nom., Winckler SA priv., Cours communiqués par la Banque de l'Etat de Fribourg.

VALEURS EUROPÉENNES

Table of European stock prices under BOURSE D'AMSTERDAM including Amrobank, Heinekens Bler, Hoogovens, Robeco, Scheepvaart.

Table of European stock prices under BOURSE DE FRANCFORT including Audi-NSU, BMW, Commerzbank, Daimler, Deutsche Bank, Gelsenberg, Horten AG, Karstadt, Preussag, Schering.

Table of European stock prices under BOURSE DE MILAN including Assicurazioni Gener., Fiat, Montedison, La Rincente ord.

Table of European stock prices under BOURSE DE PARIS including Air Liquide, Carrefour, Citroën, Créd. Com. de France, Françaises des Pét., Hachette, Michelin, Moulinex, L'Oréal, Perrier, Rhône Poulenc, Roussel Uclaf, Usinor.

VALEURS JAPONAISES

Table of Japanese stock prices including Indice Dow-Jones, Ashikaga Bank, Daiwa Sec., Ebara, Fuita, Hitachi, Honda, Komatsu, Kumagai Gum, Makita Electric, Matsuhita E. I. (Natau I.), Mitsukoshi, Pioneer, Sony, Sumitomo (Mar and Fire), Takeda, Tasei Construction.

FONDS DE PLACEMENT

Table of investment funds including Amca, Bond-Invest, Canada Immobil., Créd. s. Fonds-Bonds, Créd. s. Fonds-Inter, Eurac, Fonsa, Globinvest, Ifca, Intermobilfonds, Japan Portfolio, Pharmafonds, Poly-Bond Internat., Siat 63, Sima, Swissimmobil 1961, Universal Bond Sel., Universal Fund, Valca.

COURS DE L'OR

Table of gold prices including Lingot 1 kg, Vrenell, Souverain, Napoléon, \$ Once, Double Eagle.

COURS DES BILLETS DE BANQUE

Table of bank bill rates for France, Angleterre, Etats-Unis, Allemagne, Autriche, Italie, Belgique, Hollande, Suède, Danemark, Norvège, Espagne, Portugal, Finlande, Canada, Grèce, Yougoslavie.

COURS DE L'ARGENT

Table of silver prices including \$ Once, Lingot 1 kg.

Cours communiqués par la Banque de l'Etat de Fribourg.

LE HUITIEME MESSAGE DU CONSEIL FEDERAL

La politique économique extérieure dans une conjoncture fluctuante

Le Conseil fédéral a approuvé mercredi le huitième rapport sur la politique économique extérieure. Ce rapport décrit la situation économique mondiale et celle du commerce extérieur suisse. Il rend compte aussi des relations économiques bilatérales et multilatérales de la Suisse durant le second semestre de 1976. La reprise économique qui s'était manifestée dans les pays industrialisés depuis le début de l'an passé s'est ralentie pendant la deuxième moitié de l'année. Une certaine hésitation a caractérisé en particulier l'activité dans le secteur des investissements. La production industrielle a fléchi en Amérique du Nord et au Japon tandis qu'elle est restée stagnante en Europe. D'une manière générale, la situation s'est de nouveau détériorée sur le marché du travail. On s'attend néanmoins, cette année, à une croissance économique de 4 pour cent environ dans l'ensemble des pays de l'OCDE. Le ralentissement de la poussée du renchérissement constaté en 1976 se poursuivra probablement pendant l'année en cours. En Suisse, les exportations continuent

de représenter un des plus solides supports de la conjoncture économique. En 1976, l'augmentation des exportations suisses a pu se maintenir à peu près, sur le plan quantitatif, dans les limites de l'expansion du volume du commerce mondial. Les conditions de rendement de nos exportations sont cependant toujours considérées comme insatisfaisantes dans de nombreuses branches de l'économie. Comme la faiblesse de la demande intérieure pèse sur les importations, il faut aussi s'attendre pour l'année dernière à un excédent assez élevé de notre balance des revenus. Les efforts entrepris sur le plan international en vue d'instaurer des relations économiques mondiales plus stables et d'améliorer les rapports Nord-Sud se sont heurtés à des difficultés au cours de la deuxième moitié de l'année. Le risque d'un recours accru aux mesures protectionnistes a de nouveau légèrement augmenté, si l'on considère les choses dans l'ensemble, il n'en reste pas moins qu'on a réussi à maintenir le niveau de libéralisation des échanges atteint jusqu'ici. (ATS)

Pays arabes : une augmentation sensible des ventes

Par rapport à 1975, en 1976 les exportations de la Suisse vers les pays arabes fournisseurs de pétrole ont fortement augmenté. Dans le même temps, les importations globales en provenance de ces pays ont quelque peu diminué. Il en résulte que le solde de la balance commerciale helvétique, de déficitaire qu'il était en 1975, y est devenu excédentaire l'an dernier. Les exportations vers l'Arabie saoudite ont fait un véritable bond en avant, progressant de 111 pour cent et passant de 284 à 600 millions de francs. Au cours de la même période, les achats en provenance de ce pays ont très sensiblement diminué, tombant de 118 à 44 millions. Ce recul est principalement imputable à la diminution de nos importations de pétrole brut saoudien. Pour la Suisse, ces chiffres se traduisent par un excédent de la balance commerciale de 556 millions contre 166 millions l'année précédente.

Les ventes helvétiques à la Fédération des émirats arabes sont également en très nette progression, passant de 103 à 186 millions. Quant aux achats (essentiellement sinon exclusivement du pétrole) ils ont diminué de 522 à 389 millions. Le solde déficitaire de notre balance commerciale avec la fédération est ramené ainsi de 419 à 209 millions de francs. Les exportations suisses vers la Libye ont progressé de 83 pour cent (194 millions contre 106 en 1975). Les importations ont faiblement progressé (91 millions contre 81). Les soldes excédentaires de la balance commerciale à l'encontre de ce pays progressent ainsi de 24 à 103 millions. Les ventes de la Suisse à l'Algérie ont moins sensiblement augmenté. Elles passent de 147 à 192 millions de francs, tandis que les achats helvétiques — principalement de pétrole — accusent une sensible augmentation (125 millions contre 35 l'année précédente). Il en résulte que l'excédent commercial à l'égard de l'Algérie diminue, passant de 111 millions à 67 millions de francs. Au total, pour ces quatre pays, le solde de la balance commerciale de la Suisse passe d'un déficit de 1119 millions à un excédent de plus d'un demi-milliard, 517 millions de francs exactement. (ATS)

Assurances : la « Suisse générale » change de main

Le président du conseil d'administration de la « Suisse » générale, M. Luk Keller, a déclaré mardi au cours d'une conférence de presse que la Compagnie suisse de réassurance était intéressée notamment par les contacts directs dont dispose la « Suisse » générale. La Compagnie suisse de réassurance avait en effet proposé vendredi au conseil d'administration de la « Suisse » générale, à l'attention des actionnaires, de reprendre ses actions contre paiement comptant de 1950 francs par action.

prise des deux compagnies d'assurance est identique dans la plupart des domaines, ce qui est également en faveur de la fusion. Selon M. Keller, la Compagnie suisse de réassurance est en outre intéressée par les expériences de la « Suisse » générale et par les contacts directs qu'elle entretient avec ses clients dans les domaines de la responsabilité civile dans les entreprises, la construction et la protection de l'environnement.

M. Keller a indiqué qu'une assurance de l'importance de la « Suisse » générale, qui est engagée spécialement dans le domaine des transports, éprouve certains problèmes. Les prescriptions concernant la solvabilité (rapport capital propre-risques) ont été renforcées particulièrement dans les pays du Marché commun. Aux risques normaux s'ajoutent ceux provoqués par la différence des responsabilités civiles et des procédures judiciaires appliquées à l'étranger et les variations des parités monétaires. D'autre part, la philosophie d'entre-

prise des deux compagnies d'assurance est identique dans la plupart des domaines, ce qui est également en faveur de la fusion. Selon M. Keller, la Compagnie suisse de réassurance est en outre intéressée par les expériences de la « Suisse » générale et par les contacts directs qu'elle entretient avec ses clients dans les domaines de la responsabilité civile dans les entreprises, la construction et la protection de l'environnement. M. Keller a encore indiqué que l'achat comptant des actions simplifierait cette transaction alors que l'échange des actions de la « Suisse » générale contre des actions de réassurance risquerait de provoquer des litiges. Le prix proposé, qui comprend un agio de 400 francs par rapport à la cotation en bourse, permet, d'autre part, d'espérer qu'au moins deux tiers des actions seraient mis en vente, condition que la Compagnie suisse de réassurance avait attachée à son offre. (ATS)

Plus de touristes suisses au Tessin

En 1976, 55 % des nuitées enregistrées au Tessin étaient dues aux touristes suisses, alors qu'en 1970 cette proportion n'avait été que de 43 %. Les Suisses semblent donc redécouvrir le Tessin, indique l'Office tessinois du tourisme qui consacrera cette année une importante part de son budget publicitaire à la promotion en Suisse même.

Alcools : la tolérance douanière reste à 1 litre

Répondant à une question ordinaire du socialiste saint-gallois Schmid, le Conseil fédéral a indiqué que le 8 janvier 1975 il avait ramené de 1 litre à 0,5 litre la tolérance douanière pour les spiritueux de plus de 25 pour cent d'alcool importés par les voyageurs âgés de 17 ans au moins. Cette mesure, entrée en vigueur le 15 mars et qui allait à l'encontre des usages établis dans d'autres pays, avait provoqué de violentes réactions tant en Suisse qu'à l'étranger, notamment dans les milieux du tourisme international. De plus, son application à la frontière avait entraîné de nombreuses difficultés dont eurent à pâtir les services douaniers et les voyageurs. Aussi les marchandises abandonnées par ceux-ci avaient-elles atteint un volume excessif. C'est pourquoi le Conseil fédéral s'est vu dans l'obligation de rétablir le 2 juillet 1975, l'ancienne tolérance de 1 litre. Il n'a pas l'intention de revenir sur cette décision ou de modifier la tolérance applicable aux boissons alcooliques à moins de 25 pour cent du volume. (ATS)

Le marché à terme des matières premières n'est en tout cas pas favorable à de « vilains spéculateurs », et il répond à un besoin important de l'économie de marché. Tel est l'essentiel de la réponse du Conseil fédéral au conseiller national Ziegler (soc/GE), à la suite d'une question ordinaire. Et le Gouvernement ajoute que les marchés à terme contribuent à la meilleure distribution possible des marchandises et protègent aussi bien les producteurs de matières premières que les fabricants qui les transforment contre de très gros risques et des fluctuations de prix démesurées. Les intermédiaires — appelés souvent spéculateurs — sont des maillons utiles de la chaîne puisqu'ils prennent ces risques, assurent un approvisionnement suffisant du marché et lui confèrent une plus grande stabilité. Bien entendu, il convient de condamner et de combattre, dans les limites des moyens d'action disponibles, les excès de la spéculation qui proviennent de l'ignorance et de l'inexpérience, de l'insouciance ou encore de l'appât du gain. (ATS)

Broye vaudoise

La forte crue de la Broye

Les abondantes pluies de l'avant-dernière nuit, accompagnées d'un radoucissement du temps, ont provoqué une rapide fonte de la neige dans toute la vallée de la Broye, en aval et en amont de Payerne. Il en est résulté, mercredi matin, une forte crue de la Broye, qui a atteint vers 14 heures la cote de 3 m 90 environ. Durant tout l'après-midi, le niveau de l'eau s'est maintenu à cette hauteur et la rivière, dont les eaux étaient boueuses, charriait de nombreuses branches et parfois même des arbres entiers, ainsi que des débris de toute sorte. (P)

L'Union instrumentale vers son centenaire

La société de musique « L'Union instrumentale » a tenu, dimanche, son assemblée générale, sous la présidence de M. Roger Jaccoud. Dans son rapport, celui-ci a rappelé l'activité de l'année écoulée. M. L.-F. Groba a été confirmé dans ses fonctions de directeur, et M. René Duvoisin, dans celle de sous-directeur. Plusieurs membres fidèles ont reçu leur titre d'ancieneté: MM. L.-F. Groba, Pierre Oulevey, J.-P. Schule, P.-A. de Blaiveville, Claude Blanc (dix ans d'activité); Daniel Moser et Armand Vernez (quinze ans); Fernand Gaillet (25 ans); J.-P. Probst, Charles Senn, Oscar Reusser et Louis Gotti (25 ans et vétérans cantonal); Pierre Doudin (30 ans); E. Grognez (35 ans et vétérans fédéral); Roger Savary (40 ans); Ch. Doudin (52 ans); Conrad Doudin (54 ans). Vingt-trois cuillers en argent ont récompensé les membres assidus aux répétitions. En outre, MM. César Battaini et David Grivaz ont été acclamés membres d'honneur. Sous la présidence de M. Pierre Givel, une commission s'occupera de l'achat d'un nouveau drapeau, qui sera inauguré lors des fêtes du centenaire. Les fonds nécessaires seront récoltés par le moyen d'une souscription publique. M. Pierre Doudin a accepté de prendre la présidence du comité du centenaire, qui sera fêté au mois de juin 1978. Avant de lever la séance, il a été donné connaissance du programme des manifestations auxquelles participera la société en 1977. (P.)

Dancing souterrain bientôt construit ?

Depuis un certain temps, le bruit court avec insistance, à Payerne, qu'un projet de construction d'un grand dancing souterrain est en train de prendre corps et serait soumis prochainement à l'enquête publique. Cette construction se ferait sous la place du Marché, entre le bâtiment du café Central et la succursale de la boulangerie Ruchti, donc à proximité immédiate de l'église abbatiale. Ces bruits intriguent la population, qui aimerait bien en savoir davantage sur ce projet, si projet il y a. (P.)

Salle ou « halle » des fêtes ?

Il est fortement question, depuis quelque temps, de construire à Payerne une « halle » des fêtes. Le terme de halle semble impropre, car il s'agit plutôt d'une « salle » des fêtes (même si celle-ci est divisée en plusieurs parties). Car on ne saurait appeler déceimment « halle » des fêtes ce qui est en réalité une « salle » des fêtes. La confusion des termes vient peut-être de ce que chez nous, beaucoup de gens disent « halle » de gymnastique, alors que l'appellation correcte est bien sûr « salle » de gymnastique. (P.)

Le Valais présent à Estavayer-le-Lac

En effet, grâce à une louable initiative de la Famille Baliasca, tenancière de l'Hôtel du Château à Estavayer-le-Lac, tous les amateurs de gastronomie valaisanne seront à la fête. 15 jours durant, soit du vendredi 28 janvier au dimanche 6 février, l'Hôtel du Château affichera « portes ouvertes » à l'intention de tous les amis de spécialités valaisannes. Ainsi, dans un cadre accueillant, il vous sera donné de goûter aux joies du bien manger. Les succulentes tranches au fromage cotoieront les appétissantes assiettes de viande séchée, que ne manquera pas de vous apprêter avec amour le maître de céans. Evidemment que pour accompagner ces plats de délicieux et frais fendant, johannisberg ou dôle qui ont été acheminés à votre intention du vieux pays. En résumé, voilà un programme qui devrait permettre de créer la bonne humeur. 36-5001



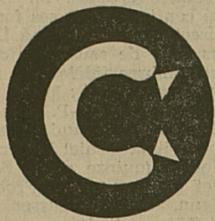
**COJO toujours frais!**



**RÔTI  
DE GÉNISSE**

**14.<sup>90</sup>**

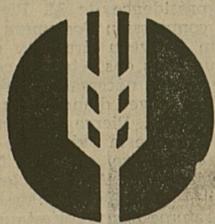
KILO



**SAUCISSE  
AU FOIE**

**1.<sup>75</sup>**

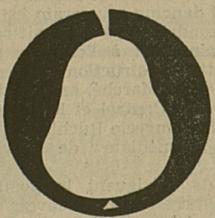
PIÈCE DE 250 GR.



**GOUGELHOPF**

**1.<sup>60</sup>**

415 GR.



**POIRES**

«PASSE CRASSANE»

**-.<sup>90</sup>**

KILO

Les super-soldes ou **Les 3 jours de folie**  
de **SAUSER-REICHLÉN**

rue de Romont 21 Fribourg

**Jeudi 27, vendredi 28, samedi 29 janvier 1977**

**POUR MESSIEURS :**

**Pulovers et chemises à Fr. 19.—**

**POUR DAMES :**

Un « ständer » tout à Fr. 10.— Un « ständer » robes et vestes à Fr. 50.—

Chemisiers Fr. 19.— ou **2 pour Fr. 30.—**

Pantalons gabardine Fr. 19.— ou **2 pour Fr. 30.—**

**PULLOVERS Fr. 10.— 15.— 20.—**

Nous garantissons que toutes ces marchandises soldées sont des articles de marque et de **1<sup>re</sup> qualité.**

17-216

**APPEL URGENT  
AUX PROPRIETAIRES  
D'ARBRES**

Suite aux récentes chutes de neige, de nombreuses branches ont été cassées. Certaines surplombent la voie publique et sont dangereuses pour les passants. Pour assurer la sécurité du trafic routier, les propriétaires concernés sont instamment priés d'intervenir dans le plus bref délai possible en s'adressant, le cas échéant, aux entreprises du secteur privé, spécialisées en la matière.

Direction de l'Edilité

17-1006

**LE SERVICE CULTUREL MIGROS**

présente en collaboration avec

**CONNAISSANCE DU MONDE**

**LA VANOISE  
NATURE RETROUVÉE**

en Savoie, dans un monde de roc et de cristal, la renaissance d'un univers protégé

par **RENE VERNADET**

4<sup>e</sup> conférence de l'abonnement

**Fribourg - Aula de l'Université, jeudi 27 janvier à 20 h 30**

Places : Fr. 7.—, location à l'entrée

**VILLE DE FRIBOURG  
Plans à l'enquête**

Sont mis à l'enquête publique à l'Inspectorat communal des constructions, bureau No 1, Grand-Rue 37 :

- les plans présentés par l'Association des architectes J. Jaeger, SIA & Socco SA, avenue de Beaumont 4 à Fribourg, au nom de la Caisse de prévoyance du personnel de l'administration communale de la ville de Fribourg, pour la construction d'un immeuble locatif, bâtiment A, chemin des Kybourg, sur l'article 2946-4ab, plan folio 43a du cadastre de la commune de Fribourg ;
- les plans présentés par l'Association des architectes J. Jaeger, SIA & Socco SA, avenue de Beaumont 4 à Fribourg, au nom de la Caisse de prévoyance du personnel de l'administration communale de la ville de Fribourg, pour la construction d'un immeuble locatif, bâtiment B, chemin des Kybourg, sur l'article 2946-4ab, plan folio 43a du cadastre de la commune de Fribourg ;
- les plans présentés par l'Association des architectes J. Jaeger, SIA & Socco SA, avenue de Beaumont 4 à Fribourg, au nom de la Caisse de prévoyance du personnel de l'administration communale de la ville de Fribourg, pour la construction d'un immeuble locatif, bâtiment C, chemin des Kybourg, sur l'article 2946-4ab, plan folio 43a du cadastre de la commune de Fribourg ;
- les plans présentés par l'Association des architectes J. Jaeger, SIA & Socco SA, avenue de Beaumont 4 à Fribourg, au nom de la Caisse de prévoyance du personnel de l'administration communale de la ville de Fribourg, pour la construction d'un immeuble locatif, bâtiment D, chemin des Kybourg, sur l'article 2946-4ab, plan folio 43a du cadastre de la commune de Fribourg ;
- les plans présentés par l'Association des architectes J. Jaeger, SIA & Socco SA, avenue de Beaumont 4 à Fribourg, au nom de la Caisse de prévoyance du personnel de l'administration communale de la ville de Fribourg, pour la construction d'un immeuble locatif, bâtiment E, chemin des Kybourg, sur l'article 2946-4ab, plan folio 43a du cadastre de la commune de Fribourg ;
- les plans présentés par l'Association des architectes J. Jaeger, SIA & Socco SA, avenue de Beaumont 4 à Fribourg, au nom de la Caisse de prévoyance du personnel de l'administration communale de la ville de Fribourg, pour la construction d'un parking souterrain et de boxes chemin des Kybourg, sur l'article 2946-4ab, plan folio 43a du cadastre individuels, chemin des Kybourg, sur l'article 2946-4ab, plan folio 43a du cadastre de la commune de Fribourg.

Les intéressés peuvent en prendre connaissance et déposer leurs observations ou oppositions du **lundi 31 janvier au vendredi 11 février 1977, au soir.**

Direction de l'Edilité

17-1006

**DESSINATEUR-ARCHITECTE**

36 ans, consciencieux et expérimenté dans les domaines de l'architecture et de l'urbanisme, **CHERCHE PLACE** stable dans administration, bureau d'architecture, d'urbanisme, d'ingénieur, entreprise de construction ou industrie, avec responsabilités. Langues : français, espagnol, connaissances d'anglais. Entrée à convenir.

Ecrire sous chiffre 5666 L à Orell Fussli Publicité SA, case postale, 1002 Lausanne.

**DESSINATRICE**

30 ans, expérimentée, ayant travaillé dans bureaux d'architecture (projet : plans d'exécution, surveillance de chantier) et surtout d'urbanisme (aménagement local et régional) **CHERCHE PLACE** à mi-temps dans région lausannoise ou canton de Fribourg. Langues : français, allemand. Entrée à convenir.

Ecrire sous chiffre 5665 L à Orell Fussli Publicité SA, case postale, 1002 Lausanne.

**PAILLE à vendre**

rendue franco domicile par camion.

☎ (024) 33 15 37  
22-470121

**Cherche PERSONNE**

sérieuse, bonnes références, sachant faire ménage, cuisine simple mais soignée, pour 2 dames âgées. Nourrie, logée de préférence.

Lausanne - Ouchy.  
☎ (021) 26 69 82  
22-300454

A 8 min. de Lausanne **serveuse est demandée** tout de suite.

Chambre dans la maison, congé lundi et mardi.  
☎ (021) 89 11 59 à Bussigny  
22-40608

A vendre **3 roulottes**

8 et 7 mètres, bon état, dont une complètement meublée.  
☎ (027) 22 30 39  
36-20828

**Publicité intensive - Publicité par annonces.**



Directives concernant la collaboration avec nos annonceurs

**Prescriptions de date**

Un journal doit être d'actualité s'il veut avoir du succès. Ce n'est que peu avant l'impression que l'on connaît le volume du texte rédactionnel et du journal lui-même. De ce fait il peut arriver que malgré la meilleure volonté, des impératifs techniques ne permettent pas de publier une annonce dans le numéro prescrit.

” Chaque éditeur se réserve, pour des raisons techniques, la faculté d'avancer ou de retarder d'une édition, sans en avertir préalablement l'annonceur, la publication des insertions avec dates prescrites, mais dont le contenu n'exige pas absolument la parution à un jour déterminé. La publication dans une autre édition d'une annonce n'exigeant pas une parution à une date fixe ne peut donner lieu ni au refus du paiement de l'annonce ni à une demande en dommages-intérêts. ”

Extrait des conditions générales de l'AASP en relations avec des annonceurs.

Le texte intégral peut être obtenu auprès des guichets de réception d'annonces.

**Vite chez Pfister-Meubles!**

La dernière offre-choc du plus grand choix d'Europe



Studio «GOLF» mod. 214.745 plastifié pin vert/nature, avec armoire, meuble combiné, table de nuit et lit. Exclusivité Pfister. Prix à l'emporter:

**seul. 279.-**

La grande maison des petits prix

**Pfister Meubles**

Pour le prix d'une armoire, vous achetez pratiquement tout un mobilier de studio. Voilà qui prouve une fois de plus que vous y gagnez toujours avec les prix nets Pfister. Vous profitez en plus d'une garantie de qualité de 10 ans. Sur demande location d'une camionnette ou livraison et montage dans toute la Suisse au prix de livraison.

En complément: sommier à lattes (214.748 à 49.-), matelas en mousse artificielle (NEO à 47.-), tiroir à literie (214.747 à 56.-) et bureau, 100x45 cm (214.746 à 70.-).

Renouvelez et embellissez votre intérieur maintenant que les prix sont encore aussi bas. Vous économiserez des centaines de francs! Sur demande avantageux crédit immédiat.

**Avry-Centre**



1400 ☐ ● Ouvert: LU 13.30-20 h, MA-VE 9-20 h, SA 8-17 h ● Paradis des enfants ● 100 m de vitrines ● Tél. 037 - 30 91 31 ● Chaque ME dès 13.30 tous les 30 min. bus grat.: Fribourg gare-Beauregard-Hôpital-Moncor

**Victoria Möbel**

Für die Betreuung unserer Wiederverkäufer in der Westschweiz und in den Kantonen Bern und Solothurn suchen wir einen

Aussendienst-Mitarbeiter

Voraussetzungen: ausgebildetes Verkaufstalent, Durchschlagskraft, Ausdauer, erfolgreiche Praxis im Aussendienst. Sprachen deutsch und französisch.

Wir freuen uns auf Ihre Offerte.

Victoria-Werke AG, 6340 Baar

**Problèmes d'argent?**

Tarifs avantageux. Minimum de formalités. Paiement intégral. Sans supplément pour l'assurance (solde de dette). Service rapide et personnalisé. Comparez!

**Solutions Banque Orca!**

Prêt désiré: Fr. \_\_\_\_\_ Mensualités: env. Fr. \_\_\_\_\_

Nom: \_\_\_\_\_ Prénom: \_\_\_\_\_

Rue et n°: \_\_\_\_\_ Tél.: \_\_\_\_\_

NP: \_\_\_\_\_ Lieu: \_\_\_\_\_ Depuis quand: \_\_\_\_\_

Date de naissance: \_\_\_\_\_ Etat civil: \_\_\_\_\_

Profession: \_\_\_\_\_ Nationalité: \_\_\_\_\_

Nom de l'employeur: \_\_\_\_\_ Depuis quand: \_\_\_\_\_

Revenus mensuels: Fr. \_\_\_\_\_ Loyer mensuel: Fr. \_\_\_\_\_ LL

Date: \_\_\_\_\_

Signature: \_\_\_\_\_

**Banque ORCA SA**

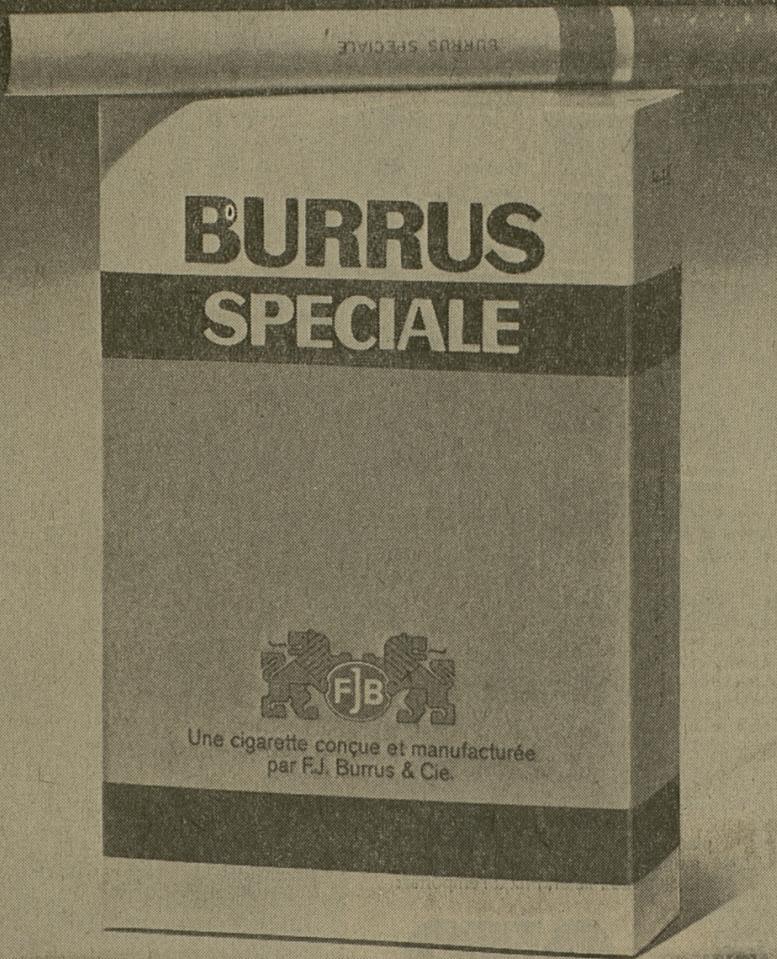
rue St-Pierre 30, 1701 Fribourg, tél. 037 22 95 31  
rue du Rhône 65, 1211 Genève 3, tél. 022 21 80 71  
Nüscherstr. 31, 8023 Zurich, tél. 01 2717 38

ORCA, institut spécialisé de l'UBS



**Favorisez de vos achats, les maisons qui nous confient leur publicité!**

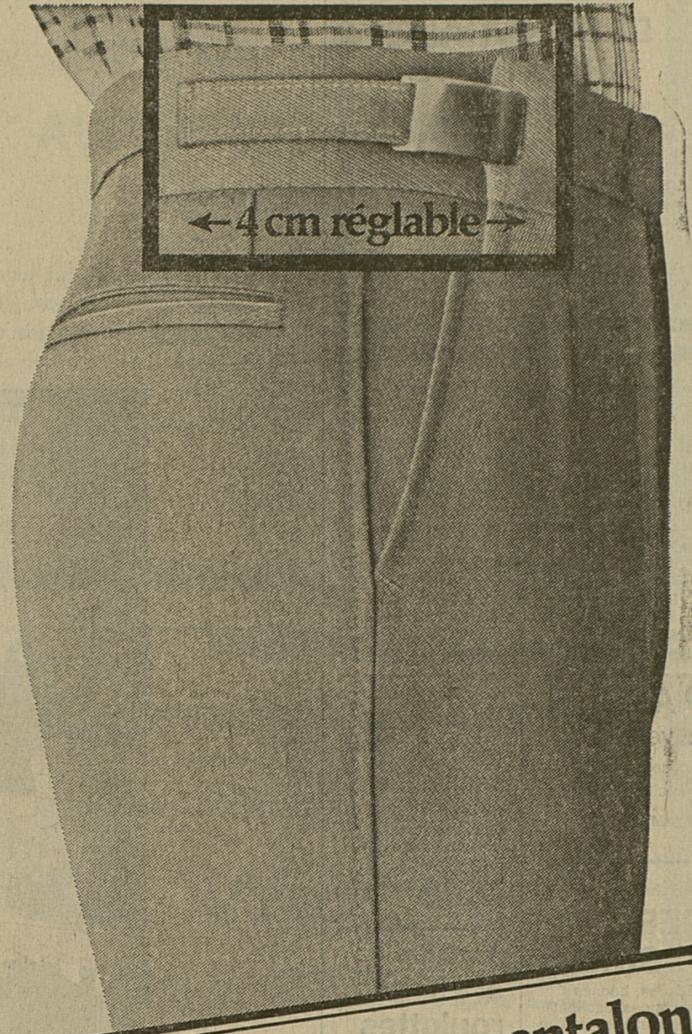
Cette cigarette offre toute la saveur du tabac



...et si F.J. Burrus & Cie garantit qu'elle est exceptionnellement légère,\* elle l'est vraiment.

\*F.J. Burrus a développé successivement Select et Select Specially Mild. Bien entendu, sa dernière création, «Burrus Speciale», bénéficie également du célèbre filtre Select.

BS 762



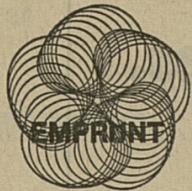
**Nouveau chez Frey: pantalon avec ceinture réglable.**

Le pantalon-confort avec les boucles latérales: il est possible d'élargir la ceinture jusqu'à 8 cm. Tissu tricotine résistant et peu froissable, 45% laine de tonte/55% polyester, dans de nombreuses teintes.



**89.-**  
Petit supplément pour grandes tailles

Vêtements Frey, Fribourg, Criblet 4, ☎ 22 38 49



**coop**

**COOP SUISSE**  
Bâle

**4 1/4 %**

**Emprunt 1977-89**  
de fr. 40 000 000

destiné au financement général de ses activités et à la consolidation de ses engagements à court terme

**99 1/2 %**

Prix d'émission

N° de valeur: 102801

**Modalités de l'emprunt**

Durée: 12 ans au maximum; remboursement anticipé possible après 10 ans

Titres: obligations au porteur de fr. 1000, fr. 5000 et fr. 100 000

Libération: 15 février 1977

Coupons: coupons annuels au 15 février

Cotation: aux bourses de Bâle, Genève, Lausanne et Zurich

Délai de souscription du 27 janvier au 2 février 1977, à midi

Les banques tiennent à disposition des prospectus ainsi que des bulletins de souscription

SOCIÉTÉ DE BANQUE SUISSE

CRÉDIT SUISSE  
BANQUE POPULAIRE SUISSE  
BANQUE CANTONALE DE ZÜRICH

BANQUE CENTRALE COOPÉRATIVE SOCIÉTÉ ANONYME

UNION DE BANQUES SUISSES  
BANQUE CANTONALE DE BÂLE  
BANQUE LEU SA

**ARMOIRES ANTIFEU**

**COFFRES-FORTS D'OCCASION**

PLUSIEURS DIMENSIONS

**DIVERSAL** COFFRES-FORTS SA

VICTOR-RUFFY 8, 1012 LAUSANNE

☎ (021) 22 84 70 - 74

139.262.489

**ENCHERES PUBLIQUES**

Le greffe du tribunal du district de Neuchâtel vendra, par voie d'enchères publiques,

le samedi 29 janvier 77 dès 10.00 et dès 14.00 heures pour le compte du Centre neuchâtelois de la Brocante et dans ses locaux, sis rue Fleury 8a à Neuchâtel, les objets suivants:

meubles anciens et d'époque, notamment tables rondes à allonges, fauteuils Voltaire, secrétaires, etc.; 1 pendule neuchâteloise signée Ducommun; peintures des écoles françaises, hollandaises et allemandes des XVII, XVIIIe et XIXe siècles; armes anciennes; jouets; instruments de musique; et de nombreux objets dont le détail est supprimé.

Conditions: paiement comptant  
échutes réservées sur certaines pièces  
Le greffier du tribunal  
F. Desales

28-114

**N'attendez pas le dernier moment pour apporter vos annonces**



# Coop-informations

Informations complémentaires jeudi prochain

## Hit <weekend>

du jeudi 27 janvier au samedi 29 janvier



Lessive complète OMO

tambour de 5 kg

**13.95** au lieu de 16.80

## Maintenant actions!

confiture du 26 janvier au 22 février

Quatre fruits verre économique de 1 kg



**2.10** au lieu de 2.80

Fraises/rhubarbe verre économique de 1 kg



**2.40** au lieu de 3.10

Abricots midi verre de 450 g



**1.30** au lieu de 1.60

Cerises noires midi verre de 450 g



**1.70** au lieu de 2.-

Mûres midi verre de 450 g



**1.80** au lieu de 2.10

Fraises midi verre de 450 g



**1.80** au lieu de 2.10

## Hit <hebdo>

26 janvier au 1er février

Chocolat ARNI

tablettes de 100 g	au lait	-.70	au lieu de 1.10
	Noisettes	-.80	au lieu de 1.20
	Crémant-Noisettes	-.80	au lieu de 1.20
	Truffes	-.80	au lieu de 1.20
	Praliné	-.80	au lieu de 1.20

Thon blanc espagnol à l'huile d'olive 2 boîtes de 120 g **2.60** au lieu de 3.- poids égoutté = 90 g

Comfort revitalisant textile bouteille de 2 kg **4.30** au lieu de 4.90

Pommes frites Gold Star surgelées et prêtes à l'emploi 400 g **1.75** au lieu de 2.25

Ice Cream Gold Star vanille/fraise bloc familial de 400 g **2.30** au lieu de 3.-

Gougelhopf aux raisins 415 g **1.60** au lieu de 1.90

Crème dessert chocolat ou vanille gobelet de 500 g **-.95** au lieu de 1.20

## Prix-choc

Collants pour dames avela BONNIE

Helanca 20/1 den., avec empiècement, slip, pointe, semelle et talon renforcés, traités actifresh, tailles 8½-10½, couleur saskia.

**3.90**

2 paires seulement

Collants pour dames avela SYBILLE

Helanca 20/1 den., partie supérieure et pointe renforcées, avec empiècement large, talon diminué et ceinture tricot, traités actifresh, tailles 8½-12, couleur saskia.

**5.50**

2 paires seulement

Papier de toilette Tendrette

absorbant, extra-doux et hygiénique

paquet de 10 rouleaux seulement **3.30**

## Baisses de prix sur les pâtes

**Napoli** Nous baissions les prix sur toutes les pâtes Napoli, par exemple:

Spaghetti 500 g **1.40** ancien prix 1.60

Rigati 500 g **1.30** ancien prix 1.50

Spaghetti 1 kg **2.40** ancien prix 2.70

Becs de plumes gros 500 g **1.40** ancien prix 1.60

**Rival** Cornettes aux œufs 500 g **1.10** ancien prix 1.30

Nouilles aux œufs 500 g **1.30** ancien prix 1.50

Coop compte pour qui sait compter!



WS/77

## S'envoler au bord de la mer.

Dans le nouvel illustré Marti pour voyages forfaitaires en avion vous trouvez des séjours balnéaires choisis pour individualistes... des séjours agréables et favorables.

### L'île de Jersey

Baies de sable ensoleillées, climat doux (Gulf Stream), romantisme de vacances unique. 6 hôtels contractants au choix. 1 semaine dès 625.- 2 semaines dès 775.-

### Le soleil méditerranéen.

L'île d'Ischia, dès 995.- (14 jours)  
Madère, dès 1530.- (13 jours)  
Algarve, dès 1440.- (13 jours)

Après de votre agence de voyages ou:



Priorité à la qualité!

3283 Kallnach  
Tél. 032/82 28 22  
3001 Berne, Bubenbergrplatz 8  
Tél. 031/22 38 44

## Combremont-le-Petit

Solrées du Chœur d'Hommes 22 et 29 janvier à 20 h. 15

## CROQUE-MONSIEUR

comédie en 4 tableaux de Marcel Mithois

Mise en scène : A. Parriaux

Décors : J. Thoos

Direction des chœurs : R. Bettex

BAL gratuit avec Alain Bouillard

Prix des places Fr. 10.-. Enfants Fr. 5.-

Réservation : (037) 66 12 29

22-150015

## GRANDE VENTE DE MEUBLES A MATHOD

A ENLEVER BAS PRIX :

1 chambre à coucher complète avec armoire 4 portes, literie état neuf valeur 2800 fr., cédée 700 fr. ; 1 chambre à coucher complète 600 fr. ; 1 salle à manger valeur 1850 fr., cédée 550 fr. ; 2 vieux secrétaires 500 fr. pièce ; 1 banc d'angle ; 4 salons état neuf dès 350 fr. ; 4 bibliothèques anciennes et modernes dès 150 fr. ; 3 salons 200 fr. pièce ; 4 meubles combinés dès 180 fr. ; 2 frigos état neuf ; 1 lit pliable 170 fr. ; 3 coiffeuses 80 fr. pièce ; 2 lits jumaux avec matelas 180 fr. ; 15 armoires 1, 2, 3, 4 portes anciennes et modernes dès 150 fr. ; 10 commodes dès 60 fr. ; 6 vaisseliers anciens et modernes dès 100 fr. ; 1 buffet de cuisine formica état neuf 150 fr. ; 10 tables en bois avec rallonges et formica dès 40 fr. ; 2 bureaux 80 fr. pièce ; 1 meuble de coin ; 1 chiffonnière ancienne ; 3 vitrines ; 100 chaises dès 10 fr. ; 8 lits à une place état neuf dès 100 fr. ; 3 entourages dès 60 fr. ; tapis ; 5 tables de salon dès 50 fr. ; 1 table ronde 250 fr. ; 2 lits gigognes 150 fr. ; 5 tables pieds tournés ; 2 bars ; 20 tables de nuit dès 10 fr. ; 5 glaces anciennes ; 3 vieilles pendules 100 fr. pièce ; fourneaux à bois, catalles et mazout dès 50 fr. ; guéridons, sellettes, petites tables, petits meubles dès 10 fr. ; radio, grand choix de tableaux et bibelots ; une grande quantité de vaisselle à bas prix et un grand nombre de choses trop long à énumérer.

Vente les 27, 28, 29, 30, 31 janvier et les 1, 2, 3, 4, 5, 6 février de 9 h. à 20 h. sans interruption.

Bettex-Method (entre Orbe et Yverdon). Tél. (021) 26 50 55 ou (024) 37 15 47.

Déménageuse à disposition.

22-300449

## Les Crossets/Valais

altitude 1670 m. Appartement vacances 6-8 lits centre station à louer semaine, quinzaine, mois.

(022) 20 18 11 heures bureau (Luder) ou (022) 48 71 50

17-301985

**Affaires immobilières Affaires immobilières Affaires immobilières Affaires immobilières**

**A LOUER**

Route Henri-Dunant à Fribourg

**4 1/2 pièces dès 662.-**

+ charges

- Appartement particulièrement bien conçu.
- Vue fantastique sur ville.
- Raccordé à Télénet

Pour visiter : M. Paul Berger — ☎ 22 03 14

Renseignements :

**REGIE DE FRIBOURG SA**  
Pérolles 5a, 1700 Fribourg — ☎ 22 55 18

17-1617

**A vendre à Villars-sur-Glâne villa de 5 pièces**

Faire offres sous chiffre 17-300112, à Publicitas SA 1701 Fribourg

**On cherche LOCATAIRE dans ravissante FERME**

- év. comme 2e appartement
- momentanément en état de rénovation
- désirs spéciaux peuvent être pris en considération.

Faire offres sous chiffre AS 81-31310 F aux Annonces Suisses SA « ASSA » Pérolles 8 1701 Fribourg

**VENTE D'IMMEUBLE**

L'hoirie Joseph Egger vend aux enchères publiques volontaires l'immeuble qu'elle possède

à Garmiswil, commune de Guin

comprenant maison d'habitation, rural, jardin et pré de 16 926 m<sup>2</sup>, taxé à Fr. 135 941.-. Mise à prix Fr. 140 000.-.

Les enchères auront lieu **samedi 29 janvier 1977 à 14 heures** dans une salle particulière du restaurant de Garmiswil.

Visite de l'immeuble : le jour des enchères dès 10 heures. L'extrait du registre foncier et les conditions de vente peuvent être consultés auprès du notaire soussigné, place Notre-Dame 162, à Fribourg.

po. Me P. Wolhauser, notaire.

17-31488

**POURQUOI PAS VOUS ?**

**A LOUER au chemin de la Forêt, à Fribourg**

- Ensoleillement idéal
- Vue panoramique imprenable
- Tranquillité enviable
- Conception nouvelle
- Confort moderne

**Appartements 3 1/2 et 4 1/2 p. à des conditions avantageuses**

Pour vous convaincre facilement, visitez — sans engagement — un

**APPARTEMENT PILOTE MEUBLÉ**

Vous serez accueilli à notre réception : ch. de la Forêt 24 (rez-de-chaussée)

— **jeudi 27 et vendredi 28 janvier** : de 16 à 20 h, sans interruption

— **samedi 29 et lundi 31 janvier** : de 10 à 14 h, sans interruption ou sur rendez-vous à votre convenance

**REGIE DE FRIBOURG SA**  
Pérolles 5a  
**FRIBOURG**  
☎ 037-22 55 18

**SOGERIM SA**  
Rue de l'Hôpital 15  
**FRIBOURG**  
☎ 037-22 21 12

17-1104

**A LOUER**

Rte de Villars-Vert 19-21-23-35-33-34

**STUDIOS meublés STUDIOS non meublés**

Prix intéressants.

☎ (037) 22 64 31

17-1706

**A louer à Autigny**

dans immeuble HLM

**MAGNIFIQUES APPARTEMENTS**

4 1/2 pces Fr. 485.- + charges

3 1/2 pces Fr. 390.- + charges

Garages Fr. 40.-

Rabais 10 % pour bénéficiaires de l'AI ou AVS.

Pour visiter et traiter : **BUROMONT SA - 1680 Romont**  
☎ (037) 52 17 41 ou (037) 37 15 12

17-1280

**On cherche MAGASIN DE VENTE**

environ 200 m<sup>2</sup> et dépôt, avec placés de paro.

Offres sous chiffre FA 50 018 aux Friburger Annonces, place de la Gare 8, 1701 Fribourg.

Fribourg Rue St. Pierre 30 Tél. 22 81 82

**A louer, à l'avenue du Midi à Fribourg**

**LOCAUX commerciaux**  
de plain-pied, d'une surface de 165 m<sup>2</sup> à l'usage de magasin ou de bureau

17-1124

Agence immobilière

**GESTIMME S.A.**

**A vendre, à Belfaux, route d'Autafond**

**magnifique VILLA FAMILIALE**  
de 7 pièces et garage.

- Surface habitable de 180 m<sup>2</sup>.
- Aménagement intérieur de 1<sup>re</sup> qualité, avec cheminée de salon.
- Aménagement extérieur très soigné.

Pour tous renseignements, s'adresser à

17-1625

**PROGESTION S.A.**  
037-234852 Rue Pierre-Aeby 187 1700 Fribourg

**A LOUER**

Immédiatement ou date à convenir, début de Pérolles, à 1 minute de la gare,

**BUREAUX**

de 5 1/2 pièces, grand hall

Possibilités de sous-louer.

Loyer mensuel seulement : **Fr. 750.- + Fr. 50.- charges.**

S'adresser :

☎ 037-22 10 89 ou 22 12 69

17-1615

**RESIDENCE MIKADO**

Devenez propriétaire d'un **APPARTEMENT DE GRAND STANDING** dans notre immeuble résidentiel au sommet du Schoenberg

5 1/2 pièces des Fr. 230 000.-  
6 1/2 pièces des Fr. 290 000.-

- Vue dominante sur Fribourg • Cadre privilégié
- Bus, écoles, centre commercial à proximité
- Isolation parfaite • Finitions au gré du preneur • Financement assuré

Renseignements, brochures, visites : **IMMOPARTICIPATION S.A.**

Beauregard-Centre Fribourg Tél. 037-24 86 21

A louer, à Matran dans maison familiale un

**appartement de 3 1/2 pièces**, confort avec jardin. Fr. 400.- tout compris.

Libre de suite ou à convenir.

Faire offres sous chiffre 17-20639, à Publicitas SA 1701 Fribourg

A louer à Rue, dans immeuble subventionné

**un appartement de 4 1/2 pièces**

avec confort. Loyer mensuel : Fr. 411.- + charges. Entrée : 1<sup>er</sup> mars 77. Pour tous renseignements s'adresser à

**REGIS SA** Service Immobilier Pérolles 34 1700 Fribourg

☎ (037) 22 11 37

17-1107

**A LOUER**

A Beauregard-Centre

**APPARTEMENT de 3 1/2 pièces**

+ cuisine. Libre de suite ou pour date à convenir.

☎ (037) 22 64 31

17-1706

**ESTAVAYER-LE-LAC**

A LOUER

**magnifique APPARTEMENT**

de 3 1/2 pièces + cuisine.

Libre de suite ou pour date à convenir.

☎ (037) 22 64 31

17-1706

**A louer**

Rte Villars-Vert 33-35-40

**3 pièces + cuisine**

Loyers intéressants.

☎ (037) 22 64 31

17-1706

**A VENDRE, 7 min. voiture du centre de Fribourg, situation tranquille et ensoleillée, proche écoles et centre d'achats**

**spacieuse VILLA de 6 1/2 pièces**

Grand séjour avec coin de feu, cuisine équipée, 2 salles de bains. Garage pour 2 voitures. Jardin d'agrément de 1000 m<sup>2</sup>.

Prix avantageux

Agence Immobilière Ernest Sallin 3, avenue Tivoli, 1700 Fribourg. ☎ 037-22 07 26

17-1628

**A LOUER**

Route de la Gruyère 10 à **MARLY**

**3 PIECES**

à Fr. 409.- + charges

Renseignements :

**Régie de Fribourg SA**

Pérolles 5a Fribourg ☎ 22 55 18 17-1617

**A LOUER A FRIBOURG**

Pour de suite ou date à convenir, dans quartier résidentiel

**vaste et spacieux APPARTEMENT de 3 1/2 pièces + garages**

avec grand living de 30 m<sup>2</sup>, salle de bains avec double lavabo, ensoleillement, vue imprenable.

Prix : Fr. 514.-, charges comprises.

Garages : Fr. 40.-.

Pour tous renseignements s'adresser à bel

17-1625

**PROGESTION S.A.**  
037-234852 Rue Pierre-Aeby 187 1700 Fribourg

**A LOUER**

Quartier Fort-St-Jacques

**STUDIO non meublé**

Régie Louis MULLER - Pillettes 1

☎ (037) 22 66 44

17-1619

Particulier cherche à acheter

**terrain à bâtir**

à Marly ou environs.

Offres sous chiffre 17-300308, à Publicitas SA 1701 Fribourg

Jeune couple cherche

**APPARTEMENT**

**2-3 1/2 pièces**

moyen confort ou évent. avec petits travaux de conciergerie.

☎ 24 86 49 (heures des repas)

81-61232

**A louer à Charmey studio meublé**

avec tout confort. Libre de suite.

Fr. 230.- par mois.

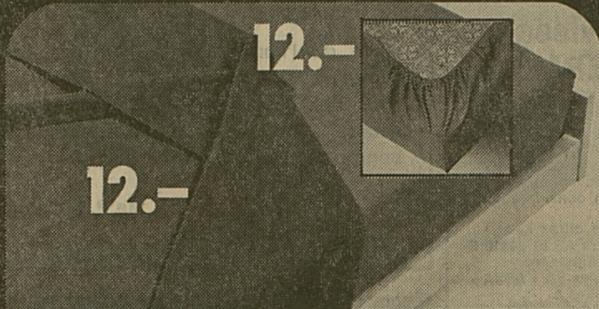
☎ (029) 5 22 39

81-212

# Couverture de laine

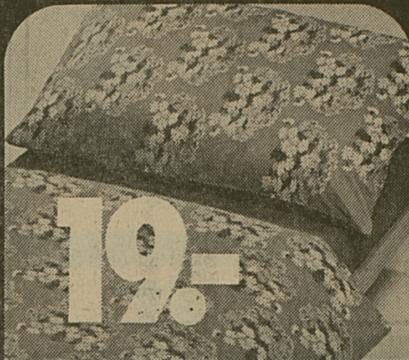
150x210 cm  
acryl, lavable,  
teintes: beige,  
vert, jaune,  
ciel, orange

**19.-**



**12.-**  
**Drap de lit en coton**  
160x250 cm, ourlet 1 et 5 cm,  
9 teintes (choc) et (pastel)

**12.-**  
**Drap-housse percale**  
90x190 cm  
teintes:  
(choc) et (pastel)

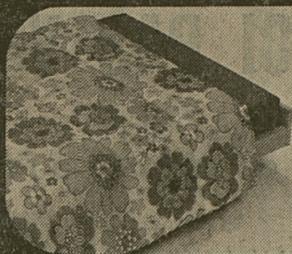


**19.-**  
**Garniture de lit**  
en coton (2 pièces)  
fourre de duvet (\*135 x 170 cm) et  
fourre de traversin, (\*\*65 x 100 cm)  
dessins à fleurs 19.-

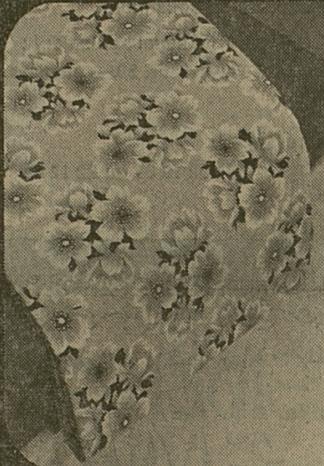


**Duvet plat**  
intérieur polyester,  
lavable  
135x170 cm **59.-**  
160x200 cm **79.-**

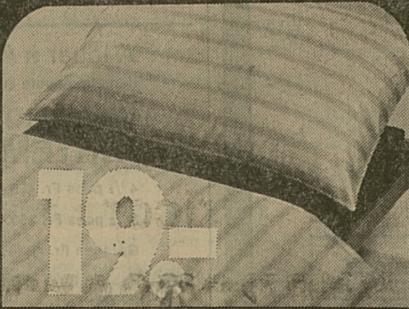
**Traversin**  
65x100 cm **25.-**



**Courtepointe**  
140x200 cm  
intérieur polyester,  
lavable,  
dessins modernes à fleurs **30.-**



**Drap en futaine**  
170x260 cm  
teintes diverses  
**15.-**



**19.-**  
**Garniture de lit**  
en bazin (2 pièces), fourre de  
duvet\* + fourre de traversin\*\*  
teintes: rose, abricot, jaune,  
ciel, tilleul 19.-

**Couvre-lit**  
à 2 volants nylon piqué,  
pour lit français **35.-**



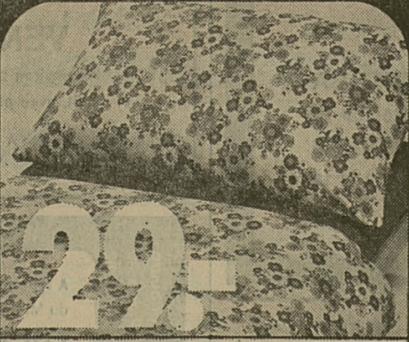
**Linge-éponge**  
50x85 cm · 4 teintes, qualité 4-  
9.-

**Lavette** 1.-  
26x26 cm

**Linge de bain** 9.-  
90x120 cm



**Nappe**  
130x160 cm  
imprimée, synthétique,  
facile à entretenir  
**15.-**



**29.-**  
**Garniture de lit**  
en coton imprimé (2 pièces)  
fourre de duvet\* + fourre de  
traversin\*\* 29.-

**Tapis de salle de bain**  
(3 pièces)  
lavables  
en machine,  
teintes unies **19.-**

**Linge de cuisine**  
65x45 cm  
pur coton **110**

**JUMBO**  
45 000 articles de marque à prix discount

**ESSENCE SUPER**  
98/100 oct.  
Chaque soir  
**OUVERT JUSQU'À 20 h.**  
samedi 8-17 h.

700 **P** gratuit

**Villars-sur-Glâne (Fribourg)**

**Bus Ligne 7**  
toutes les 10 minutes

PREMIERE CONFERENCE DE PRESSE DU NOUVEAU CONSEIL D'ETAT

# Deux objets principaux à l'ordre du jour de la session de février du Grand Conseil

Mardi prochain, pour le Grand Conseil issu des dernières élections, ce sera l'ouverture de la session de février. Si le menu parlementaire de cette session n'est pas très copieux, deux objets retiennent toutefois l'attention. Les députés devront se pencher sur un projet de loi sur la profession d'avocat destinée à remplacer un texte devenu désuet. Ils

auront aussi à se prononcer sur un additif à la convention passée en 1974 entre le Conseil d'Etat et la Fondation pour les bâtiments universitaires et portant sur un projet complémentaire à l'agrandissement des bâtiments de Miséricorde.

Hier matin, le Conseil d'Etat in corpore tenait sa première conférence

de presse de la législature 1977-1981. M. Rémi Brodard, président du Gouvernement fribourgeois était entouré de ses six collègues et de M. Georges Clerc, chancelier d'Etat. Les membres de l'Exécutif cantonal commentèrent dans le détail les divers projets qui seront soumis la semaine prochaine aux députés.



Le Conseil d'Etat in corpore, lors de la conférence de presse d'hier matin. De gauche à droite, MM. Georges Clerc, chancelier d'Etat; Marius Cottier, directeur de l'Instruction publique; Joseph Cottet, directeur de l'Agriculture, de la Police et des Affaires militaires; Rémi Brodard, directeur de la Justice, des Communes et Paroisses et président du Gouvernement fribourgeois pour 1977; Arnold Waeber, directeur des Finances; Ferdinand Masset, directeur des Travaux publics; Hans Bächler, directeur de la Santé publique et des Affaires sociales et Pierre Dreyer, directeur de l'Intérieur, de l'Industrie, du Commerce et de l'Artisanat.

# Projet complémentaire à l'agrandissement des bâtiments universitaires de Miséricorde Le Grand Conseil se prononcera

C'était à la veille de Noël : la Fondation pour les bâtiments universitaires et le rectorat de l'Université donnaient une conférence de presse pour présenter un projet complémentaire à l'agrandissement des bâtiments universitaires de Fribourg. Sans revenir en détail sur cette « rallonge » (voir « La Liberté » du 21 décembre 1976), rappelons qu'il s'agit en fait d'un paquet de trois projets venant se greffer sur les travaux d'agrandissement actuellement en cours de réalisation (le prolongement du bâtiment des cours et la fermeture du quadrilatère). Ces trois projets sont :

- la construction d'un parking souterrain de 160 places ;
- la couverture de la voie ferrée sur une longueur de 127 m à partir du pont de Miséricorde en direction de la gare pour éliminer les nuisances causées par le bruit des trains, tout en permettant l'aménagement d'un vaste parc de verdure ;
- la construction d'un nouveau restaurant universitaire devant remplacer le pavillon actuel dont le caractère provisoire avait été admis au moment de son installation, la nouvelle construction devant offrir 320 places pour le restaur-

ant et 120 places pour la cafétéria. D'un coût total de 7 977 100 fr (3 357 000 fr pour la couverture de la voie ferrée, 2 436 000 fr pour le parking souterrain et 2 184 000 fr pour le restaurant universitaire), ce projet complémentaire pourra être réalisé sans aucune participation financière de l'Etat, le financement étant assuré par la Confédération, à raison de 60 % du montant des trois projets, et par la Fondation pour les bâtiments universitaires qui s'engage à financer le solde de 40 %, prenant ainsi en charge la part de l'Etat.

Désireux d'aller de l'avant, les initiateurs de ce projet complémentaire déclaraient en décembre vouloir éviter tout impasse qui empêche une réalisation rapide. Et la question du financement résolue, il restait un point à régler, mais d'importance : ce projet complémentaire devait-il être soumis au Grand Conseil ? Le nouveau Conseil d'Etat a tranché par l'affirmative, estimant que le Grand Conseil, qui avait ratifié en novembre 1974, la convention passée entre l'Etat de Fribourg et la Fondation pour les bâtiments universitaires pour ce qui était de l'agrandissement des bâtiments, devait également être consulté

sur l'additif à la convention qui a été signé le 12 janvier dernier. Cet additif charge la Fondation pour les bâtiments universitaires de la construction et du financement de ce projet complémentaire.

Il ne fait aucun doute, ne serait-ce que pour une question de principe, que l'additif à la convention doit être soumis au Grand Conseil, commenta hier matin M. Marius Cottier, directeur de l'Instruction publique. De plus, la convention ratifiée à l'époque par le Grand Conseil ne faisait mention d'aucun des trois réalisations entrant dans le projet complémentaire.

Aussi le Conseil d'Etat invite-t-il le Grand Conseil à donner une nouvelle fois son approbation car, dit-il dans le message adressé aux députés, il entend « continuer à prendre ses responsabilités à l'égard de l'Université » et, en plus, il dit tenir compte du fait que « ces projets forment un ensemble avec l'agrandissement des bâtiments universitaires de Miséricorde, que la couverture de la voie ferrée et la création de places de parc avaient été fixées dès le début et que la réalisation de ce projet assure des travaux pour 7 977 100 fr ». (Lib.)

# Profession d'avocat: un projet qui « fait peau neuve »

Le Conseil d'Etat soumet au Grand Conseil un projet de loi sur la profession d'avocat. Il s'agit de « faire peau neuve » et de regrouper sous un même chapeau des textes éparpillés dans non moins de six lois différentes.

La loi sur les avocats date de 1851 ; elle est donc fille du régime radical qui a laissé une œuvre législative importante et souvent de qualité. Certaines de ses dispositions avaient été abrogées expressément ; d'autres étaient tombées en désuétude. Cette situation était de nature à créer une insécurité juridique. Dès 1938, l'Ordre des avocats s'était attaché à combler ce vide en proposant un avant-projet de « loi sur le barreau ». Cette initiative s'ensabla dans les tiroirs de l'administration. En 1971, le barreau revint à la charge et présenta un nouvel avant-projet. Celui-ci eut davantage de chance et il fut confié à une commission extra-parlementaire formée de représentants de l'Ordre des avocats, des autorités judiciaires et du Département de la Justice. L'avant-projet fut ensuite soumis pour consultation aux milieux intéressés qui formulèrent certaines observations tout en lui faisant bon accueil.

## BREF ET SOUPLE

Le projet présenté au Parlement cantonal se caractérise par sa souplesse et une relative brièveté. Cette souplesse, recherchée, devrait permettre de ne pas bouleverser la loi en raison de l'évolution constatée actuellement dans la profession (nouvelles formes d'organisation et de collaboration, spécialisation etc). Le projet vise également l'activité extrajudiciaire des avocats et non seulement celle qui consiste à représenter et à assister les parties en justice. La profession est soumise à autorisation du Département de la Justice. On y entre par la voie d'un stage d'une durée minimale de deux ans (la dispense partielle ne peut excéder huit mois) qui doit en majeure partie se dérouler dans une étude d'avocat. L'examen pour l'obtention du brevet de capacité est une épreuve orientée vers la pratique.

On peut être, à Fribourg, avocat et notaire. La question d'une incompatibilité entre les deux professions a été tranchée par la négative en 1967 au moment des débats sur la loi concernant la profession de notaire. Mais des abus ont été constatés, notamment par des autorités judiciaires. Le Conseil d'Etat n'est donc pas revenu sur le fond du

problème mais il a estimé indispensable d'inscrire dans le projet qu'un avocat ne pouvait accepter un mandat dans une affaire dont lui-même ou l'un de ses associés s'est occupé en qualité de notaire. Un article prévoit aussi que l'avocat s'abstient de toute activité incompatible avec la dignité de sa profession. En fait, on couche dans un texte légal, des usages déjà observés dans la profession ou du moins qui devraient l'être dans tous les cas. La loi fixe enfin que les prétentions pécuniaires de l'avocat envers son client relèvent du droit privé et que les honoraires sont calculés « compte tenu, notamment, du travail accompli, de l'importance et de la difficulté de la cause ». Elle précise également la marche suivie en cas de contestations relatives aux honoraires et donne au Tribunal cantonal le soin d'exercer une surveillance générale sur l'activité professionnelle des avocats. Des sanctions sont prévues qui sont le rappel à l'ordre, le blâme et la suspension jusqu'à six mois. Les arrêts ou l'amende sont prévus pour celui qui sans y être autorisé offrirait ses services au public en se prévalant du titre d'avocat. (fg)

# Allocations familiales : décision le 13 mars

Le dimanche 13 mars prochain sera chargé sur le plan des votations fédérales et cantonales. A une triple votation fédérale viendra en effet s'ajouter une double votation cantonale. Ainsi en a décidé le Conseil d'Etat.

C'est ainsi qu'en plus des initiatives fédérales sur « la protection de la Suisse » contre l'emprise étrangère, sur la limitation du nombre annuel des naturalisations et sur la limitation du droit de vote, lors de la conclusion de traités avec l'étranger, le corps électoral fribourgeois aura également à se prononcer sur deux sujets : les allocations familiales et un crédit pour les routes cantonales.

La lutte s'annonce d'ores et déjà

serrée pour les allocations familiales et le peuple aura à se prononcer :

● d'une part sur l'initiative législative en vue de modifier la loi fribourgeoise du 14 février 1945, créant en faveur des salariés une caisse cantonale de compensation pour allocations familiales ;

● et d'autre part, sur le contre-projet adopté l'année dernière, par le Grand Conseil sous le titre de « Loi du 5 novembre 1976, sur les allocations familiales ».

La deuxième votation cantonale portera sur le décret du 4 novembre 1976, relatif à l'ouverture d'un crédit d'engagement d'un montant de 11,8 millions destiné à l'aménagement du réseau routier cantonal

(Lib.)

# D'un projet à l'autre

Parmi les autres objets qui seront soumis la semaine prochaine au Grand Conseil, citons brièvement :

● Un autre projet de modification de la loi sur les routes : en août 1975, M. Léon Oberson, député, avait développé une motion demandant que le taux de subvention en faveur de l'aménagement sommaire des routes communales soit porté de 17 à 20 %. Le Conseil d'Etat avait combattu cette proposition mais le Grand Conseil s'était rangé au point de vue du motionnaire. Aussi le Conseil d'Etat est-il tenu de présenter un projet de loi qui satisfasse cette requête. Si le nouveau Grand Conseil accepte le projet, il en coûtera une dépense supplémentaire d'environ 500 000 fr. pour 1977. M. Ferdinand Masset, directeur des Travaux publics devait préciser que le Conseil d'Etat n'avait quant à lui pas changé d'avis, les aménagements sommaires n'étant que des palliatifs qui finissent par être plus onéreux que les aménagements complets.

● Un projet de décret relatif à la vente d'une parcelle de 10 000 m<sup>2</sup>, propriété de l'Etat de Fribourg, située sur les rives sud du lac de Neuchâtel, sur le territoire de la commune de Font et déjà en possession de l'Association des communes qui s'est constituée pour la construction de la station intercommunale d'épuration des eaux à Estavayer-le-

Lac - Font. Le Conseil d'Etat propose au Grand Conseil de ratifier la vente de cette parcelle au prix de 25 fr. le m<sup>2</sup>, ce prix élevé se justifiant par le fait que ce terrain aurait dû être destiné à une autre affectation, un projet de lotissement ayant même été élaboré. Le Conseil d'Etat estime d'autre part qu'une autre parcelle de 7966 m<sup>2</sup> destinée à l'extension de la station d'épuration doit faire l'objet d'une vente ultérieure.

● Plusieurs projets de décret concernant l'aménagement de routes (correction de la route Guin - Berg et aménagement de la route intercommunale Cottens - Lentigny) et l'endiguement des ruisseaux du Torrent et du Jorat sur la commune de Lessoc.

● Un projet de décret relatif à la dette publique de l'Etat et un rapport concernant l'utilisation de l'emprunt à buts déterminés 7 % 1975-1987 de 5 mio de francs.

● Le Grand Conseil aura aussi à se prononcer sur cinquante demandes de naturalisations et douze cas de recours en grâce.

● De la petite cuisine enfin au menu de cette session puisque les députés étudieront aussi la possibilité d'augmenter les jetons de présence qu'ils reçoivent lorsqu'ils sont présents... (Lib.)

# Nominations et démissions

Clinique d'ophtalmologie de l'Hôpital cantonal

Médecin-adjoint désigné

Un nouveau médecin a été désigné par le Conseil d'Etat pour venir renforcer l'équipe du corps médical de l'Hôpital cantonal. Il s'agit du Dr Samuel Spress, médecin spécialiste FMH en ophtalmologie, actuellement à Lausanne, qui occupera la fonction de médecin adjoint auprès de la clinique d'ophtalmologie de l'Hôpital cantonal.

## UN NOUVEAU MEDECIN A MORAT

Une patente de médecin a également été octroyée au Dr Paul Max Kehrlé, de Berne et Brienz, qui ouvrira son cabinet à Morat.

## DEMISSIONS...

Le Conseil d'Etat a d'autre part :

- accepté avec remerciements pour les bons services rendus, la démission de : — M. Marcel Brügger, à Marly, ingénieur-technicien ETS auprès de l'Office cantonal de la protection des eaux ; — M. René Mauroux, à Estavayer-le-Lac, en tant que membre de la commission de surveillance du Collège St-Michel et de la commission du Musée d'art et d'histoire ;

## ... ET NOMINATIONS

- nommé MM. Joseph Colliard, agriculteur à Châtel-St-Denis ; Sernin Seydoux, chef d'exploitation, à Sorens ; Michel Bays, inspecteur forestier, à Fribourg et Maurice Monney, membre des commissions de remaniement des autoroutes, à Châbles, en qualité de commissaires civils pour la partie française du canton. (Lib.)

# Broye Broye Broye

## Cours d'eau menaçants

Les fortes chutes de pluie de ces jours derniers ont provoqué en plaine une fonte précipitée de la neige qui, depuis quelques semaines, recouvrait la campagne. En quelques heures, le niveau des ruisseaux et rivières s'est considérablement élevé, si bien que des inondations se sont déjà produites en certains endroits. D'autre part, plusieurs centimètres d'eau recouvrent de nombreux champs et chemins. (GP)

## Les accidents

### Guin : camion contre voiture

Vers 6 h 50 hier à la sortie du village de Guin, un semi-remorque valaisan qui se dirigeait vers l'entrée de l'autoroute, ne respecta pas la priorité qu'il devait accorder et emboutit une automobile qui arrivait en sens inverse. Les dégâts s'élevèrent à 5000 francs. (Lib.)

### Quand la neige tombe des toits...

... et que les voitures stationnent en dessous, les capots s'enfoncent et les dégâts s'élevèrent :

**Fribourg :** A la Grand-Rue, 5 voitures ont été endommagées, 15 000 francs de dégâts. A la gare, un véhicule a subi 500 francs de dommages. A la rue du Simplon, c'est 3000 francs de dégâts qu'a subis une automobile, et à la rue des Alpes, une voiture vaudoise a eu droit à 1500 francs de dommages.

**Promasens :** Une automobile a également subi 2000 francs de dégâts.

**Romont :** C'est 4500 francs de dommages qui ont été causés à un véhicule. (Lib.)

### Guin : tôles froissées

Un habitant de Guin qui circulait au volant de sa voiture, hier vers 18 h 15, en direction du centre du village, dérapa sur la chaussée mouillée et emboutit le véhicule d'un habitant de Heitenried qui venait en sens contraire. Les dommages se montent à 5000 francs. (Lib.)



Madame Marcel Piccand-Telley, à Fribourg, av. St-Paul 5 ;  
Mademoiselle Gisèle Piccand, à Fribourg et son fiancé Monsieur Jean-Marc Rossier, à Dornach ;  
Monsieur et Madame Marc Jördan-Piccand et leur fils Frédéric, à Fribourg ;  
Monsieur et Madame Victor Piccand, à Coire et famille ;  
Monsieur et Madame Henri Piccand et famille, à Fribourg ;  
Monsieur et Madame Constant Rossier-Piccand, à Penthalaz (VD) ;  
Monsieur et Madame Louis Telley-Delley, à Onnens, leurs enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants ;  
ainsi que les familles parentes et alliées,

ont le regret de faire part du décès de

**Monsieur  
Marcel PICCAND**

leur cher époux, père, grand-père, beau-père, frère, beau-fils, beau-frère, oncle, cousin, parent et ami que Dieu a rappelé à Lui, le 25 janvier 1977, à l'âge de 53 ans, après une longue maladie chrétiennement supportée, muni des sacrements de la sainte Eglise.

L'office de sépulture sera célébré en l'église du Christ-Roi, à Fribourg, le vendredi 28 janvier 1977, à 14 heures 30.

Le défunt repose en la chapelle mortuaire de l'église.

Veillée de prières en l'église, ce jeudi 27 janvier 1977, à 19 heures 45.

R.I.P.

Le présent avis tient lieu de faire-part.

17-1601



La Maison Gremaud & Cie, Machines agricoles, Fribourg

a le profond regret de faire part du décès de

**Monsieur  
Marcel PICCAND**

frère de M. Henri Piccand, associé et patron

L'office d'enterrement sera célébré le vendredi 28 janvier 1977, à 14 heures 30, en l'église du Christ-Roi.

17-918



1976

1977

Un an déjà que tu nous as quittés, dans nos cœurs, chère épouse et maman, nous gardons ton souvenir.

Ton époux, tes enfants, tes parents et amis

La messe d'anniversaire

pour le repos de l'âme de notre chère épouse et maman

**Madame  
Yvonne FAVRE-CORPATAUX**

sera célébrée le samedi 29 janvier 1977, à 20 h., en l'église paroissiale d'Onnens.

17-20595



Remerciements

Profondément touchée par les nombreuses marques de sympathie et d'affection reçues lors de son grand deuil, la famille de

**Madame  
Lucie BISE-PILLONEL**

Remercie toutes les personnes qui ont pris part par leur présence, leurs dons de messes, leurs envois de couronnes et de fleurs, leurs messages de condoléances, et qui l'ont entourée dans son épreuve. Elle les prie de trouver ici l'expression de sa reconnaissance émue.

Un merci tout spécial au clergé, à M. le Dr Braaker, ainsi qu'aux différentes délégations.

L'office de trentième

sera célébré en l'église de Seiry, le samedi 29 janvier 1977, à 9 h.

Janvier 1977

17-20554



Madame Rose Vauthey-Déglise, à Attalens ;  
Madame et Monsieur Cyrille Monnard-Vauthey et leurs enfants, à Attalens ;  
Monsieur et Madame Marcel Vauthey-Vienne et leurs enfants, à Granges et Pontresina ;  
Madame et Monsieur Max Bulliard-Vauthey et leurs enfants, à Orsonnens et La Chaux-de-Fonds ;  
Madame et Monsieur Joseph Bochud-Vauthey et leurs enfants, à Lausanne ;  
Monsieur et Madame André Vauthey-Jonneret et leurs enfants, à Châtel-Saint-Denis ;  
Madame et Monsieur Gabriel Bochud-Vauthey et leurs enfants, à Bulle ;  
Madame et Monsieur Louis Tâche-Vauthey et leurs enfants, à Granges ;  
Madame et Monsieur Roger Buchs-Vauthey et leurs enfants, à Lausanne ;  
Monsieur et Madame Gérard Vauthey-Vianes et leurs enfants, à Chardonne ;  
Madame et Monsieur Alexis Buchs-Vauthey et leurs enfants, à Bossonnens ;  
Madame veuve Joseph Vauthey-Villars et ses enfants ;  
Les familles de feu Maurice Vauthey-Genoud, à Remaufens ;  
Les familles de feu Bernard Moret ;  
Sœur Rose-Hélène Déglise, à Monthey ;  
Madame veuve Cécile Déglise, à Remaufens et ses enfants ;  
Les familles Tâche, Monnard ;  
ainsi que les familles parentes, alliées et amies,  
ont la profonde douleur de faire part du décès de

**Monsieur Albert VAUTHEY**

leur très cher époux, papa, grand-papa, beau-père, beau-frère, parrain, oncle, cousin et ami, que Dieu a rappelé à Lui, dans sa 77e année, réconforté par les sacrements de l'Eglise.

L'office d'enterrement sera célébré en l'église d'Attalens, le samedi 29 janvier 1977, à 14 heures 45.

R.I.P.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

17-20715



La direction et le personnel des grands magasins « La Placette »

font part du décès de

**Monsieur  
Marcel PICCAND**

fidèle collaborateur et collègue pendant 34 ans

L'office d'enterrement sera célébré en l'église du Christ-Roi à Fribourg, vendredi 28 janvier 1977, à 15 heures.



Remerciements

Profondément touchée par les nombreux témoignages de sympathie et d'affection reçus lors de son grand deuil, la famille de

**Monsieur  
Henri CURTY**

vous remercie sincèrement de votre présence, de vos dons de messes, de vos envois de fleurs, de vos messages de condoléances et vous prie de trouver ici l'expression de sa profonde reconnaissance.

Un merci spécial à M. le curé Stöckli, à M. le chapelain Camélique, au chœur mixte d'Orsonnens, au Conseil municipal de Lausanne, à M. Roger Muginy, Conseiller national et Conseiller municipal, à M. R. Deppen Conseiller municipal et directeur de la police, au major Graz, commandant de police municipale, au Corps de la police municipale lausannoise, à la chorale de la police, aux délégations des polices cantonales de Vaud, Genève, Neuchâtel, Valais, Fribourg, de la direction des douanes, du Corps des sapeurs-pompiers de Lausanne et de l'Association des fonctionnaires de police.

La messe de trentième

sera célébrée en l'église d'Orsonnens, le samedi 29 janvier 1977, à 16 heures 15.

17-20622



Remerciements

Profondément touchée par les nombreux témoignages de sympathie et d'affection, reçus lors du décès de

**Monsieur  
Johann EGGER**

sa famille remercie très sincèrement toutes les personnes qui ont pris part à son épreuve, par leurs dons de messes, leurs prières, leurs envois de fleurs et de couronnes.

L'office de trentième

sera célébré en l'église paroissiale de Cormondes, le samedi 29 janvier 1977, à 9 heures.

17-1700



Madame et Monsieur Meinrad Cajoux-Ruffieux et leurs enfants Véronique, Olivier et Catherine, à Fully ;  
Monsieur et Madame Pierre Ruffieux-Ramuz et leurs enfants Jacques, Anne-Marie, Jean-Philippe et François, à Echarlens ;  
Monsieur et Madame André Ruffieux-Morand et leurs enfants Anne, Silvia et David, à Villars-sur-Glâne ;  
Monsieur et Madame Raymond Ruffieux-Menoud et leurs filles Géraldine et Marlène, à Ostermundigen ;  
Madame Elisabeth Bottinelli-Ruffieux, à Fribourg, et familles ;  
Madame Marie Ruffieux-Ottor, à Vuadens, et familles ;  
Les familles de feu Louis Ruffieux-Glauser ;  
Famille Pierre Gremaud-Gremaud, à Echarlens ;  
Famille Louis Gremaud-Léva, à Broc ;  
ainsi que les familles parentes et alliées,

ont le chagrin de faire part du décès de

**Monsieur  
Fernand Ruffieux**

leur très cher papa, grand-papa, beau-père, frère, beau-frère, oncle, cousin, parrain et ami, survenu le 25 janvier 1977, dans sa 73e année, muni des sacrements de l'Eglise.

L'office d'enterrement aura lieu à Echarlens, le vendredi 28 janvier 1977, à 14 h. 30.

Selon le désir du défunt, prière de ne pas apporter de fleurs, mais de songer aux œuvres missionnaires et l'aide aux enfants handicapés.

Domicile mortuaire : poste Echarlens.

R.I.P.

Cet avis tient lieu de lettre de faire-part.

17-13600



Monsieur François Muriset et sa fille Cosette, à Neuchâtel ;  
Madame Aurélie Pillonel, à Bollion (FR) ;  
ainsi que les familles Romy, Gagnaux, Pillonel, Muriset, parentes, alliées et amies,

ont la profonde douleur de faire part du décès de

**Madame  
François Muriset**

née Nelly Pillonel

leur très chère et regrettée épouse, maman, fille, sœur, belle-sœur, tante, cousine, marraine, parente et amie, que Dieu a rappelée à lui subitement, dans sa 57e année.

2006 Neuchâtel, le 25 janvier 1977  
Charmettes 77

La messe de requiem

sera célébrée en l'église Saint-Nicolas de Vauseyon, jeudi 27 janvier 1977, à 9 h., suivie de l'inhumation au cimetière de Beauregard.

Le corps repose au pavillon du cimetière de Beauregard.

R.I.P.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

17-20680

POMPES FUNEBRES



**PAUL MURITH  
FRIBOURG**

PEROLLES 27 TEL. 22 41 43

par ses compétences et sa  
discretion assure aux familles  
éprouvées un service parfait.

Boîte aux lettres

Collège St-Michel : « la triste vérité... ! »

Monsieur le rédacteur,  
Voici la pénible histoire vécue par 18 jeunes étudiants dont l'enthousiasme vitalité s'est quelque peu réduite devant l'incapacité d'une autorité (à laquelle nous aurions donné le bon Dieu sans confession), nous avons nommé l'autorité du Collège St-Michel.  
Notre histoire débute il y a bien 4 ans sonnés à l'horloge du temps perdu. Des jeunes, frais émoulus de l'école primaire ou de l'école secondaire se sont mis en tête d'entreprendre de laborieuses et fructueuses études en vue d'obtenir un bac commercial, c'est-à-dire de partir sur le long chemin de la vie avec un bon (solide) bagage. Ils sont pleins de volonté et de solidarité, ils se tiennent les coudes aussi bien dans le succès que dans le malheur. Les embûches ne manquent pas. Le corps professoral tantôt les encourage tantôt leur fait des remontrances. Puis, peu à peu, on modifie le programme et on les persuade que le chemin qu'ils ont choisi offre une plus belle ligne d'horizon que le simple bac soit une maturité de type E reconnue fédéralement. Nous poursuivons nos études dans un esprit de classe des meilleurs qui soient. Cette maturité, toute la classe l'obtiendra ou personne ne pourra vraiment être satisfait. On fait pour le mieux...

Nos compères (c'est-à-dire les héros de cette histoire...) arrivent enfin au terme de leur escalade à St-Michel, au seuil de la vie avec un grand V, mais qu'est-ce qui les attend?... Un scandale, non le terme n'est pas trop fort car il s'agit bien d'un scandale: leur maturité n'est pas reconnue fédéralement.

Alors qu'ils s'étaient soucieux maintes fois de la reconnaissance de cette maturité qui leur fut garantie de longue date, la désillusion tomba lors de la remise des résultats. En effet, la Commission fédérale de maturité signala que le programme qu'elle avait accepté en début d'année ne correspondait pas au programme effectivement enseigné dans cette école. Comment ne pas s'indigner devant une telle insouciance des autorités concernées, qui n'ont pas eu la présence d'esprit d'entreprendre des démarches indispensables à temps, qui n'ont pas en cours de chemin contrôlé le niveau des études, qui n'ont pas corrigé les lacunes professorales?

Elle est bien triste la figure que cache l'honorable façade du Collège St-Michel. Méfiez-vous, n'allez plus vous y méprendre!

Nous espérons et souhaitons aussi que l'actuel conseiller d'Etat directeur de l'Instruction publique et des cultes prendra plus à cœur sa tâche. Quel fut donc le rôle de nos anciens dirigeants?

Le peu de fait qu'ils attribuent à la formation sérieuse de jeunes étudiants nous autorise à demander des comptes. Nous accusons ouvertement et publiquement le recteur du Collège Saint-Michel d'irrespect qualifié envers la personnalité de ses élèves, et nous demandons sa démission afin qu'il n'y ait plus de scandale de ce genre et afin que des milliers de parents puissent envisager l'avenir de leur progéniture avec sérénité et sans que des «insoucians» viennent jouer les trouble-fête!

Les élèves de la 4e, E 2  
1975-1976  
C.S.

Les textes publiés sous cette rubrique ne reflètent pas forcément l'opinion de la Rédaction.

Communiqués

Notre-Dame de Bourguillon

Jeudi soir, à 20 heures, chapelet et messe.

Fête de saint Thomas d'Aquin

Le vendredi 28 janvier, la Faculté de théologie organise une eucharistie concélébrée à la chapelle du couvent de Saint-Hyacinthe, à 18 h. L'hymne sera prononcée par le R.P. Richard Freidli, prieur du couvent de Saint-Hyacinthe.

Vie montante du Christ-Roi

La messe mensuelle aura lieu vendredi 28 janvier, à 15 h., à la chapelle de la Ste-Vierge. Une petite discussion à la salle paroissiale suivra immédiatement.

CAMP DE SKI AU LAC-NOIR

pour enfants de 7 à 15 ans.

Camp de Carnaval du 21 au 26 février Fr. 155.— (tout compris).

Inscription jusqu'au 1er février, chez: Favre-Sport, Coop City, Centre culturel Coop, Coop Marly.

17-20542

Ville de Fribourg Ville de Fribourg Ville de Fribourg

L'UNIVERSITE A OUVERT SES PORTES AUX FUTURS ETUDIANTS Deux missions complémentaires

Hier, mercredi, vers 10 heures, Fribourg a vu des petits groupes de futurs bacheliers et bachelères, se rendre soit au fond de Pérolles, à la Faculté des sciences (médecine, mathématiques, physique, chimie), soit à Miséricorde, à la Faculté des sciences humaines (sciences sociales et économiques, lettres, psychologie). L'Université ouvrait en effet ses portes à ceux qui envisagent d'y poursuivre leurs études, et ils étaient conviés à une journée d'information.

Celle-ci commença par un contre-temps. Les élèves attendus de la Suisse allemande (une centaine) ne purent être là à 10 heures 30, comme le prévoyait l'horaire, en raison d'un retard des trains sur la ligne Berne-Fribourg. Le recteur Gaston Gaudard fit quand même son allocution d'introduction, à l'Aula de l'Université, devant 250 élèves environ, romands pour la plupart. Le recteur définit tout d'abord ce qu'est une Université. Si autrefois, le terme signifiait essentiellement le rassemblement des disciples autour du Maître, qui dispensait le savoir, aujourd'hui, la notion englobe une institution chargée de deux missions. La première est l'enseignement, la transmission des connaissances. La deuxième est la recherche, indispensable pour faire reculer toujours plus les limites de l'inconnu.

Le recteur présenta ensuite l'Université de Fribourg par une série de chiffres: 4200 étudiants (les filles ne représentent qu'un quart de cet effectif), dont 22 pour cent de Fribourgeois, 53 pour cent de Confédérés et 25 pour cent d'étrangers; 120 professeurs à plein temps, 200 collaborateurs scientifiques ou assistants. L'Université de Fribourg présente deux avantages spécifiques: elle n'est pas trop grande, ce qui faci-

te beaucoup les contacts. Elle est la seule d'Europe occidentale à être bilingue.

FERME VOLONTE

Enfin, le recteur décrivit ce que l'Université demande aux étudiants. Ceux-ci, outre, bien sûr, une maturité de type classique ou scientifique, doivent être animés de la ferme volonté de mener leurs études à terme. Actuellement, où les places deviennent rares, il s'agit de bien les occuper.

Le recteur rappela la nécessité d'une préinscription — en raison précisément du très grand nombre de candidats — pour les études de médecine, de psychologie et de pédagogie curative.

Les élèves se divisèrent ensuite en groupes, selon leurs intérêts, pour la visite des lieux; ils purent également discuter avec des professeurs, prêts à les renseigner tant sur la marche des études, les exigences requises, que sur les possibilités de débouchés.

abv



Le recteur Gaston Gaudard en conversation avec des gymnasiennes, dans le hall de l'Université à Miséricorde. (Photo J.-L. Bourqui)

PALMES ACADEMIQUES A UN AVOCAT FRIBOURGEOIS

Ce soir, à 18 h. 15, dans le hall d'honneur de l'Université, l'ambassadeur de France décernera à Me Louis Dupraz, les Palmes académiques. La cérémonie aura lieu sous les auspices de la Société française et de l'Alliance française de Fribourg.

Voilà une nouvelle qui réjouira les nombreux amis que Me Louis Dupraz a su faire, dans tant de milieux civils et militaires qu'il a fréquentés au cours de sa longue carrière. Je laisse à celui qui, le plus tard possible, prononcera l'oraison funèbre de notre ami, le soin de raconter par le détail le « cursus honorum » particulièrement riche, que le récipiendaire a suivi depuis son entrée dans la vie publique. Qu'il nous suffise de dire qu'il a gravi successivement presque tous les degrés de la hiérarchie civile, cantonale et communale, sans compter le nombre de ses galons.

Ce que je voudrais dire, c'est pourquoi il me paraît justifié de voir la France voisine distinguer un esprit brillamment marqué par cette culture classique et, disons le mot, latine, qu'on nous dispensait avant que ne paraissent les pédagogues modernes.

Certes, Me Dupraz est un esprit hors format. A Belles-Lettres, où nous l'appelions Ludovic pour le distinguer d'autres Louis, il animait les discussions et, en fin de séance, récitait avec un fort juste sentiment, des poèmes de Laforgue, qu'il affectionnait particulièrement. Mais déjà Cléo l'avait effleuré de son aile et le vaste champ de l'Histoire lui offrait, pour occuper ses loisirs, toutes sortes d'inconnus ou d'innexactitudes, qu'il se plaisait particulièrement, par de patientes et minutieuses recherches, à combler ou à rectifier. Il abordait les problèmes historiques avec la même méthode méticuleuse qu'il apportait à l'étude de ses dossiers judiciaires ou juridiques.

Il me plaît de rappeler que, lorsque assez tard, lui vint le virus de la vie politique, il ne consentit à s'affilier à un parti que si celui-ci apportait une correction à son étiquette par l'adjonction du mot « libéral », ce qui lui permit d'œuvrer en pleine communion d'idée avec son ami, feu le conseiller fé-

déral Jean Bourgknecht.

La liste de ses publications historiques est fort longue, de St-Maurice d'Againe à l'âge de la naissance du Christ, en passant par le Royaume des Francs. Elles lui valurent d'ailleurs le grade de Docteur honoris causa de la Faculté des lettres. C'est là la preuve que ses pairs

ne le tenaient pas pour un amateur.

Nous nous joignons donc à tous ses amis pour le féliciter de cette distinction méritée et lui souhaiter de continuer longtemps encore avec cette verve que nous aimons, une vieillesse studieuse et fertile.

Henri Droux

Chronique judiciaire Chronique judiciaire

Au Tribunal criminel de la Sarine Il connaissait la musique...

« Comment payer mes dettes? J'étais dans une situation financière difficile et j'ai subi dans mon commerce une perte de 50%... Et puis tous ces procès m'ont coûté de l'argent. J'ai dû payer. » C'est un récidiviste âgé de 50 ans qui s'exprimait ainsi hier matin devant les juges du Tribunal criminel de la Sarine, présidé par M. Raphaël Barras.

En mai dernier, ce commerçant fribourgeois, qui avait de nombreux créanciers à satisfaire et se trouvait pris de court pour faire face à ses engagements, remplit auprès d'une banque une demande de crédit de 10 000 francs au nom de son frère et à l'insu de ce dernier. Il signe ensuite le contrat de prêt et la reconnaissance de dette en apposant sous la mention « emprunteurs » le nom de son frère et en signant au nom d'une codébitrice fictive.

C'est sans difficulté qu'il retirera à la poste le montant de 10 000 fr. sous pli d'une valeur déclarée de 300 fr., prétendant à l'employé confiant qu'il remettra la somme à son frère. Le commerçant, qui n'a pas remboursé cet emprunt, a en outre de multiples dettes, pour un total de 80 000 fr.

« On va dire de l'autre côté de la barre que l'accusé est une victime et que les vrais coupables sont les banquiers et les postiers », entonna Me Joseph-Daniel Piller, procureur général, qui coupa allégrement l'herbe sous les pieds de la défense. « Nous n'avons pas affaire à un innocent débarquant d'une campagne lointaine, qui s'est laissé prendre par une annonce et a été induit en erreur ou en tentation grave. Il connaît la musique ». Le mi-

nistère public n'admit pas comme excuse la situation financière pénible de l'accusé, ni sa situation personnelle. Il requit une peine de 12 mois d'emprisonnement et demanda impérieusement la révocation d'un sursis accordé en janvier 1976, le problème de la révocation de deux autres sursis accordés en 1975 devant être résolu par le Tribunal.

Me José Kaelin, défenseur d'office, peignit l'accusé comme une victime de la société où « la considération sociale est proportionnelle au compte en banque, à la grandeur de l'automobile et la somptuosité de l'habitation ». Soulignant le fait que son client avait agi par vol éventuel, car « en souscrivant à un prêt et bien que conscient du fait que le résultat pouvait se produire, il ne l'attendait pas avec certitude », Me Kaelin demanda que le Tribunal ramènât la peine requise par le Ministère public à 10 mois d'emprisonnement avec sursis, car c'était la première fois que son client comparait devant un Tribunal criminel.

Les juges qui ont retenu l'escroquerie et le faux dans les titres ont condamné le commerçant à une peine de 9 mois d'emprisonnement avec sursis pendant 2 ans ainsi qu'aux frais de la cause. Le Tribunal a également prononcé la révocation de sursis accordés successivement les 23 juillet 1975 (2 mois), 1er octobre 1975 (1 mois) et le 21 janvier 1976 (1 mois), en vertu de l'article 41 ch. 3 al. 1 du Code pénal suisse. Des conclusions civiles, d'un montant d'environ 1075 francs, à un intérêt de 5%, ont en outre été retenues.

F.J.

De passage à Fribourg...

M. L. Alexandrenne



Ministre du développement industriel du Sénégal

Dans le cadre d'un séjour qu'il effectue actuellement dans notre pays, M. Louis Alexandrenne, ministre du développement industriel et de l'environnement de la République du Sénégal a fait halte à Fribourg mardi en fin d'après-midi, avant de se rendre à Berne pour rencontrer MM. Ernst Brugger, chef du Département fédéral de l'économie publique et Paul Jolles, directeur de la Division fédérale du commerce. Hôte du conseil d'administration du groupe Sibra Holding SA et du Consulat du Sénégal à Fribourg, le ministre africain a participé à un cocktail offert en son honneur au restaurant du Cambrinus et au cours duquel il a pu s'entretenir avec les représentants des autorités cantonales — représentées notamment par MM. Pierre Dreyer, chef du département de l'industrie, du commerce et de l'artisanat et Hubert Lauper, préfet de la Sarine — et avec de nombreux représentants des milieux de l'industrie et des affaires.

Il fut salué par M. Claude Blancpain, vice-président de Sibra Holding SA qui dit notamment toute sa reconnaissance pour le précieux concours apporté par le ministre sénégalais du développement industriel lors de l'implantation de Sibra à Dakar.

Avec une verve et une aisance qui ne manquèrent pas d'impressionner l'auditoire, M. Alexandrenne souligna tout particulièrement les similitudes d'idées qui existent entre le Sénégal et la Suisse qui sont favorables à un accroissement des échanges entre les deux pays. La politique d'industrialisation que poursuit le Gouvernement sénégalais, expliqua le ministre, se veut libérale de manière à offrir des possibilités d'implantation attractives pour les investisseurs étrangers. Parlant de la politique de sénégalisation, M. Alexandrenne déclara que l'Etat, tout en veillant à préserver certaines participations, n'entendait pas être un Etat-patron, mais qu'il entendait bien davantage jouer un rôle d'orientation. « Nous n'avons pas de pétrole, mais des idées et je suis venu vers vous car c'est une habitude pour nous d'aller vers nos voisins » déclara en conclusion le ministre sénégalais du développement industriel.

Deux entreprises fribourgeoises sont à ce jour implantées au Sénégal. Il s'agit d'une part des Imprimeries St-Paul qui, en 1955 déjà, ont ouvert une imprimerie en plein centre de Dakar. L'imprimerie St-Paul de Dakar occupe actuellement une cinquantaine de personnes et assure notamment l'impression de l'hebdomadaire « Afrique Nouvelle ». D'autre part, depuis janvier 1975, le groupe Sibra Holding tente une première implantation en Afrique avec la mise en activité d'une brasserie qui, outre la bière, produit également des boissons sans alcool et travaille également sous licence. L'objectif de Sibra est d'accroître sa part du marché des boissons dans ce pays pour rentabiliser une opération sur laquelle des informations seront données en mars prochain lors de l'assemblée générale du groupe qui se tiendra à Fribourg.

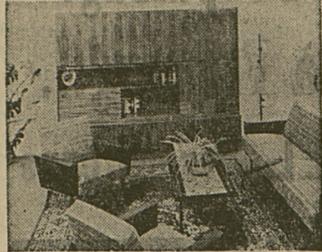
Il convient de mentionner également que l'entreprise Stephan SA, à Givisiez, s'est vu attribuer un important contrat portant sur la construction d'ateliers pour la Compagnie nationale des chemins de fer sénégalais.

C.J.

Salon Votre Beauté  
J. TISSOT  
soins du visage • maquillage • épilation • massages  
soins du corps • paraffine • bains de vapeur  
COIFFURE JOSIANE  
Pérolles 55 \* 2<sup>e</sup> étage \* Tél. 037-22.4027

**VENTE DIRECTE  
DISCOUNT**

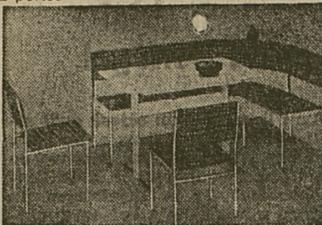
vous réalisez une économie appréciable



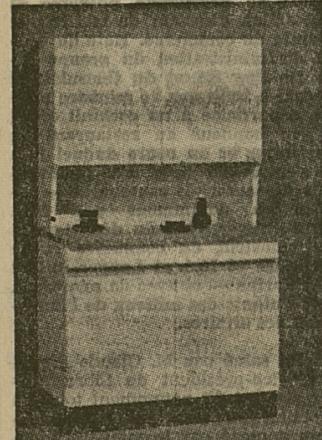
**Salon** 490.-  
avec sofa transformable  
**Buffet de salon** 690.-  
dès



**Studio** 398.-  
complet avec armoire à 2 portes



**Banc d'angle** 195.-  
avec 2 coffres

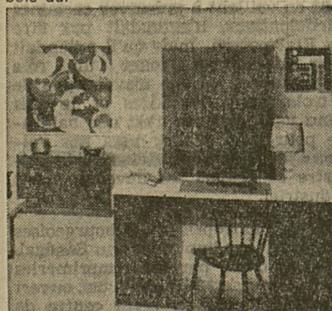


**Buffet de cuisine** 395.-  
tout en formica

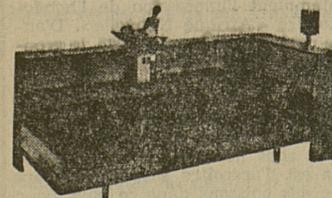


**Commode** 128.-  
**Table de nuit** 87.-  
**Coffre à literie** 98.-

**Armoire 2 portes** 178.-  
bois dur



**Bureau** 298.-  
140 x 60 cm seulement

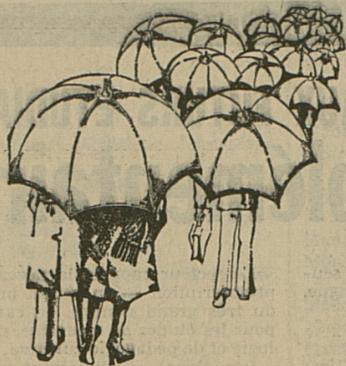


**Divan-lit à lattes** 67.-  
**Matelas** 53.-

**Entourage** 235.-  
bois dur, avec coffre à literie

**B. BOSCHUNG**  
Halle à meubles S.A.

Route de Berne FRIBOURG ☎ 037/22 12 15  
17-312



**FRANÇAIS - ALLEMAND  
ANGLAIS  
ITALIEN - ESPAGNOL**

Cours trimestriels, prix de base de la leçon de 1 h. 1/2 : Fr. 5.-.

**COMPTABILITE**

12 leçons de 2 heures : Fr. 96.-, matériel non compris.

**DACTYLOGRAPHIE**

cours trimestriel, prix de base de la leçon de 1 h. 1/2 : Fr. 6.50.

**SOINS DE BEAUTE  
ET MAQUILLAGE**

5 leçons de 1 h. 1/2 : Fr. 40.-.

**COUTURE**

Cours trimestriel, prix de base de la leçon de 2 heures : Fr. 6.50.

**GUIRE CLASSIQUE**

Cours trimestriel, prix de base de la leçon de 1 heure : Fr. 7.50.

**GUIRE  
ACCOMPAGNEMENT**

Cours trimestriel, prix de base de la leçon de 1 heure : Fr. 5.-.

**CULTURE PHYSIQUE  
DAMES**

Cours trimestriel, prix de base de la leçon de 1 heure : Fr. 5.-.

**JUDO**

Cours trimestriel, prix de base de la leçon de 1 h. 1/2 : Fr. 7.50.

**CLAQUETTES**

10 leçons de 1 heure : Fr. 50.-.

**GYM'JAZZ**

10 leçons de 1 heure : Fr. 50.-.

**ATELIER DE CREATION  
POUR ENFANTS**

Céramique - Mosaïque - Dessin - Macramé - etc.  
Cours trimestriel.

Inscriptions et renseignements à :



☎ (037) 22 43 00  
11, rue Guillimann - 1700 Fribourg

**Offres et demandes d'emploi**

**MECANICIEN**

sur automobiles.

- Place stable pour candidat sérieux
- Avantages sociaux
- Climat de travail agréable dans locaux modernes.

S'adresser au :  
**GARAGE DU STADTBERG - FRIBOURG**  
Stadtberg 49 - ☎ 037-22 41 29

17-603

**BANQUE DE LA GLANE & DE LA GRUYERE**

ROMONT

BULLE

CHARMEY

**AUGMENTATION DU CAPITAL SOCIAL  
DE Fr. 2400000.- à Fr. 4000000.-**

Sont mises en souscription :

**6000 actions de Fr. 200.- nominal chacune**  
réservées aux anciens actionnaires. 2 coupons No 7 donnent  
droit à une action nouvelle au prix de **Fr. 350.-**

**2000 actions nouvelles de Fr. 200.- nominal chacune**

en souscription libre au prix de **Fr. 380.-** l'action.

Délai de souscription :

**du 21 janvier au 11 février 1977**

Libération : Jusqu'au 25 mars 1977

Dernier dividende payé : 9 %

17-12811

**Actions à des prix imbattables**

Vino da Pasto litre 1.50  
ALGERIE Sup. litre 1.85  
PRUNEAU JULES BLANC litre 16.50

**MARCHÉ GAILLARD**

Marly Tél. 037-46 13 49

17-52

**Offres et demandes d'emploi**

**Constructions métalliques**



☎ 037/31 15 94

Télex 36467 AMV CH

cherche :

**un chef monteur  
pour service extérieur  
apprentis(es)**

- dessinateur en constructions métalliques
- employé de commerce
- secrétaire

Nous offrons place stable dans une ambiance de travail agréable ainsi que les avantages sociaux d'une grande entreprise.

17-860

**CHARMEY**



**A vendre OPEL**

Commodore coupé, 1969, expertisée, peinture neuve, antenne électrique, radio cassette, 6 jantes en alu montées sur pneus, 4 d'été et 2 d'hiver. Fr. 3500.-.

☎ (037) 30 14 03  
le soir de 19 à 21 h

A vendre  
**FOURGON VW 1600**  
mod. 1973, 39 000 km, entièrement doublé.  
**MINI 1000**  
mod. 1973, 40 000 km.  
**PEUGEOT 304**  
mod. 1970, 78 000 km.  
**PEUGEOT 204**  
mod. 1972, 40 000 km.  
Véhicules en parfait état, expertisés, facilités de paiement.

Garage Central  
1618 Châtel-St-Denis  
☎ (021) 56 74 23  
17-20529

**LECTEURS,**

soutenez les commerçants qui insèrent leur publicité dans

**LA LIBERTÉ**

Me trouvant en convalescence à la suite d'un accident (jambe cassée)

**Je cherche une AIDE gentille et consciencieuse**

pour mon ménage moderne (cuisine et soins de 3 enfants en âge scolaire)  
— aides à disposition  
— durée de l'emploi : env. 3 mois  
— chambre avec bains à disposition.  
☎ (037) 31 10 13 (heures des repas)

81-31318

**Jeune homme 25 ans**

**cherche place**

Dess. bâtiments ou autres  
Habitué à projets - exécutions - relevés - détails - métrages.

Permis cond. cat. A.  
Libre de suite ou à convenir.

Faire offres sous chiffre 17-300314, à Publicitas SA, 1701 Fribourg.

## 90e ANNIVERSAIRE D'UNE GRUERIE ENNE AU CANADA



Une ancienne et fidèle lectrice de « La Liberté », Mme Cécile Pahud-Currat, fêtera son 90e anniversaire le 27 janvier, à Edmonton, province d'Alberta au Canada.

Fille du notaire Placide Currat, connu au début du siècle comme chantre du « Ranz des vaches » à la Fête des vigneronnes, Mme Pahud passa sa jeunesse à Bulle, où elle épousa M. Gustave Pahud. En 1914, ils émigrèrent au Saskatchewan, au sud de la prairie canadienne, puis dans une région de lacs et forêts au nord de l'Alberta. Ensemble ils connurent la vie rude et courageuse des pionniers et c'est dans des conditions toujours difficiles qu'ils élevèrent leurs 5 enfants. Son compagnon des dures années de lutte n'étant plus, Mme Pahud vit, depuis un quart de siècle, dans la ville moderne d'Edmonton, entourée de la tendresse de ses enfants, de 14 petits-enfants et 5 arrière-petits-enfants. Toujours jeune et vive d'esprit, prête à chanter — même en patois — son cœur souvent tourné vers sa chère Gruyère, sans cesse active et les doigts agiles, elle est l'image aimée de la vraie grand-maman.

Nos meilleurs vœux à la jubilaire.  
(J.P.)

## Manifestations du jour

## FRIBOURG

Musée d'art et d'histoire: exposition « Photographes suisses de 1840 à nos jours », ouverte de 14 à 22 h.

Musée d'histoire naturelle: exposition « Le canton de Fribourg et l'aménagement du territoire » et exposition « La forêt, 100 ans de protection », ouvertes de 8 à 11 h. et de 14 à 17 h.

Galerie de la cathédrale: exposition « Charles Monnier, peintures et tapisseries et Francis Andruet, graphiste peintre » ouverte de 14 h. à 18 h. 30, le soir sur demande.

Galerie RB: exposition « Musique et graphie de Jean-Christophe Aebly », ouverte de 14 à 18 h. 30.

Théâtre au Stalden (20 h. 30) « Stück » von Mani Matter, gespielt vom studio am Montag, Bern, Vorverkauf Office du tourisme.

Aula de l'Université: (20 h. 30) connaissance du monde: La Vanoise - nature retrouvée par René Vernadet.

Théâtre de la Cité: (15 h.) spectacle pour enfants: Gaby Marchand présente le magicien Armand Foretay.

## Cinéma

Age, décision de la police administrative, section cinéma. Entre parenthèses, appréciation de l'Office catholique français du cinéma.

## FRIBOURG

Capitole. — Complot de famille: 16 ans. Corso. — Le grand escogriffe: 16 ans. Eden. — Le mécano de la générale: pour tous. — Fantasia: pour tous.

Alpha. — Si c'était à refaire:

Rex. — L'innocent: 16 ans. — Le petit Prince: 7 ans. — Zizi Pangau: 18 ans.

Studio. — Andrea: 18 ans (contestable).

## BULLE

Prado. — Roméo et Juliette: 14 ans. Lux. — La jument verte: 18 ans.

## GUIN

Kino-Exil. — Verrückte Ferien: 16 ans.

## ROMONT

Cinéma Romontois. — L'éducation amoureuse de Valentin: 16 ans.

## PAYERNE

Apollo. — Bons baisers de Russie: 16 ans.

## Memento cantonal Memento cantonal

## VILLE DE FRIBOURG

Administration communale: 81 21 11

Police appel urgent: 17

Poste d'intervention: 037 21 17 17

Police de sûreté jour: 037 21 13 22

Police de sûreté nuit: 037 21 17 17

Police de circulation: 037 21 19 11

Préfecture de la Sarine: 037 21 11 11

Permanence médicale (Grand-Fribourg) tous les jours de 20 h au lendemain à 7 h. Jeudi et samedi dès 12 h. Dimanches et jours fériés toute la journée. Pour urgences et en l'absence du médecin traitant ☎ 23 36 22. Patientez, l'appel est dévié.

Médecins-dentistes: dimanches et jours fériés de 10 à 11 h 30, samedi de 8 à 11 h 30; autres jours: de 8 à 11 h 30 et de 14 à 16 h ☎ 22 33 43.

Ambulances: ☎ 24 75 00. Dessert également la Haute et la Moyenne-Singine.

Feu: abonnés de Fribourg No 18. Autres réseaux: ☎ 22 30 18.

Pharmacie de service du jeudi 27 janvier: pharmacie Thalman (Pérolles 22, ☎ 22 51 71).

Ouverte sans interruption de 8 à 22 heures (sans surtaxes); de 22 à 8 heures (cas urgent seulement), ☎ Police No 17. Pharmacie du Centre commercial d'Avry et du Centre commercial « Jumbo », à Villars-sur-Glâne: ouverte de 9 à 20 heures du lundi au vendredi.

## HOPITAUX

Cantonal: ☎ 82 21 21. Heures de visites: chambres communes, tous les jours de 14 à 15 h et de 19 à 20 h; chambres privées, tous les jours de 14 à 20 h.

Daler: ☎ 82 21 91, heures des visites: chambres communes en semaine de 13.30 à 15 h et de 19 h à 19 h 30; dimanches et jours de fête de 10 h 30 à 11 h 30 et de 13 h 30 à 15 h 30. Chambres à 1 ou 2 lits: tous les jours de 10 à 21 h.

Garcia: ☎ 23 37 71, tous les jours de 12 à 21 h (dimanche aussi).

Sainte-Anne: ☎ 81 21 31, chambres privées: de 10 à 20 h 30 tous les jours et dimanches; chambres communes: de 13 h 30 à 15 h 30 et de 18 à 19 h tous les jours et dimanches.

Aides familiales de l'Office familial: ☎ 22 10 14. Aides familiales du Mouvement populaire des familles: ☎ 24 86 07. Aides familiales de la paroisse réformée: tél. 46 18 45.

Service de soins à domicile: ☎ 22 93 08.

Service de babysitting: ☎ 22 93 08.

SOS futures mères: tous les jours permanence ☎ 23 44 00.

Consultations conjugales, square des Places 1: ☎ 22 54 77; mardi et mercredi pour les personnes de langue française. Lundi et jeudi pour les personnes de langue allemande et française de 14 à 17 h. Centre de planning familial, square des Places 1: ☎ 22 83 22 de préférence sur rendez-vous de 9 à 11 h et de 14 à 17 h; ouvert les lundi, mardi, mercredi et vendredi.

Service d'adoption du Mouvement enfance et foyer: ☎ 22 84 88.

Fondation « Pour la vieillesse - Pro Senectute »: rue St-Pierre 26, bureau ouvert de 8 à 12 h et de 14 à 18 h. ☎ 22 41 53.

Pro Infirmis, Service social fribourgeois et Ligue fribourgeoise contre le rhumatisme, Pérolles 8: ☎ 037 22 27 47; réception: mercredi de 9 à 12 h, jeudi de 15 à 19 h et sur rendez-vous.

Ligue fribourgeoise contre la tuberculose et les maladies de longue durée - Ligue contre le cancer: réception: du lundi au vendredi, de 9 à 12 h et de 14 à 17 h. Radiophotographie publique: chaque premier jeudi du mois, de 10 à 12 h. Daillettes 1. ☎ 037 24 99 20.

Release, centre d'accueil et d'informations pour jeunes, rue des Alpes 30: mercredi et jeudi de 14 à 19 h; vendredi et samedi de 14 à 23 h. ☎ 22 29 01.

A.A. Alcools anonymes: réunions tous les mercredis à 20 h 15 au restaurant des Grand-Places.

AA Groupe Sarine, case postale 29, 1701 Fribourg, ☎ 26 14 89 Local: maison de paroisse St-Pierre, réunions: vendredi 20 h 30, inf. 20 h.

Villa Myriam: (accueil de la mère et de l'enfant): avenue de Rome 2. ☎ 22 64 24. Service consultatif des locataires, rue Pierre-Aebly 217: le lundi de 17 à 20 h et le mercredi de 19 à 20 h.

Le Consommateur information, Pérolles 8. ☎ 22 98 27 tous les mercredis de 14 à 17 h.

Crèche universitaire pour enfants d'étudiants: se renseigner auprès de Pierre Fleiner-Gerster, Le Ridelet 9, 1723 Marly.

Crèche de la paroisse réformée: chemin des Bains 1. ☎ 22 28 44 (pour enfants de toutes confessions).

Office du tourisme et Société de développement de la ville de Fribourg, Grand-Places: ☎ 22 11 56. Location spectacles: ☎ 22 61 85.

Union fribourgeoise du tourisme (UFT) Route-Neuve 8: ☎ 23 33 63.

Patinoire couverte des Augustins: ouverte au public pour le patinage, tous les jours de 9 à 11 h 45 (sauf le jeudi matin) et de 13 h 30 à 17 h, ainsi que mardi, mercredi et vendredi soir de 20 h 15 à 22 h 15.

Piscine du Levant: ouverte lundi, mardi, mercredi et vendredi: de 11 h. 30 à 14 h. 00 et de 17 h. 00 à 22 h. 00. — Le jeudi, de 8 h. 00 à 22 h. 00 et le samedi et dimanche de 8 h. 00 à 20 h. 00.

Piscine du Schoenberg: ouverte de 8 à 22 h. en semaine et de 8 à 20 h. le dimanche et jours fériés.

Aérodrome d'Ecuwillens: ☎ 21 12 14.

Bibliothèque cantonale universitaire: ouverte le lundi de 10 à 22 h; du mardi au vendredi de 8 à 22 h; le samedi de 8 à 16 h. Le prêt à domicile est ouvert du lundi au samedi de 10 à 12 h et de 14 à 16 h.

Société de lecture et bibliothèque pour tous, avenue de Rome: ouverte le lundi et le mardi de 14 à 18 h, le mercredi et le

jeudi de 10 à 12 h et de 13 à 18 h; le vendredi de 14 à 19 h et le samedi de 10 à 12 h et de 14 à 17 h.

Deutsche Bibliothek, Gambachstrasse 27: ouverte lundi, mardi, mercredi et jeudi, de 15 h 30 à 19 h, vendredi fermée, samedi de 9 à 11 h et de 14 à 17 h.

Archives de l'Etat de Fribourg: ouvertes de 9 à 12 h et de 14 à 18 h du lundi au vendredi.

Musée d'histoire naturelle: ouvert du lundi au vendredi de 8 à 11 h. et de 14 à 17 h.; jeudi, samedi et dimanche, de 14 à 17 h. entrée libre. Samedi et dimanche fermé le matin.

Jardin botanique: fermé à 17 h.

Musée d'art et d'histoire: lundi fermé; ouvert mardi et mercredi de 14 à 19 h, jeudi et vendredi de 14 à 22 h, samedi et dimanche de 10 à 12 h et de 14 à 19 h.

Protection des animaux: — refuge pour chiens à Montéau: 33 15 25. — inspecteur cantonal: ☎ 24 84 61 (lundi, mercredi et vendredi entre 8 et 10 h).

## DANS LE CANTON

## HOPITAUX

Hôpital de Riaz: ☎ 2 84 31. Jours de visites en chambres communes: dimanche, jeudi et samedi de 13 à 15 h 20, tous les jours de 19 h 30 à 20 h 30; chambres privées et semi-privées: tous les jours de 10 à 20 h 30.

Hôpital de Billens: ☎ 037 52 27 71, horaire de visites: tous les jours de 13 h 30 à 15 h 30 et tous les soirs de 19 à 20 h. Pour les chambres privées, horaire inchangé. Pédiatrie: pas de visites le soir. Les enfants ne sont pas admis le soir s'ils n'ont pas atteint la scolarité.

Hôpital de Meyriez: ☎ 037 72 11 11. Heures de visites: jours ouvrables de 13 h 30 à 15 h et de 19 à 20 h; dimanches et jours fériés de 10 à 11 h et de 13 h 30 à 15 h (pas de visite le soir).

Hôpital Saint-Joseph, à Tavel: ☎ 037 44 13 83. Heures de visites: tous les jours de 13 à 16 h et de 19 à 20 h.

Hôpital d'Estavayer-le-Lac: ☎ 037 63 21 21. Heures de visites: tous les jours de 13 à 15 h 30, les samedi et dimanche jusqu'à 16 h et tous les soirs de 19 à 20 h.

Hôpital de Châtel-Saint-Denis: heures de visites: chambres communes de 13 h 45 à 15 h et de 19 h 30 à 20 h 30 du lundi au samedi et de 13 h 45 à 15 h 30 le dimanche et jours fériés; chambres semi-privées idem qu'en chambres communes; chambres privées: visites libres jusqu'à 20 h 30 en semaine et jusqu'à 15 h 30 les dimanches et jours fériés.

## POSTES DE GENDARMERIE

## SARINE

Fribourg: 21 17 17  
Belfaux: 45 11 23  
Cottens: 37 11 25  
Farvagny: 31 11 23  
Le Mouret: 33 11 12  
Prez-vers-Noréaz: 30 11 56

## LAC

Morat: 71 20 31  
Courtepin: 34 11 45  
Gempnach: 031 95 02 70  
Cormondes (Gurmels): 74 12 60  
Chiètres: 031 95 51 73  
Sugiez: 71 24 38

## BROYE

Estavayer-le-Lac: 63 13 05  
Cheyres: 63 11 86  
Cousset: 61 24 83  
Cugy: 61 40 21  
Domdidier: 75 12 51  
Saint-Aubin: 77 11 36

## GLANE

Romont: 52 23 59  
Châtonnaye: 68 11 17  
Orsonnens: 53 11 40  
Rue: 021 93 50 21

## GRUYERE

Bulle: 029 2 56 66  
Broc: 029 6 15 45  
Charmey: 029 7 11 48  
Neirivue: 029 8 11 18  
La Roche: 037 33 21 46  
Vaulruz: 029 2 78 12

## SINGINE

Tavel: 037 44 11 95  
Guin: 43 11 72  
Besingen: 031 94 72 43  
Planfayon: 39 11 35  
Flamatt: 031 94 01 96  
Lac-Noir: 32 11 06

## VEVEYSE

Châtel-St-Denis: 021 56 72 21  
Attalens: 021 56 41 21  
Porsel: 021 93 72 21  
Semsales: 029 8 51 22

## AMBULANCES

Bulle: 029 2 84 31 (hôpital) ou 029 2 56 66 (police)  
Tavel: 037 24 75 00  
Estavayer: 037 63 21 21  
Romont: 037 52 23 54 - 52 27 71  
Châtel-St-Denis: 021 56 71 78

## SAUVETAGE

Colonne de secours du Club alpin suisse ☎ 029 2 56 66  
Sauvetage par hélicoptère: ☎ 029 6 11 53  
Sauvetage sur le lac de la Gruyère: ☎ 029 2 56 66  
Sauvetage sur le lac de Neuchâtel: ☎ 037 63 13 05  
Sauvetage sur le lac de Morat: ☎ 037 71 29 10  
Infirmerie de Charmey: ☎ 029 7 15 89.

## CURIOSITES

Bulle - Musée grüerien: ☎ 029 7 72 60. Ouvert en semaine de 9 à 12 h et de 14 à 18 h. Le samedi jusqu'à 17 h et le dimanche de 14 à 17 h. Fermé le lundi.  
Gruyères - Châtelet: exposition à la salle de l'Arsenal.  
Gruyères - Fromagerie modèle: visites en permanence.

Estavayer-le-Lac - Musée historique: ☎ 037 63 10 40, ouvert tous les jours sauf le mercredi de 9 à 11 h et de 14 à 16 h 30 et le dimanche de 14 à 18 h.  
Tavel Helmatmuseum: ouvert le samedi



Les enfants et petits-enfants d'Alphonse Musy;  
Les familles Moiret, Brulhart et Noël, ainsi que les familles parentes et alliées,

ont la profonde douleur de faire part du décès de

**Madame  
César  
Dessibourg**

née Albertine Musy

leur chère sœur, belle-sœur, tante et parente, survenu le 26 janvier 1977, dans sa 87e année, munie des sacrements de l'Eglise.

L'office de sépulture sera célébré en l'église de Dompierre, le vendredi 28 janvier 1977, à 15 heures.

Domicile mortuaire: Charles Musy, Dompierre.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

17-20700



La Société suisse des buralistes postaux section de Fribourg

a le regret de faire part du décès de

**Monsieur**

**Fernand Ruffieux**

buraliste postal retraité à Echarlens

L'ensevelissement aura lieu le vendredi 28 janvier 1977, à 14 h. 30, à Echarlens.

R.I.P.

17-120299



La Cécilienne St-Maurice de Ponthaux, Nierlet-les-Bois

a le regret de faire part du décès de

**Madame**

**Yvonne Schmid**

sœur de Monsieur  
Louis Zbinden,  
membre actif

Pour les obsèques, prière de se référer à l'avis de la famille.

17-20706



Le Bureau des autoroutes

a le regret de faire part du décès de

**Monsieur**

**Marcel Piccand**

père et beau-père  
de Madame et Monsieur  
Marc Jordan-Piccand  
leurs dévoués collaborateurs

L'enterrement aura lieu en l'église du Christ-Roi à Fribourg, le vendredi 28 janvier 1977 à 15 h.



**POMPES FUNEBRES  
DE FRIBOURG SA**

Rue de Morat 360 (St-Leonard) Fribourg

TEL. 22 80 35

Service permanent: 24 heures sur 24  
dimanches et fêtes compris



Madame Aquilina Probst-De La Torre; Madame et Monsieur Laslo Szita-Probst et leur fils Nicolas, à Zurich; Monsieur et Madame Freddy Probst-Magnino et leurs enfants David et Fabienne, à Bienne;

Monsieur et Madame Daniel Probst-Gabellon, à Peseux; Mademoiselle Gisèle Probst, à Lausanne; Monsieur et Madame César Moreno et leurs enfants, à Madrid; Madame et Monsieur Ernest Blaser-Probst, à Fey, et famille; Mademoiselle Berthe-Ida Probst, à Villars-sur-Glâne;

Monsieur et Madame Ernest Probst, à Yverdon, et famille; Monsieur et Madame Hermann Probst-Perrier, à Peseux;

ainsi que les familles Probst, De La Torre, parentes, alliées et amies,

ont le profond chagrin de faire part du décès de

**Monsieur**

**Jean Probst**

leur très cher époux, père, beau-père, grand-père, frère, beau-frère, oncle, parrain, cousin et parent, enlevé à leur tendre affection le 25 janvier 1977, dans sa 65e année, après une longue et cruelle maladie vaillamment supportée.

Le culte aura lieu le vendredi 28 janvier à 14 h., au temple de Champel.

L'incinération suivra au nouveau crématatoire de Saint-Georges.

Le défunt repose en la chambre mortuaire de Plainpalais, rue des Rois.

Prière de ne pas envoyer de fleurs mais de penser à la Ligue genevoise contre cancer CCP 12-380.

Domicile: 9, avenue de Miremont, 1206 Genève.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Je vous le dis, celui qui écoute ma parole, à la vie éternelle.  
(Jean 5 v. 24)



Le personnel des entreprises  
Vauthey SA & Gefoumac SA  
à Châtel-St-Denis et Vevey

a le pénible devoir de faire part du décès de

**Monsieur**

**Albert Vauthey**

père de son patron  
Monsieur André Vauthey

Pour les obsèques, prière de consulter l'avis de la famille.



La messe d'anniversaire

pour le repos de l'âme de

**Madame**

**Louisa**</

Nouveau: Toute la

gamme des voitures Jeep chez la J.H. Keller S.A.

# Jeep

La Jeep Corporation est une société affiliée à l'  
**American Motors**

Maintenant, on vous présente toute la gamme des voitures Jeep, y compris les modèles les plus récents, chez la J.H. Keller S.A. Des modèles choisis sont en vente chez plus de quarante représentants dans toute la Suisse.

Maintenant, la J.H. Keller S.A. se réjouit de pouvoir vous conseiller de façon compétente lequel des modèles Jeep répond le mieux à vos besoins individuels.

Maintenant, il vous sera possible de faire reviser votre Jeep chez la J.H. Keller S.A., ou bien chez une des quarante et quelques représentations, car nous tenons en stock des pièces de rechange originales.

La **JH Keller AG** est le nouvel importateur des voitures Jeep, ce que ne vous garantira que des avantages!  
Zürich vulkanstrasse 120, 8048 Zurich, Tél. 01/64 24 10

## Les plus précieux de vos outils sont vos doigts...

et La Boîte à Outils qui vous prouvera, tous les mercredis que, pour être bon bricoleur, il suffit d'être bien documenté. La Boîte à Outils c'est la nouvelle encyclopédie pratique du bricolage. C'est plein d'idées, d'astuces, de techniques... Dans tous les domaines. Et toujours bien expliquées. Elle traite de tous les problèmes de:

- MENUISERIE (d'une simple réparation à l'ébénisterie)
- PLOMBERIE (du joint à changer à l'agrandissement d'un radiateur)
- ÉLECTRICITÉ (d'une rallonge à l'installation d'un interphone)
- PEINTURE ET TAPISSERIE (intérieur et extérieur)
- Travail sur MÉTAUX de tous genres • ISOLATION (phonique, thermique ou à l'humidité), etc.



Lisez...et

bricolez!

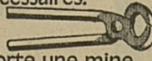
**Vous n'avez jamais touché un marteau?** Tant mieux! Vous serez d'autant plus étonné de réussir à fabriquer vos étagères de cuisine, dès maintenant, avec La Boîte à Outils.



**Vous bricolez comme un «pro»?** Tant mieux! Vous trouverez dans La Boîte à Outils plein d'idées nouvelles à réaliser; toujours accompagnées d'un «cours pratique» où les gestes importants sont illustrés par des photos, avec toutes les

explications techniques nécessaires.

**Un intérêt permanent**  
La Boîte à Outils vous apporte une mine d'idées et les moyens de les réaliser. Dans chaque numéro vous découvrirez que des quantités de choses sont réalisables dans des domaines qui vous étaient inconnus.



**Entretenez, aménagez, fabriquez, réparez, créez et... décidez!**  
Donnez à votre intérieur le visage dont vous rêviez depuis longtemps!

Chaque mercredi chez tous les marchands de journaux.  
Les deux premiers numéros pour le prix d'un seul: Fr. 3.50

Les pages III et IV de couverture seront consacrées au maquettisme et au modélisme.

Dans le N° 3, un aide-mémoire illustré de 20 pages expliquant tous les termes techniques des domaines traités dans La Boîte à Outils.

# LA BOITE A OUTILS

encyclopédie pratique *les Doigts d'Or* du bricolage

Une nouvelle collection hebdomadaire de 120 fascicules

publiée par: Editions Transalpines diffusée par: Editions KISTER S.A., Genève, 33, Quai Wilson. Tél. 022/31 50 00

# Spécial de Crans-Montana: Lise-Marie Morerod battue pour trois centièmes de seconde PREMIER SUCCES DE LA FRANÇAISE PERRINE PELEN

## Marie-Thérèse Nadig remporte le combiné

Lise-Marie Morerod n'a pas réussi la passe de quatre dans les slaloms de la Coupe du monde 1976-77, à Crans-Montana. Elle a été devancée de trois centièmes de seconde par la jeune Française Perrine Pelen, qui a ainsi remporté sa première victoire en Coupe du monde. Une fois déjà, en décembre dernier, Perrine Pelen avait sérieusement menacé Lise-Marie, dans le slalom des World séries, à Aprica. Mais elle avait dû alors se contenter de la seconde place.

Cette fois, elle a réussi le meilleur temps de la première manche et, dans la seconde, elle a su être une fois encore à la hauteur, ce qui lui a permis de conserver une petite partie de l'avance qu'elle avait prise sur la Suisse.

### Lise-Marie : les nerfs ont tenu

Pour Lise-Marie, cette deuxième pla-

ce est peut-être plus importante qu'une victoire. Sur le plan psychologique, pour la première fois de la saison, la skieuse des Diablerets n'était pas en tête à l'issue de la première manche. Elle était même très loin de la première place puisque son retard était de 1"19. Ses nerfs ont cependant parfaitement tenu. Elle s'est montrée de très loin la plus rapide sur le second parcours, reléguant toutes ses rivales à plus d'une se-

conde. Il s'en est fallu d'un rien qu'elle ne parvienne à renverser la situation.

Malheureusement pour elle, le fait d'avoir réussi le meilleur temps de la première manche n'a rien fait perdre de sa décontraction à Perrine Pelen qui, dans la seconde manche, ne s'est inclinée que devant Lise-Marie. Cette dernière était d'ailleurs la première à reconnaître les mérites de sa jeune rivale : « Elle m'avait déjà fait grosse impression à Aprica en décembre dernier. Elle sera désormais ma principale adversaire dans les slaloms qui restent à disputer cette saison ».

### M.-Th. Nadig : beaucoup de cœur

Pour l'équipe suisse, la défaite de Lise-Marie Morerod a été compensée dans une large mesure par la victoire, tout aussi inattendue, de Marie-Thérèse Nadig dans le combiné. Quatrième de la descente de la veille, la Saint-Galloise s'est battue avec beaucoup de cœur dans les deux manches du slalom spécial. Après le premier parcours, elle était 14e mais son avance de neuf centièmes sur Annemarie Moser-Pröell n'était pas suffisante. L'Autrichienne était en tête du combiné. Dans la seconde manche, Marie-Thérèse Nadig a été égale à elle-même. Annemarie Moser-Pröell, en revanche, a connu passablement de problèmes. Elle a alors perdu 1"08 sur la Suisse, et du même coup la première place du combiné.

Ce slalom spécial s'est malheureusement couru sous la neige. Une nappe de brouillard vint en outre gêner les concurrentes dans la deuxième manche, dans laquelle les conditions furent toutefois meilleures, en ce qui concerne la piste notamment, laquelle se creusa beaucoup moins rapidement.

### Mauvaise piste pour Pelen et Morerod

Sur le premier tracé, dû au Suisse Jean-Pierre Fournier, Perrine Pelen (qui partait pour la deuxième fois seulement dans le premier groupe) ne réussit à prendre que neuf centièmes à sa compatriote Fabienne Serrat. Lise-Marie Morerod, à qui son dossard no 13 n'a certes pas porté chance, s'est élançée juste derrière la jeune Parisienne de Grenoble. La piste se trouvait déjà en assez mauvais état, mais Perrine Pelen avait subi le même handicap. Lise-Marie Morerod connut un début difficile. Elle faillit accrocher à l'une des premières portes. Elle ne trouva finalement jamais son rythme.

Le tracé de la deuxième manche, dû à l'Allemand Klaus Mayr et qui tournait beaucoup plus, lui convint mieux. Son parcours ne fut pas parfait, mais il fut de qualité largement suffisante pour lui permettre de renverser la situation et de confirmer qu'elle restait la meilleure spécialiste du moment. Mais il est certain désormais que si elle veut con-

tinuer la série de ses victoires, Lise-Marie ne pourra plus se permettre de contre-performance comme celle qui a marqué sa première manche. Dans ce cas, Perrine Pelen sera prête à assurer une nouvelle fois la relève. « Elle pourrait bien être celle qui me succédera », a d'ailleurs déclaré Lise-Marie, à son sujet.

### MEILLEURS TEMPS DES DEUX MANCHES

Première manche : 1. P. Pelen 43"42 ; 2. Serrat à 0"09 ; 3. C. Giordani à 0"44 ; 4. P. Behr à 0"90 ; 5. M. Kaserer à 0"92 ;

90"44 (45"58, 44"86) ; 15. Lea Sölkner (Aut) 90"57 (45"14, 45"40) ; 16. Annemarie Moser-Pröell (Aut) 90"98 ; 17. Sonia Kuzmanova (Tch) 91"03 ; 18. Marianne Zechmeister (RFA) 91"17 ; 19. Bernadette Zurbriggen (S), 91"26 (45"85, 45"41) ; 20. Thea Gamper (It) 91"40. Puis : 29. Brigitte Briand (S) 94"10 (47"37, 46"73) ; 30. Kaethi Braun (S) 95"14 (47"64, 46"51) ; 42. Sandra Romaldi (S) 103"70 (52"90, 50"80).

71 partantes, 42 classées.

Principales éliminées : Regina Sackl (Aut), Michaela Schaffner (Aut), Elena Matous (Iran) et Monika Binder (S)



La Française Perrine Pelen (notre photo) a été la seule concurrente à résister au retour de Lise-Marie Morerod. Elle avait cependant pris une sérieuse option sur la victoire dans la première manche. (Béline Keystone)

6. H. Wenzel à 0"94 ; 7. L. Cochran à 1"12 ; 8. L.M. Morerod à 1"19 ; 9. Dagmar Kuzmanova à 1"34 ; 10. P. Emonet à 1"46.

Deuxième manche : 1. L.M. Morerod 42"08 ; 2. P. Pelen à 1"16 ; 3. P. Emonet à 1"20 ; 4. C. Giordani à 1"46 ; 5. P. Behr à 1"63 ; 6. F. Serrat à 1"66 ; 7. M. Kaserer à 1"91 ; 8. C. Zechmeister à 1"97 ; 9. C. Cooper à 2"38 ; 10. H. Wenzel à 2"48.

### Classement du slalom spécial

(54 portes par Jean-Pierre Fournier (S) et 45 portes par Klaus Mayr (RFA)).

1. Perrine Pelen (Fr) 86"66 (43"42 et 43"24) ; 2. Lise-Marie Morerod (S) 86"69 (44"61, 42"08) ; 3. Fabienne Serrat (Fr) 87"25 (43"51, 43"74) ; 4. Claudia Giordani (It) 87"40 (43"86, 43"54) ; 5. Pamela Behr (RFA) 88"03 (44"32, 43"71) ; 6. Patricia Emonet (Fr) 88"16 (44"88, 43"28) ; 7. Monika Kaserer (Aut) 88"33 (44"34, 43"99) ; 8. Hanni Wenzel (Lie) 88"92 (44"36, 44"56) ; 9. Christa Zechmeister (RFA) 89"32 (45"27, 44"05) ; 10. Christine Cooper (Eu) 89"49 (45"03, 44"46) ; 11. Monika Berwein (RFA) 89"63 (44"91, 44"72) ; 12. Marie-Thérèse Nadig (S) 89"81 (45"07, 44"74) ; 13. Lindy Cochran (Eu) 90"08 (44"54, 45"54) ; 14. Abigail Fisher (Eu)

### CYCLISME

## Pijnen-Clark ont remporté les Six jours de Rotterdam

Les Six Jours de Rotterdam se sont terminés par la victoire du Hollandais René Pijnen, qui était associé à l'Australien Danny Clark. Les deux coureurs ont terminé avec un tour d'avance. Ils ont par ailleurs totalisé le plus grand nombre de points.

Classement final : 1. Pijnen-Clark (Ho-Asu) 549 p.- A un tour : 2. Haritz-Thurau (RFA) 435 ; 3. Sercu-Maertens (Be) 352.- A sept tours : 4. Knetemann-Hempel (Ho-RFA) 340 ; 5. Gilmore-R. de Vlaeminck (Aus-Be) 238.- A dix tours : 6. Allan-Ritter (Aus-Da) 186.

## La première partie de la Coupe du monde terminée L.-M. Morerod : 19 points d'avance

### Nadig 5e, Zurbriggen 6e

La première partie de la Coupe du monde féminine 1976-77 s'est terminée avec le slalom spécial de Crans-Montana. Bien que battue par Perrine Pelen, Lise-Marie Morerod y a consolidé sa première place. Elle compte maintenant 19 points d'avance sur l'Autrichienne Annemarie Moser-Pröell. Avec deux descentes seulement et quatre slaloms spéciaux et cinq slaloms géants, la deuxième partie de la Coupe du monde sera en tout cas plus favorable à la Suisse qu'à l'Autrichienne.

### Classement général

1. Lise-Marie Morerod (S) 193 p. 2. Annemarie Moser-Pröell (Aut) 174 (6 p. biffés). 3. Brigitte Habersatter-Totschnig (Aut) 147 (3). 4. Hanni Wenzel (Lie) 131 (12). 5. Marie-Thérèse Nadig (S) 122 (2). 6. Bernadette Zurbriggen (S) 78. 7. Monika Kaserer (Aut) 76 (10). 8. Nicola Spiess (Aut) 61. 9. Evi Mittermaier (RFA) 57. 10. Perrine Pelen (Fr) 54. 11. Claudia Giordani (It) 49. 12. Irene Eppe (RFA) 47. 13. Fabienne Serrat (Fr) 46. 14. Cindy Nelson (EU) 41. 15. Kathy Kreiner (Ca) 36. Puis : 29. Marlies Oberholzer (S) 4. ● Descente (après 7 courses sur 9) : 1. A. Moser 110. 2. B. Habersatter 101 (17). 3. M.-Th. Nadig 81 (4). 4. B. Zurbriggen 63. 5. N. Spiess 60. (1) 6. E.

Mittermaier 57. 7. I. Eppe 42 (4). 8. Elena Matous 33. 9. B. Kersch 26. 10. C. Nelson 22. 11. H. Wenzel 18 (1). Puis : 15. M. Oberholzer 4.

● Slalom géant (3 courses sur 8) : 1. L.-M. Morerod 50. 2. K. Kreiner 36. 3. B. Habersatter 25. 4. L. Sölkner 22. 5. A. Moser et A. Fisher 20. 7. M. Kaserer 19. 8. H. Wenzel 15. 9. P. Pelen 12. 10. B. Zurbriggen, C. Giordani et P. Emonet 11. Puis : 17. M.-Th. Nadig 3.

● Slalom (4 courses sur 8) : 1. L.-M. Morerod 95. 2. H. Wenzel 54. 3. F. Serrat 39. 4. P. Pelen 36. 5. C. Giordani 28. 6. R. Sackl et P. Behr 23. 8. M. Kaserer 22. 9. P. Emonet 21. 10. C. Zechmeister 19.

### COMBINE (CLASSEMENT FINAL)

1. H. Wenzel 55 p. 2. L.-M. Morerod 48. 3. A. Moser 45. 4. M.-Th. Nadig 36. 5. M. Kaserer 32. 6. C. Nelson 11. 7. C. Giordani 10. 8. L. Sölkner, D. Debernard et C. Zechmeister 8. Puis : 13. B. Zurbriggen 4.

### Par nations

1. Autriche 1066 p. (messieurs 511-dames 555). 2. Suisse 740 (343-397). 3. Italie 386 (337-49). 4. Liechtenstein 250 (116-134). 5. RFA 238 (81-157). 6. Suède 157 (157-0). 7. France 154 (0-154). 8. Etats-Unis 135 (59-76). 9. Canada 39 (3-36). 10. Iran 33 (0-33). 11. Norvège 15 (15-0). 12. Tchécoslovaquie 4 (4-0). 13. Yougoslavie et Bulgarie 1 (1-0).

## HOCKEY SUR GLACE. COUP D'ŒIL SUR LE CHAMPIONNAT DE LIGUE NATIONALE

# BERNE A NOUVEAU LE FAVORI NUMERO UN

Le SC Berne a réussi un départ spectaculaire dans le quatrième et dernier tour du championnat suisse. Après la victoire de samedi à La Chaux-de-Fonds, les hommes de Paul-André Cadieux ont écrit certainement la plus belle page de la présente saison en infligeant un cinglant revers à Langnau, dans l'Emmental. Les voilà à nouveau en tête de classement, ils se réapproprient de ce rôle de favoris numéro un. Bienne a également réalisé une affaire d'or. Les Seelandsais, à l'instar des Bernois, ont mis k.o. leurs adversaires, en l'occurrence les Chaux-de-Fonniers de Jean Cusson. Ils auront eux aussi un rôle à jouer dans la lutte à trois qui désignera le futur champion.

Langnau avait pourtant fort bien débuté son explication avec Berne. C'est en effet en infériorité numérique que les maîtres de céans ouvrirent le score par l'intermédiaire de Tschiemer qui exploita une malencontreuse glissade de Leuenberger. L'égalisation ne devait pourtant tarder, elle survint dans des circonstances quelque peu spéciales, grâce notamment au gardien Jaeggi qui réagit immédiatement sur une faute de Meyer à l'encontre de Cadieux. Avant que l'arbitre ne dicte la pénalité, Jaeggi avait déjà cédé sa place à un joueur du champ supplémentaire et c'est dans ces conditions que Wittwer obtint le 1-1. Berne allait par la suite se livrer à un cavalier solitaire impressionnant. Dans le courant de la seconde période, Horak capitulait à cinq reprises, chaque fois après des essais de différents joueurs. Le trou était alors impossible à combler pour le HC Langnau bien nerveux.

Beaudin et ses hommes se retirent finalement lourdement battus mais aussi très impressionnés par la puissance déployée par le SCB qui jouait avec Jarđa Krupicka à la place de Serge Martel jugé pas assez mûr physiquement pour être lâché dans cette bataille capitale.

### Bienne : un rouleau compresseur

Le public de La Chaux-de-Fonds est passé par tous les états d'âme. Appliquant sa tactique du rouleau compresseur, Bienne avait connu un maximum de réussite en début de rencontre et menait assez rapidement par 5-0. L'affaire paraissait classée mais Cusson, à la tête de ses troupes, se lançait résolument à l'assaut des buts d'Anken. En moins de huit minutes, le déficit était ramené à une seule longueur. Les Chaux-de-Fon-

niers payaient toutefois leurs efforts, ils ne savaient empêcher leurs hôtes de prendre un nouveau départ et de s'imposer finalement sur un score très lourd qui fait oublier la magnifique réaction de l'équipe locale.

La lutte contre la relégation se jouera peut-être à trois. Ambri-Piotta a certes réussi une magnifique opération en s'imposant à Klöten, les deux derniers buts victorieux étant l'œuvre de Rossetti qui jouait avec Klöten il y a deux saisons. Cette victoire était nécessaire puisque Zoug s'est débarrassé de Sierre qui n'a plus marqué de but depuis 120 minutes. Les Zougais ont parfaitement réussi dans leur entreprise de neutraliser Gagnon, ils ont de la sorte paralysé l'efficacité d'une formation valaisanne trop tributaire des exploits de son Canadien. Zoug est à trois points d'Ambri et à cinq de Sierre, il n'est pas exclu de penser, compte tenu de la forme du moment, à un retournement de situation si Sierre devait poursuivre sa mauvaise période de balbutiements.

Uzwil en gagnant 4-3 à Langenthal grâce à un but de Lenz marqué dans l'ultime période a remporté le match de la peur. Ce succès n'aplanit évidemment pas tous les problèmes des St-Gallois qui demeurent les plus menacés avec Langenthal par une éventuelle culbute en première ligue.

BRM

### Uzwil avait gagné...

Dans ce match en retard de la poule de relégation de LNB entre Uzwil et Langenthal, Uzwil s'est imposé à Langenthal contrairement à ce qui a paru hier. Le club de la Suisse orientale a triomphé 4-3 (1-2 2-1 1-0).

Classement : 1. Lucerne, 7 matches, 10 points ; 2. Forward Morges, 6-9 ; 3. Olten, 7-9 ; 4. Rotblau Berne, 7-6 ; 5. Fleurier, 7-6 ; 6. Genève Servette, 7-6 ; 7. Langenthal 6-4 ; 8. Uzwil 7-4.

## DARK TWIST



Tabac pressé en tranches — un mélange aromatique de tabac de Virginie foncé avec du Virginie clair et doux.



MAC BAREN vous fait jouir de votre pipe!

## Une seule frayeur pour Perrine Pelen

La Française Perrine Pelen, victorieuse à Crans-Montana, a payé avec un sourire désarmant la rançon du succès. « Mais qu'est-ce que je dois leur dire » demandait-elle à son entourage lorsque, tirillée de toutes parts, elle était invitée à faire des déclarations aux micros des radios et télévisions. Alors Perrine, avec courage, « refaisait » sa course : « Je n'ai connu qu'une seule frayeur, dans la seconde manche, avant l'ultime pente de glace. J'ai dérapé sur une plaque de glace. Mes skis se sont brusquement écartés. Heureusement, je me suis bien reprise en abordant l'enfilade de l'arrivée, que je crois avoir très bien passée. C'est ce qui m'a permis de conserver la première place ».

Lise-Marie Morerod était consciente d'être revenue de très loin : « Ce slalom me faisait peur. Je me trouvais un peu dans la même situation qu'aux Jeux Olympiques. Tout le monde disait que je ne pouvais pas être battue. J'ai connu quelques difficultés au début de la première manche et tout a alors mal marché. Mais je suis vraiment très contente de ma deuxième manche. Elle m'a redonné confiance, mais je n'ose toujours pas penser à une victoire dans la Coupe du monde ».

# CV Derniers jours:

Charles Jögele offres sensationnelles

**Vente spéciale**

Autorisée officiellement  
du 15 au 29 janvier 1977

Blouses imprimée  
Avant jusqu'à 39.50  
Prix choc **9.90**

Blouses imprimée  
Avant jusqu'à 45.—  
Prix choc **14.90**



Chemise de nuit Jersey  
single, imprimé  
Avant 19.50  
Prix choc **9.90**

Chemise de nuit pour  
dame, en flanelle  
Avant 16.50  
Prix choc **9.90**

Modèles différents,  
certains  
comme sur  
l'illustration  
Avant 39.—  
Prix choc **39.90**

Tablier avec martingale  
100 % coton  
jusqu'au 52  
Avant 29.50  
Prix choc **14.90**

Grand choix de  
chemisiers,  
div. dessin  
Avant 49.50  
Prix choc **19.90**

Robes pour dames  
élégante, div.  
coupes  
Avant 89.—  
Prix choc **29.90**

Deux-pièces, nombreux  
modèles  
différents  
Avant 98.—  
Prix choc **29.90**

Diverses jupes mode  
Avant jusqu'à 39.50  
Prix choc **14.90**

Diverses jupes mode  
Avant jusqu'à 49.50  
Prix choc **19.90**



Grand choix de blou-  
ses, div.  
coloris  
Avant 29.50  
Prix choc **9.90**

Jupes mode, div.  
coupés et  
plusieurs  
coloris  
Avant 49.50  
Prix choc **29.90**

Nombreuses vestes  
tricotées,  
div. modèles  
Avant jusqu'à 39.50  
Prix choc **14.90**

Pull élégante pour  
dame  
avec col  
Avant 25.—  
Prix choc **9.90**

Casaques élégante,  
modèles  
différents  
Avant 39.50  
Prix choc **9.90**

Manteaux en lainage  
mode, div.  
modèles  
Avant 249.—  
Prix choc **79.90**

Vestes en lainage  
nombreux  
modèles  
diff.  
Avant 169.—  
Prix choc **49.90**

Vestes de ski pour  
dames,  
diff.  
modèles  
Avant 79.—  
Prix choc **39.90**



Différentes vestes en  
imitation  
fourrure  
Avant 98.—  
Prix choc **39.90**

Veste pour dame  
mode,  
piquée  
Avant 59.—  
Prix choc **9.90**

Pantalon pour dame  
en gabardine  
nombreux  
coloris  
Avant 29.50  
Prix choc **14.90**

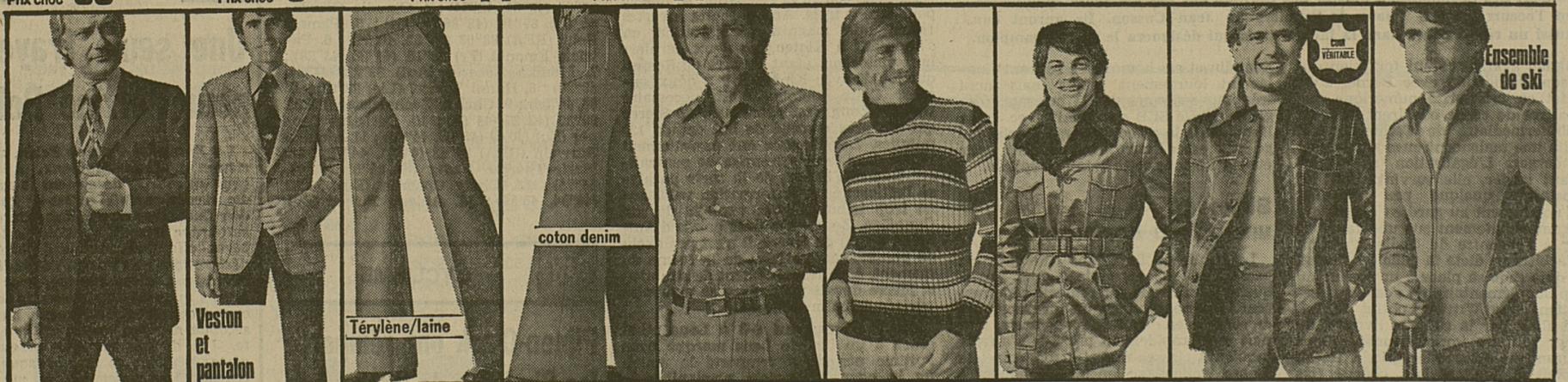
Pantalons en gabardine  
et Jeans  
mode  
Avant jusqu'à 49.50  
Prix choc **14.90**

Lumber tricoté avec  
2 poches,  
acryl  
Avant 19.50  
Prix choc **9.90**

Blouses pour garçons et filles,  
Jersey  
div. coloris  
Avant jusqu'à 14.50  
Prix choc **5.90**

Vestes sports pour garçons,  
avec doublure  
chaud  
Avant jusqu'à 91.—  
Prix choc **29.90**

Pantalon de ski Jet,  
taille haute,  
bratelles,  
Avant jusqu'à 79.—  
Prix choc **39.90**



Complets pour hom-  
mes, 2- et  
3 boutons,  
div. dessin  
Avant 198.—  
Prix choc **98.90**

Ensemble, veston à  
carreaux,  
pantalon uni  
Avant 139.—  
Prix choc **89.90**

Pantalon classique  
en térylène/  
laine  
T. 40-54  
Avant 49.50  
Prix choc **24.90**

Jeans Denim, 4 poches,  
Coton/polyester  
T. 34 à 46  
Avant 29.—  
Prix choc **12.90**

Diverses chemises  
sport  
cintree, dessin  
différents  
Avant 20.—  
Prix choc **9.90**

Pull à col roulé,  
racé, en  
acryl  
Avant 20.—  
Prix choc **9.90**

Veste à boutons en  
simili-cuir  
nappa.  
Avant 89.—  
Prix choc **39.90**

Veste en cuir nappa  
véritable,  
1 poche  
intérieure  
Avant 149.—  
Prix choc **89.90**

Ensemble de ski Hé-  
lanca,  
Pantalon à  
taille haute  
Avant 189.—  
Prix choc **119.90**

**CV** Fribourg-Ville,  
Charles Jögele 22 rue de Lausanne

Fribourg-Avry,  
Avry-Centre

Fribourg-Beaumont-Centre  
Route de Beaumont 16

Payerne,  
Grand rue 70, Count-Down

**Jögele**  
mini marché

AUTOMOBILISME.

PLUIE ET NEIGE AU 45e RALLYE DE MONTE-CARLO

# Une course très sage de Munari

Jusqu'à présent, le pilote numéro un de « Lancia », Sandro Munari, déjà trois fois vainqueur de l'épreuve (1972, 1975 et 1976) fait une course très sage. Il joue un peu comme le chat avec la souris. Leader depuis le premier jour, il assure le coup dans des épreuves difficiles puis, ensuite laisse Alen et Andruet s'épuiser à vouloir revenir sur lui. Un nouveau coup de patte et Munari remet ses deux adversaires à distance respectueuse.

L'Italien Sandro Munari (Lancia Stratos) était toujours leader du Rallye de Monte-Carlo à l'issue de la 8e épreuve spéciale, St-Jean en Royans-la Cime du Mas (38 km) mais il se trouvait à portée de Finlandais Markku Alen (Fiat Abarth), toujours très menaçant.

En effet, dans cette épreuve disputée sur route dégagée où la neige était une nouvelle fois absente, Munari a concédé au Finlandais l'02", ne réalisant que le quatrième temps. Il ne précédait plus la Fiat Abarth de Markku Alen, vainqueur de l'épreuve spéciale, que de 45".

Auparavant, dans la 7e épreuve spéciale chronométrée de 19 km St-Barthelemy de Sechillienne-Lavalens, les positions des cinq premiers du classement général n'avaient subi aucune modification. Rafaele Pinto avait réalisé le meilleur temps en 13'38 devantant Munari (13'39), Jean-Claude Andruet (14'01") et Fulvio Bacchelli (14'09"). Quant à Markku Alen, il avait perdu un peu de terrain, terminant à 40" de Munari.

Avant la 9e épreuve spéciale, 140 voitures étaient encore en course. Les derniers abandons enregistrés, outre celui du Français Bernard Darniche, accidenté, ont été ceux de Walter Rohrl (RFA), Maurizio Verini (It), Guy Fréguelin (Fr), Marianne Hoepfner (Fr) et Francis Bondil (Fr).

## Retour du Français Andruet

Dans la dixième épreuve spéciale, St-Bonnet-le-Froid (16 km) envahie par d'épaisses nappes de brouillard, le Français Jean-Claude Andruet (Fiat Abarth) reprenait l'42" à Sandro Munari (Stratos) et talonnait l'Italien qui conservait l'14" sur le pilote de la « Fiat », Andruet occupait donc provisoirement la seconde place du classement général précédant son coéquipier le Finlandais Markku Alen, troisième à l'23" du leader Munari.

Cette manche faussée par des conditions météorologiques très difficiles projetait au premier plan l'Espagnol Sanz Zanini (Seat) meilleur temps en 12'54" et le Luxembourgeois Nicolas Koob (Porsche) second en 13'11".

Le leader du classement général, l'Italien Sandro Munari, était crédité du 27e temps en 15'33", Markku Alen du 19e en 15'03" (à égalité avec Rafaele Pinto) et Jean-Claude Andruet du 7e en 13'52".

Les concurrents se dirigeaient vers la plus longue épreuve du parcours commun, le Burzet (44 km) où un brouillard extrêmement dense risquait encore de causer des surprises.

## Le Finlandais Alen se rapproche

La fameuse épreuve spéciale de Burzet (44 km), la onzième du parcours commun, n'a pas tenu ses promesses. Certes, un épais brouillard enveloppait les petites routes ardéchoises mais la neige n'était pas au rendez-vous, profitant des conditions atmosphériques pas trop défavorables les Fiat Abarth ont encore repris du terrain à la Lancia Stratos de Munari.

Le Finlandais Markku Alen a réussi le meilleur temps, en 28'02", devant Jean-Claude Andruet (28'32"), Sandro Munari (28'43"), Rafaele Pinto (28'46") et Christian Lunel (28'56").

Finalement, la nuit de mardi à mercredi n'a pas été aussi meurtrière que prévu. Sur les 177 voitures qui avaient pris le départ, 136 restaient encore en course. On s'attendait à « la grande lessive » et 41 abandons seulement ont été enregistrés alors que l'an passé, par exemple, on en comptait plus de 100 au même endroit.

**12e épreuve spéciale, col de Perty (20 km) :** 1. Sandro Munari (Stratos) 13'02"; 2. Rafaele Pinto (Stratos) 13'10"; 3. Jean-Claude Andruet (Fiat Abarth) 13'28"; 4. Markku Alen (Fiat Abarth) 13'32"; 5. Fulvio Bacchelli (Fiat Abarth) 13'45".

**13e épreuve, col de Corobin (19 km) :** 1. Rafaele Pinto (Stratos) 14'16"; 2. Sandro Munari (Stratos) 14'38"; 3. Markku Alen (Fiat Abarth) 14'50"; 4. Christian Lunel (Porsche) 15'20"; 5. Fulvio Bacchelli (Fiat Abarth) 15'25".

**14e épreuve, Jabron-Châteauvieux (12 km) :** 1. Rafaele Pinto, 8'51"; 2. Sandro Munari, 8'59"; 3. Fulvio Bacchelli (Fiat Abarth) 9'12"; 4. Markku Alen, 9'37"; 5. Gual Canellas (Seat) 9'37".

## Pinto très rapide

La 15e et dernière épreuve spéciale du parcours commun, Lantosque-Saint-Roch (15 km) bien qu'écourtée de 5 km par les organisateurs pour raison de sécurité, n'a rien changé dans la réaction des « Lancia Stratos ».

Rafaele Pinto a poursuivi sa remontée sur les « Fiat Abarth » et a, une nouvelle fois, été le plus rapide en réalisant, sur des routes toujours mouillées mais sans neige, le temps de 14'01". Bien entendu, Sandro Munari, qui domine manifestement la course, accomplissait le second temps avec 14'04". Venaient ensuite : Fulvio Bacchelli (Fiat Abarth) 14'05", Jean-Claude Andruet (Fiat Abarth) 14'08", l'Espagnol Gual Canellas (Seat) 14'11".

Le Finlandais Markku Alen n'arrivait, en raison d'ennuis de suspension, qu'en 12e position avec le temps de 15'09".

## Classement général

1. Sandro Munari (It), Lancia Stratos, 4 h. 00'47". 2. Markku Alen (Fin), Fiat Abarth, à 3'07". 3. Jean-Claude Andruet (Fr), Fiat Abarth, à 3'08". 4. Rafaele Pinto (It), Lancia Stratos, à 5'37". 5. Fulvio Bacchelli (It), Fiat Abarth, à 8'51". 6. A. San Zanini (Esp), Seat, à 12'51". 7. Gual Canellas (Esp), Seat, à 13'07". 8. Christian Lunel (Fr), Porsche, à 13'50". 9. Franz Hummel (Fr), Alpine, à 19'39". 10. Christian Dorche (Fr), BMW, à 19'52". 11. Gérard Swaton (Fr), Porsche, à 20'03". 12. Christine Dacremont (Fr), Lancia Stratos, à 22'25".

## BOXE

### Mort d'un Argentin, ancien champion du monde

L'Argentin Pascual Perez, ex-champion du monde des poids mouche, est décédé à Buenos Aires des suites d'une affection hépatique. Agé de 48 ans, Pascual Perez avait fait ses débuts professionnels en 1952. Il était devenu champion du monde le 26 novembre 1954 en s'imposant face au Japonais Yoshio Shirai, et avait perdu son titre mondial en avril 1960 face au Thaïlandais Pone Kingpetch.

## CYCLISME

### Nouvelle équipe italienne

Une nouvelle équipe italienne, qui portera les couleurs de la firme « Royal Alan » a été présentée à Padoue. Son leader sera l'ancien champion du monde sur route Marino Basso qui sera entouré d'Adriano Pella, Alberto Caiumi, Annibale de Faveri, Leone Pizzini et Sandro Quintarelli.

● Cyclisme — Les organisateurs du Tour de France ont décidé de déposer entre les mains des juges d'instruction du tribunal de grande instance de la Seine, une plainte en diffamation contre les coureurs Cyrille Guimard et Claude Magny qui ont récemment mis en cause la régularité des contrôles médicaux dans le Tour de France.

● L'Association neuchâteloise de la presse sportive a désigné M. Bertrand Perrenoud, de Coffrane, au titre de sportif le plus méritant, version 1977. Le lauréat n'a cessé d'œuvrer sportivement pour les jeunes. Actuellement, il entraîne encore les athlètes de son club, le groupe sportif La Flèche, à Coffrane.

● Athlétisme. Deux sauteurs en hauteur soviétiques, Alexandre Grigoriev et Stanislav Molotilov, ont réussi une meilleure performance européenne en salle en franchissant 2 m 27 à Minsk. Il y a deux semaines, Grigoriev avait franchi 2 m 26.



Les Suisses Chantal Zuercher et Paul Huber (notre photo) ont connu beaucoup de problèmes à l'occasion de leur premier championnat d'Europe. (Bélino Keystone)

## CHAMPIONNATS D'EUROPE DE PATINAGE ARTISTIQUE

# Nouveau titre pour Rodnina et Zaitsev

Une habitude dont le public ne se lasse pas. Pour la cinquième fois, la pétulante Irina Rodnina et son partenaire Alexander Zaitsev ont remporté à Helsinki le titre européen par couples. Leur démonstration fut un enchantement sur le plan esthétique. Pour Irina Rodnina, il s'agissait d'un neuvième titre consécutif. Cette fois cependant, ce ne sont pas eux qui ont fait figure de précurseurs dans le domaine technique. Leurs compatriotes Marina Tcherkasova (14 ans) et Sergei Chachrai (19 ans) ont réussi pour la première fois en championnats d'Europe un quadruple saut porté.

ticulièrement leur spirale de la mort. Il y eut toutefois une fausse note avec une chute de la petite Marina sur un double axel.

## Les Suisses hésitants

Les trois médailles sont donc revenues aux représentants de l'URSS. Le couple helvétique, qui ouvrait les feux de la compétition, a perdu sa dixième place. Chantal Zuercher (12 ans) et Paul Huber (22 ans) ont terminé leur premier championnat d'Europe à la onzième et dernière place. Pourtant leur libre provoqua des applaudissements mais le couple suisse eut de réelles bavures. Sa marge de risque d'erreurs est encore trop grande. Après vingt secondes, Huber chutait à la réception d'un double ritberger. Il se reprenait bien mais trois autres fautes flagrantes n'échappaient pas aux juges qui donnaient des notes entre 4,5 et 4,8. Sur le plan artistique, Chantal Zuercher et Paul Huber n'avaient rien à envier aux couples allemands et français qui les précèdent.

## CLASSEMENT FINAL

1. Irina Rodnina - Alexander Zaitsev (URSS) 9 - 141,08 points. 2. Irina Vorobiewa - Alexandre Vlasov (URSS) 19 - 136,74. 3. Marina Tcherkasova - Sergei Chachrai (URSS) 28 - 133,97. 4. Manuela Mager - Uwe Bewersdorf (RDA) 34 - 132,77. 5. Sabine Baess - Tassilo Thierbach (RDA) 49 - 128,24. 6. Ingrid et Alan Spiegl (Tch) 50 - 127,74. 7. Elzbieta Luczynska - Marek Chrolenko (Pol) 69 - 120,60. 8. Susanne Scheibe - Andreas Nischwitz (RFA) 70 - 119,30. 9. Sabina Fuchs - Xavier Videau (Fr) 78 - 117,83. 10. Gabriele Beck - Jochen Stahl (RFA) 92 - 114,27. 11. Chantal Zuercher - Paul Huber (S) 96 - 112,62.

# Danse: Soviétiques en tête

Comme prévu, les Soviétiques Irina Moisejeva et Andrei Minenkov, anciens champions du monde, ont pris la tête de l'épreuve de danse après les deux premières danses imposées. Un deuxième couple soviétique occupe la deuxième place du classement provisoire. Il est formé de Natalia Linitchuk et de Gennadi Karponosov. La retraite des champions du monde et olympique Ludmilla Pachomova et Alexandre Gorchkov ne devrait donc pas empêcher l'URSS de conserver le titre.

1. Irina Moisejeva-Andrei Minenkov (URSS) 10-40,48 ; 2. Natalia Linitchuk - Gennadi Karponosov (URSS) 23,5-39,24 ; 3. Kristina Regoeczy-Andras Sallay (Hon) 27-38,88. 4. Janet Thompson-Warren Maxell (GB) 32,5-38,40 ; 5. Marina Zueva-Andrei Witman (URSS) 45,5-37,32. 6. Lilliana Rehakova-Stanislav Drastich (Tch) 57-36,16 ; 7. Kay Barsdell-Kenneth Foster (GB) 59-36,00 ; 8. Susi et Peter Handschmann (Aut) 80,5-33,80 ; 9. Isabella Rizzi-Luigi Freroni (It) 83-33,64 ; 10. Halina Gordon-Poltorak-Tadeusz Gora (Pol) 94,5-32,76.

# Un duel Kovalev-Hoffmann dans l'épreuve masculine

L'épreuve masculine, dont les figures libres auront lieu ce soir, sera marquée, à Helsinki, par un duel entre deux anciens champions du monde : le Soviétique Vladimir Kovalev (24 ans) et l'Allemand de l'Est Jan Hoffmann (21). Au terme du programme court de mercredi, les deux favoris ne sont séparés que par huit centièmes de point.

ler celle du champion olympique John Curry.

## CLASSEMENT AVANT LE PROGRAMME LIBRE

1. Vladimir Kovalev (URSS) 13,5-85,08 ; 2. Jan Hoffmann (RDA) 13,5-85,00 ; 3. Pekka Leskinen (Fin) 28,5-81,64 ; 4. Robin Cousins (GB) 40,5-79,32 ; 5. Juri Ovchinnikov (URSS) 41-78,88 ; 6. Konstantin Kokora (URSS) 58-76,48 ; 7. Miroslav Soska (Tch) 67-75,12 ; 8. Ronald Koppelt (Aut) 68,5-74,72 ; 9. Mario Liebers (RDA) 74,5-74,24 ; 10. Kurt Kuerzinger (RFA) 92,5-68,76. Programme court : 1. Hoffmann ; 2. Cousins ; 3. Kovalev ; 4. Ovchinnikov ; 5. Leskinen.

## Basketball. Les statistiques du championnat suisse

# 90% de réussite pour P. Kiener

**Tirs en action :** 1. Kiener (Fribourg) et Pra (Pregassona) 9-10 (90 pour cent). 3. Brady (Viganello) 16-20 (80). 4. Kund (Fribourg) 9-12 (75). 5. Fultz (Viganello) 14-19 (73). 6. Gerlack (Pregassona) 12-17 (70,5).

**Lancers francs :** 1. Gerlack (Pregassona) 6-6 (100). 2. Oswiecki (Neuchâtel) 4-4 (100). 3. Traub (Nyon) et Fultz (Viganello) 7-8 (87). 5. Cedraschi (Federale), Lawrence (Pully) et Jordan (Vevey) 5-6 (83).

**Rebonds :** 1. Lawrence (Pully) 23. 2. Johnson (Federale), McDougald (SP Lugano) 16. 4. Traub (Nyon) et Howard (Fribourg) 15.

## Casque d'or

Etrangers : 1. Howard (Fribourg)

312 p. 2. McDougald (SP Lugano) 270. 3. Brady (Viganello) 251. 4. Fultz (Viganello) 248. 5. Raga (Federale) 228. 6. Gallager (Lemania) 187. 7. Jordan (Vevey) 158. 8. Lawrence (Pully) 157. 9. Hurlburt (Pully) et Gerlack (Pregassona) 151.

**Suisses :** 1. Stockalper (Viganello) 133. 2. Kund (Fribourg) 119. 3. Charlet (Lemania) 110. 4. Dénervaud (Fribourg) 89. 5. Cedraschi (Federale) 84. 6. Prati (SP Lugano) 78.

● La Coupe Korac: Poules des quarts de finale: Snaidero Udine - Dynamo Moscou, 82-68 (42-30), Bosna Sarajevo - Alco Bologne 96-84 (37-42), Hapcel Ramat Gan - IBP Rome 82-95 (42-47), Cinon Venise - Jugoplastika Split 66-95 (42-44).

## SKI

# Double finlandais au Mont-Revard

Le Finlandais Juhani Repo a remporté la course de fond de 15 km du Mont-Revard en Savoie avec une avance d'une demi-minute sur son compatriote Arto Koivisto.

Le premier Suisse, l'« espoir » Francis Jacot, a terminé au huitième rang. La Suissesse Doris Bissig a remporté l'épreuve féminine.

**Course de fond 15 km :** 1. Juhani Repo (Fin) 48'34"77. 2. Arto Koivisto (Fin) 49'11"90. 3. Luigi Ponzà (It) 49'15". 4. Giulio Capitanio (It) 49'20"73. 5. Jean-Paul Pierrat (Fr) 49'22"58. 6. Jarl Svensson (Su) 49'24"75. 7. Ugo Bonesi (It) 49'29"78. 8. Francis Jacot (S) 49'53"61. 9. Jean-Paul Vandel (Fr) 50'06"91. 10. Michel Thiery (Fr) 50'23"17. **Classement par équipes :** 1. Finlande (Repo - Koivisto). 2. Italie (Ponzà - Capitanio). 3. France (Pierrat - Vandel).

**Course de fond 10 km, juniors :** 1.

Vandel (Fr) 31'56"05. 2. Philippe Poirot (Fr) 32'96"36. 3. Denis Reichenbach (Fr) 32'22"35. Puis : 5. Sylvain Guenat (S) 32'38"79. 8. Alain Allenbach (S) 33'08"22. 9. Werner Rufener (S) 33'36"71.

**Course de fond féminin :** 1. Doris Bissig (S) 35'32"49. 2. Marie-Christine Subot (Fr) 36'17"01. 3. Jocelyne Poireau (Fr) 36'20"80. Puis : 5. Kathy Aschwanden (S) 38'06"84.

## Le Japonais Kaiwa 1er à Schwanden

Le Japonais Toshihiro Kaiwa, qui avait surpris en prenant la 12e place du slalom du Lauberhorn, a remporté le slalom FIS de Schwanden. L'épreuve s'est disputée sous la pluie.

**Le classement :** 1. Toshihiro Kaiwa (Jap) 89"82 ; 2. Geoff Bruce (EU) 90"34 ; 3. Andreas Wenzel (Lie) 90"36 ; 4. Christian Neureuther (RFA) 90"53 ; 5. Jan Bachleda (Pol) 90"90 ; 6. Albert Frank (RFA) 91"57 ; 7. Peter Schwendener (S) 91"64 ; 8. Marciel Donnet (S) 92"14 ; 9. Alfons Seliner (S) 92"24 ; 10. Hannes Spiss (Aut) 92"49 ; 11. Peter Aellig (S) 92"74.

## Les championnats universitaires à Charmey

Aujourd'hui et demain se disputeront les championnats universitaires fribourgeois de ski. Initialement prévues au Lac-Noir, ces joutes auront lieu à Charmey où l'enneigement est meilleur.

Le programme : jeudi 11 h. : slalom géant ; 14 h. 30 : course de fond ; vendredi 9 h. 30 : slalom spécial ; 14 h. : course de relais.

## HOCKEY SUR GLACE

# Jean-Marie Waeber a repris l'entraînement

L'arrière du HC Fribourg, Jean-Marie Waeber, qui avait claqué la porte il y a quelque temps, a repris cette semaine l'entraînement avec le HC Fribourg. Les autres joueurs de la formation ont accepté le retour de leur ancien coéquipier, qui pourra être d'un apport précieux dans le tour de promotion grâce à sa sûreté en défense.

# LE MERITE SPORTIF FRIBOURGEOIS 1976

## Bulletin de vote

Nom, prénom et adresse : \_\_\_\_\_

Classez ces 5 sportifs dans l'ordre de leur mérite.



Jean-Pierre  
**BERSET**  
Athlétisme

Jacques  
**CODOUREY**  
(Football)

Venanz  
**EGGER**  
(Ski nordique)

Martin  
**JÄGGI**  
(Athlétisme)

Gérard  
**VONLANTHEN**  
(Athlétisme)

ATTENTION : Ce bulletin sera enregistré sur notre ordinateur.

RANG :

RANG :

RANG :

RANG :

RANG :

Veuillez inscrire sous chaque candidat le rang que vous lui attribuez, soit entre 1 et 5.

Tout bulletin non rempli correctement sera considéré comme nul.

Ce bulletin de vote écrit CORRECTEMENT ET LISIBLEMENT sera envoyé sous pli fermé à :

Mérite sportif fribourgeois  
Administration de LA LIBERTÉ  
Bd de Pérolles 40  
1700 FRIBOURG

Dernier délai :  
**SAMEDI 29 JANVIER 1977, minuit**

## Règlement de vote

- Tous nos lecteurs peuvent participer au classement du meilleur sportif fribourgeois 1976.
- Chaque lecteur ne peut nous envoyer QU'UN SEUL bulletin de vote officiel inséré dans « La Liberté » ou les « Freiburger Nachrichten ».
- Chaque bulletin de vote écrit correctement et lisiblement sera envoyé sous pli fermé et affranchi à :  
Administration de LA LIBERTÉ  
Mérite sportif fribourgeois  
Boulevard de Pérolles 40  
1700 FRIBOURG
- Chaque votant classera les cinq sportifs dans l'ordre de mérite, c'est-à-dire par rang, de 1 à 5. Il sera attribué 5 points au premier, 4 points au deuxième, 3 points au troisième, 2 points au quatrième et 1 point au cinquième.
- Tout bulletin non rempli correctement sera considéré comme nul.
- Dernier délai pour l'envoi des bulletins de vote :  
**Samedi 29 janvier, minuit.**
- Parmi les votants qui auront désigné les 5 sportifs dans l'ordre du classement final (à l'exception du personnel de l'imprimerie St-Paul, des Freiburger Nachrichten, de Publicitas et des journalistes sportifs fribourgeois), il sera procédé à un tirage au sort pour désigner les 30 gagnants de nos magnifiques prix et qui tous participeront à la cérémonie de remise du mérite sportif.
- Le dépouillement des bulletins de vote s'effectuera sur ordinateur au siège de l'imprimerie St-Paul par la Commission du Mérite sportif. En cas d'égalité de points le sportif porté le plus grand nombre de fois en tête de liste sera déclaré le plus méritant. Si néanmoins, l'égalité subsiste, entrera alors en considération le deuxième rang, respectivement le troisième et ainsi de suite jusqu'à ce que les concurrents soient départagés.
- Notre journal n'entretiendra aucune correspondance sur le mérite sportif.
- Chaque votant accepte sans réserve le présent règlement. Les décisions de la Commission du Mérite sportif, formée d'un représentant de l'imprimerie Saint-Paul et de chacun des journaux ainsi que de trois délégués de l'Association des journalistes sportifs section de Fribourg, seront sans appel.
- Proclamation des résultats :  
**SAMEDI 5 FEVRIER 1977**



Les pupillettes en action.

## LA SOIRÉE DE LA SFG PREZ-VERS-NOREAZ THEMES VARIES ET ORIGINAUX !

« Magnifique », c'est le qualificatif que l'on peut attribuer à la Société de gymnastique de Prez-vers-Noréaz, à l'occasion de sa soirée annuelle. Samedi soir, la grande salle de cette charmante localité était trop petite. Les spectateurs furent très nombreux à réunir leurs cœurs pour apporter à leur Société de gymnastique le soutien qu'elle mérite.

Cette saison est sans conteste un fleuron de cette société cantonale et tant son activité que sa vitalité jouissent d'une large audience dans toute la contrée. On en a eu la preuve samedi soir mais une preuve fut également apportée sur le plan de la promotion de la gymnastique à tous les degrés et de sa progression constante, dans la première partie réservée à cette discipline pure.

Tout en maintenant une base conventionnelle, les moniteurs et monitrices s'écartèrent de certaines règles rigides pour donner une certaine liberté d'expression, ce qui se traduisit par beaucoup de chaleur et de jeunesse. L'école du corps occupa une place importante sur des thèmes variés et originaux, présentés avec harmonie, souplesse et soin par chaque sous-section. Avec un fond musical tempéré, la synchronisation fut parfaite. Cette première partie s'acheva aux engins, soit aux barres parallèles pour les jeunes gymnastes à l'artistique, dont certains révélèrent de très bonnes qualités. Les pupillettes à l'artistique entraînées par Bernard et Claude Perroud, dont le renom touche la compé-

tion nationale, se mirent en exergue aux barres asymétriques. Le public fut conquis par leurs exercices acrobatiques d'un très bon niveau.

La seconde phase était intitulée « Cinéma ». C'est dire que les responsables transposèrent certains films en variétés, toujours basées sur l'essence de la gymnastique. Un show fort bien imaginé, allégre, haut en couleur et parfaitement réussi, d'autant plus que la musique était bien choisie. Il serait long d'analyser toutes les présentations car toutes furent autant de succès et de plaisir. Comme il se devait, le rideau tomba sur « Borsalino », animé sur un air de charleston, par les moniteurs et monitrices avec le renfort du président Henri Coquoz dont on retiendra tout spécialement la mimique.

La dernière séquence fut la « photo famille », c'est-à-dire la présentation de toute la section de Prez-vers-Noréaz, en pleine santé et la remise des récompenses aux monitrices et moniteurs et au président bien naturellement. Cette soirée magnifique a permis au public de mesurer le grand travail de patience des responsables : Véronique Mauron, Marie-Luce Berger et Françoise Chataigny (pupillettes de section), Claudine Perroud, Catherine Berger, Bernard Perroud (pupillettes artistique), Germain Maradan, Bernard Fasel, Daniel Mathyer (pupilles de sections), Gilbert Maridor, Bernard Fasel (pupilles artistique), Claudine Perroud, Anne Daccord, Odette Maillard, Anne Carrel (dames).

M. Réalini

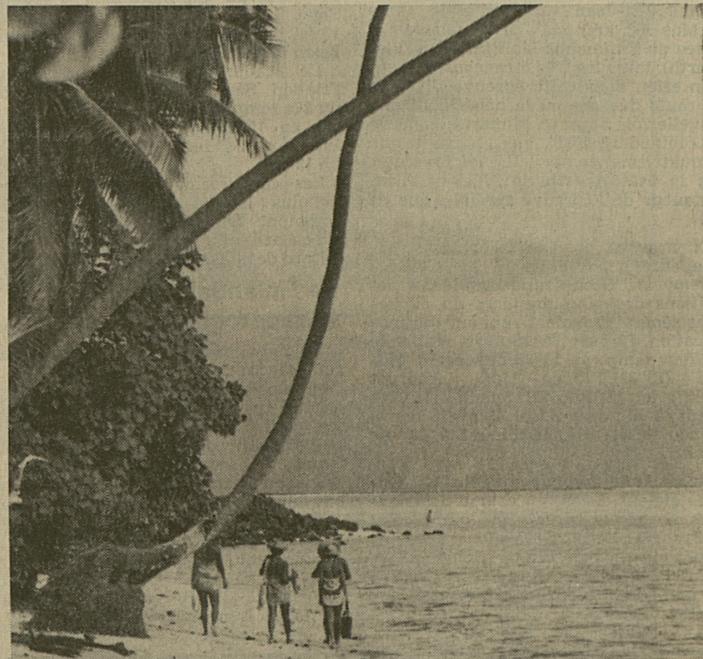


Le ballet des dames.

(Photos G. Périsset)

Participez à l'élection du  
« MERITE SPORTIF »

# 1er PRIX 2 SEMAINES À HAÏTI



2e PRIX 1 SEMAINE A MAJORQUE

3e PRIX 1 SEMAINE A LONDRES

Ces voyages sont organisés par

**VOYAGES KUONI SA** 

4e au 10e PRIX

Un abonnement gratuit de 6 mois à « La Liberté » ou aux « Freiburger Nachrichten ».

11e au 20e PRIX

Un abonnement gratuit de 3 mois à « La Liberté » ou aux « Freiburger Nachrichten ».

21e au 30e PRIX

Une reproduction en couleur de Bohnenblust.

En outre, tous les gagnants sont invités à la cérémonie de remise du MERITE SPORTIF FRIBOURGEOIS, à la mi-février.

## Demain dans «La Liberté» le lauréat du prix de la Commission du mérite

A côté du Mérite sportif individuel, la commission du mérite sportif décerne chaque année un prix à une personnalité, un club, une association ou une commune, qui a contribué au développement du sport.

Demain, dans « La Liberté » nous présenterons le lauréat pour l'année 76.



Athlétisme. Plus de 150 classés au cross de St-Aubin

## Portmann gagne facilement

Le cross de Saint-Aubin, qui s'est couru dimanche après midi, n'a pas connu le succès populaire qu'il aurait mérité: en effet, les organisateurs avaient tout mis en œuvre pour la réussite de leur manifestation, mais plusieurs clubs, en particulier ceux de la Singine et de la Gruyère, ont boudé cette épreuve prévue depuis longtemps au calendrier cantonal, puisqu'elle en était à sa neuvième édition.

Finalement plus de 150 athlètes ont pris le départ dans les différentes catégories, sur un parcours d'un kilomètre où les difficultés ne manquaient pas. Dès lors, il fallait être en bonne condition physique pour prétendre figurer parmi les meilleurs. Les petites catégories furent une nouvelle fois bien fréquentées: le CA Broyard remporta trois victoires contre deux à la SFG Montagny. Chez les dames, Anne Lachat du CA Fribourg, ne peut battre sa camarade de club Ursula Schwab qu'au sprint, alors que chez les juniors Jean-Claude Luchât, du CA Broyard, a profité du dernier tour pour distancer Claude Sudan de Neirivue. Dans cette dernière course pourtant, les juniors ont été devancés par Eric Sudan de Marsens, qui courait en catégorie «populaires» et qui a pris un départ extrêmement rapide. La course des licenciés et vétérans allait être très vite jouée: en effet, au milieu du premier tour, Armin Portmann du CA Fribourg avait déjà pris la tête de la course, qu'il n'allait d'ailleurs plus quitter. A la fin du premier tour (il y en avait six), Portmann précédait un trio formé de trois autres coureurs du CA Fribourg, Kolly, Küng, le vain-

qui n'a pas fait le déplacement dimanche.

M. Berset

**Ecolières C:** 1. Lewin Sandra, SFG Romont, 7'21"; 2. Givel Christiane, CA Payerne, 8'08".

**Ecolières B:** 1. Godel Anne, SFG Domdidier, 4'59"; 2. Oberson Géraldine, Montagny, 5'36"; 3. Collaud Nathalie, SFG St-Aubin, 5'40"; 4. Jeiziner Evelyn, CA Marly.

**Ecolières A:** 1. Piccand Anita, Farvagny, 4'54"; 2. Galley Magali, CA Marly, 5'31"; 3. Bourqui Linka, CA Marly, 5'48"; 4. Kurth Jacqueline, Les Fauvettes Montagny.

**Ecoliers C:** 1. Roulin Alexandre, CA Broyard, 5'18"; 2. Piguéron Claude-A., CA Broyard, 5'21"; 3. Hausli Bruno, SFG Morat, 6'03"; 4. Gaillard Bertrand, SFG Payerne; 5. Erne Roland, CA Marly.

**Ecoliers B:** 1. Wehrly Alain, CA Broyard, 4'39"; 2. Pillonel Nicolas, CA Fribourg, 4'42"; 3. Lüthy Ulrich, CA Broyard, 4'54"; 4. Guillet Laurent, CA Marly, 4'58"; 5. Richard Philippe, Vully-Bellerive, 4'59".

**Ecoliers A:** 1. Rumo Eric, Farvagny, 6'57"; 2. Corminboeuf Christian, SFG Domdidier, 6'57"; 3. Dévaud René, Farvagny, 7'00"; 4. Godel Bernard, SFG Domdidier, 7'06"; 5. Piccand Alex, Farvagny, 7'08".

**Cadettes B:** 1. Quillet Marielle, SFG Montagny-Cousset, 7'29"; 2. Rouiller Florence, CA Marly, 7'45"; 3. Vonlanthen Sylvia, TV Düringen, 7'58"; 4. Galley Chantal, CA Marly, 8'37".

**Cadettes A:** 1. Bugnion Sylvia, SFG Montagny-Cousset, 7'26"; 2. Singy Véronique, SFG Montagny-Cousset, 7'38"; 3. Pauchard Francine, SFG Domdidier, 7'42"; 4. Haymoz Renata, TV Düringen, 7'56".

**Actives dames:** 1. Lachat Anne, CA Fribourg, 11'24"; 2. Schwab Ursula, CA Fribourg, 11'24"; 3. Godel Thérèse, SFG Domdidier, 11'35".

**Cadets B:** 1. Kohler Ulrich, CA Broyard, 8'13"; 2. Scala André, CA Marly, 8'44"; 3. Godel Laurent, SFG Domdidier, 8'49"; 4. Berthoud Jean-Pierre, Bellerive-Vully, 6'58"; 5. Waerber Hubert, TV Bösingen, 9'08".

**Cadets A:** 1. Stettler Urs, Kerzers, 12'23"; 2. Furst René, TV Murten, 12'43"; 3. Sallin Edgar, TV Tavel, 12'49"; 4. Kessler Peter, TV Bösingen, 13'53"; 5. Sapin Bernard, CA Broyard, 15'02".

**Juniors (hommes):** 1. Luchât Jean-Claude, CA Broyard, 16'59"; 2. Sudan Claude, SFG Neirivue, 17'27"; 3. Kessler Raphael, TV Bösingen, 18'41"; 4. Bardey Eric, CA Broyard, 19'03".

**Populaires:** 1. Sudan Eric, SFG Marsens, 16'36"; 2. Bruegger Peter, TV Düringen, 16'59"; 3. Girard Willy, Estévènes, 18'25"; 4. Collaud Daniel, SFG Saint-Aubin, 19'08"; 5. Jacquat Ernest, SFG Romont, 19'18".

**Actifs:** 1. Kolly Michel, CA Fribourg, 24'20"; 2. Kueng Jean-Jacques, CA Fribourg, 24'44"; 3. Terreaux Bernard, CA Farvagny, 25'19"; 4. Equey Michel, Lausanne Sport, 25'31"; 5. Jacquier Bernard, Biolley-Mx., 25'35"; 6. Stritt Karl, TV Tavel, 25'41"; 7. Corminboeuf Fernand, CA Fribourg, 26'01"; 8. Zorbrist Béat, TV Thun, 26'38"; 9. Piccand Victor, CA Farvagny, 26'42"; 10. Kueng Eric, CA Fribourg, 27'06"; 11. Jacquenod Jean-D., SFG Domdidier, 27'19".

**Vétérans I:** 1. Portmann Armin, CA Fribourg, 23'41"; 2. Widmer Willy, Satus Bümpliz, 25'06"; 3. Erne Fridolin, CA Marly, 26'54"; 4. Bailod Eric, CA Broyard, 27'08"; 5. Huguet René, CA Marly, 27'56"; 6. Schwab J.-Marcel, CA Broyard, 28'25"; 7. Pahud Eric, Biolley-Magnoux, 28'37"; 8. Tinguely Peter, TV Tavel, 28'37"; 9. Bossy Michel, CA Marly, 29'24"; 10. Bourqui Paul, CA Marly, 31'30".

**Vétérans II:** 1. Schmutz Cyrille, CA Fribourg, 27'07"; 2. Chardonnens Irénée, SFG Domdidier, 28'35"; 3. Bednarek Walter, Ittigen, 29'53"; 4. Grossrieder Théodore, CA Fribourg, 30'17"; 5. Feyer Charles, CA Fribourg, 31'52".

Armin Portmann, 3e à Broc (notre photo), n'a pas eu de problème à remporter le cross de Saint-Aubin.

(Photo Bourqui)

queur de l'année précédente, et Jacquenod. Durant plus d'un tour, Kolly et Jean-Jacques Küng allaient rester ensemble, avant que Kolly ne distance son adversaire, sans pouvoir pourtant inquiéter Armin Portmann le vétéran, qui allait réaliser le meilleur temps, alors que Widmer, de Berne, le second vétéran prenait la quatrième place devant Terreaux de Farvagny. En quinzième position arrivait le premier vétéran II, Cyrille Schmutz, qui complétait ainsi le succès des membres du CA Fribourg.

Parmi les challenges distribués, l'un est revenu au CA Marly c'est-à-dire au club qui avait la plus forte participation. Marly succède à Ueberstorf

## Des Fribourgeois en évidence au cross de Lausanne

Samedi dernier s'est couru à la Blécherette le cross international de Lausanne, auquel ont participé quelques Fribourgeois. Plusieurs d'entre eux se sont d'ailleurs distingués. Chez les élites, où la victoire est revenue au Belge Needens devant le Jurassien Schull et le Bernois Moser, Pierre Bugnard du CA Fribourg, a pris la 28e place à près de quatre minutes du vainqueur. Jean-Jacques Küng du CAF est 35e, Gérald Meuwly de Neirivue 48e et Michel Berset de Belfaux 54e.

Chez les juniors, on enregistre la très belle 4e place du Singinois Meinrad Riedo qui, comme à Broc, termine juste derrière le Genevois Markus Joerg. Jean-Marc Both, de Neirivue, prend la 12e place et Patrice Pernet, de Neirivue également, la 18e.

Chez les cadets, Gilles Mutruux d'Yverdon gagne en 10'14", alors que Yves Sudan, de Neirivue, est 9e en 11'03", Rolf Lauper, de Chevrières, 16e en 11'18"

et François Charrière, de Bulle, 20e en 11'27".

Chez les écoliers, Gilbert Cotting, de Chevrières, prend une très bonne troisième place à 12 secondes du vainqueur.

Les populaires et vétérans ont couru ensemble: Michel Marchon, de Cerniat, occupe la 5e place, ce qui constitue le deuxième temps de la catégorie «populaires».

Chez les dames, où la victoire est revenue à Cornelia Bürki, Suzanne Gattoni, de Bulle, est 12e et 3e Romande, Brigitte Geinöz, de Neirivue, 16e et Christianne Chillier, de Châtel-St-Denis, 24e.

Chez les cadettes, Dominique Mayer, de Cortaillod, l'emporte devant la Fribourgeoise Martine Geinöz, qui ne perd finalement que quatre secondes.

Ainsi, la plupart des Fribourgeois ont obtenu un bon classement à l'occasion de cette épreuve lausannoise.

M. B.

## VOLLEYBALL — DEUX VICTOIRES POUR LE VBC FRIBOURG

# LA DERNIERE RENCONTRE DECISIVE

A une journée de la fin du championnat 1976-77 qui désignera les trois formations pour le tour de promotion et les quatre équipes pour le tour de relégation, l'incertitude la plus complète règne encore et la dernière journée sera décisive pour le VBC Fribourg masculin. Le VBC féminin jouera lui d'ores et déjà dans le tour de relégation où sa position semble favorable à son maintien.

### Tout se réglera à Yverdon

L'équipe masculine a perdu, il y a deux semaines une qualification assurée en remettant en selle le VBC Chênois qui devient l'équipe la plus dangereuse pour l'ultime troisième place, EOS Lausanne et Yverdon étant hors d'atteinte. La belle victoire de ce week-end face à Pax GE permet au VBC d'espérer fermement cette troisième place. Il doit pour cela battre Yverdon et Chênois doit perdre face à Pax. En cas de défaite de Fribourg et de Chênois, ces trois équipes (Chênois-Pax-VBC) se trouveraient à égalité. Fin de championnat passionnante qui se joue au coude à coude.

VBC FRIBOURG - VBC PAX GE, 3-0 (15-10, 15-11, 15-4)

Le VBC local n'a subi qu'une défaite à Fribourg contre EOS. Il a voulu finir en beauté en réussissant une excellente performance d'ensemble. Placé dans une situation difficile par l'absence de P. Ducommun, toujours dans le plâtre, le VBC, avec un contingent réduit, s'est efforcé de modifier ses batteries. Monteleone eut depuis la reprise la lourde tâche de 2e passeur et sa prestation devient déterminante pour le rendement de l'équipe. La formation de Marianne Roth eut cette chance. Empoignant bien la rencontre, et malgré de trop nombreux services ratés au premier set, l'esprit collectif de la formation eut raison d'un VBC Pax qu'on pensait plus accrocheur. Hormis une réaction qui fit légèrement trembler les locaux au premier set, les Russes de l'ONU de Genève, ne purent que constater la supériorité des attaquants locaux où S. Sieber commence enfin à doser sa très grande force de frappe, parce qu'il re-

garde enfin la position adverse. On note également une performance plus régulière d'Eric Sapin qui réussit d'excellentes choses tant en attaque qu'en défense. C'est peut-être là que l'équipe locale a, semble-t-il, fait le plus de progrès depuis le début de la saison. On récupère davantage de balles difficiles, on maîtrise mieux sa manchette. Dès lors, Y. Ding, premier passeur, put faire étalage de sa technique dans la relance en offrant aux attaquants suffisamment de bonnes balles pour le plaisir des attaquants.

Le VBC a joué avec Y. Ding (Cap); E. Sapin; Ph. Zahno; J. Morel; S. Sieber; L. Monteleone; C. Nobile.

L'EQUIPE FEMININE BAT CHENOIS, 3-0 (15-12, 15-8, 19-17)

Avec la complicité de l'arbitre dans le troisième set, l'équipe du VBC Fribourg signe une importante victoire qui appelle deux remarques: l'adversaire du jour se trouve dans les formations qualifiées pour le tour de promotion; les points acquis comptant pour le tour de relégation, il semble que les filles du VBC Fribourg ont toutes les chances de se maintenir en première ligue nationale. La difficulté rencontrée par l'équipe féminine, qui ne dispose pas d'un entraîneur à plein temps, comme la formation masculine, se répercute évidemment sur la qualité de l'entraînement et par conséquent sur les résultats. Un dernier effort, très important, consiste pour les filles, à battre Montreux pour assurer encore un peu mieux son classement avant le début du tour de relégation qui mettra à nouveau aux prises Yverdon, Lancy, Montreux et Fribourg. Lausanne, Carouge et Chênois se trouvent eux qualifiés pour le tour de promotion.

Contre Chênois, l'équipe fribourgeoise a montré qu'elle ne se trouve pas dépourvue de qualités. Lorsque les plus jeunes joueuses seront un peu mieux mises en confiance par les titulaires qui permirent au VBC d'accéder un temps à la Ligue B, il est certain qu'un nouveau départ est possible. La première équipe du VBC Fribourg possède assez d'éléments pour résister dans la dernière phase d'une compétition qui de-

vrait normalement assurer sa présence en première ligue nationale.

Ont participé: C. Nicolet (Cap); A. Biollay; Y. Bays; U. Hischer; S. Tache; Br. Gross; Fr. Overhény; I. Deyfayes.

### LES CLASSEMENTS

Masculin: 1. Yverdon 11-16 pts; 2. EOS Lausanne 11-16; 3. VBC Fribourg 11-12; 4. Chênois 11-12; 5. Pax GE 11-10; 6. Monthey 11-8; 7. Lancy 12-4.

Féminin: 1. VBC Lausanne 11-20 pts; 2. Carouge 10-16; 3. Chênois 11-14; 4. Yverdon 10-8; 5. Fribourg 11-8; 6. Lancy 11-6; 7. Montreux 10-2.

J. P. U.



La messe d'anniversaire

pour le repos de l'âme de notre chère mère

Madame

Marie

Monney-Maillard

sera célébrée le samedi 29 janvier 1977, à 20 h., en l'église de St-Martin (FR).

Que tous ceux qui l'ont connue et aimée aient une pensée pour elle en ce jour.



L'office d'anniversaire

pour

Cécile

Volery-Thierrin

sera célébré en l'église de Cheiry, vendredi 28 janvier 1977, à 20 h.



Remerciements

La famille de

Monsieur

Edouard Vez

tient à vous dire de tout cœur combien vos témoignages d'affection et de sympathie lui ont été réconfortants en ces jours d'épreuve.

Elle vous exprime sa très profonde reconnaissance et vous remercie pour vos offrandes de messes et vos dons en faveur de la restauration de l'église des Cordeliers.

L'office de trentième

sera célébré le samedi 29 janvier 1977, à 18 h., en l'église de Saint-Pierre, à Fribourg.

17-20611



Remerciements

La famille de

Monsieur

Pierre Egger

profondément touchée par les nombreuses marques de sympathie reçues lors de son grand deuil, exprime ses sincères remerciements à toutes les personnes qui, par leur dévouement, leur présence, leurs messages, leurs offrandes de messes, leurs envois de fleurs et de couronnes, l'ont entourée dans sa douloureuse épreuve.

La messe de trentième

sera célébrée en l'église de Praroman, le samedi 29 janvier 1977, à 19 h. 30.

17-20638

### BOBSLEIGH

## E. Schaerer pas sélectionné pour les «mondiaux»

Une surprise a marqué la deuxième journée de l'entraînement en vue du championnat du monde de bob à deux, à St-Moritz. Erich Schaerer et Josef Benz ont dû se contenter du cinquième temps et ils n'ont pas réussi à obtenir leur sélection pour le championnat du monde. La Suisse sera représentée par Fritz Luedi et Hansjoerg Trachsel et par Hans Hildebrand et Heinz Meier.

Voici les meilleurs temps de la deuxième journée:

1. Luedi-Trachsel (S) 1'14"57. 2. Hildebrand-Meier (S) 1'14"37. 3. Lehmann-Baboch (RDA) 1'15"16. 4. Sperling-Koefel (Aut) 1'15"37. 5. Schaerer-Benz (S) 1'15"41. 6. Ebersbach-Kuhn (RDA) 1'15"57. 7. Alvera-Salvaterra (It) 1'15"78.

### TENNIS

## CHAMPIONNAT DES ETATS-UNIS: T. OKKER ELIMINE

Championnats professionnels des Etats-Unis en salle (WCT) dotés de 200 000 dollars, à Philadelphie, premier tour: Manuel Orantes (Esp) bat Sandy Mayer (EU) 7-5 6-4. Jimmy Connors (EU) bat Buster Mottram (GB) 6-3 6-2. Ross Case (Aus) bat Steve Krulowitz (EU) 6-1 6-3. Mark Cox (GB) bat Alex

Metreveli (URSS) 6-3 6-2. Tony Roche (Aus) bat Fred McMillan (Af-S) 6-4 6-3. John Alexander (Aus) bat Harron Rahim (Pak) 6-4 4-6 7-6. Andrew Pattison (Rhod) bat Terry Moore (EU) 6-2 7-6. Jeff Borowiak (EU) bat Tom Okker (Hol) 6-3 3-6 6-3. Vijay Amritraj (Inde) bat Bob Hewitt (Af-S) 6-3 6-2.

### Football. En match amical, l'Italie bat la Belgique 2-1 (1-0)

## Un match insipide et de médiocre qualité

En match international amical joué au stade olympique de Rome, l'Italie a battu la Belgique par 2-1 après avoir mené au repos par 1-0.

Les buts italiens ont été marqués par Graziani (23e) et par Claudio Sala (76e). Les Belges, qui étaient privés de leurs deux meilleurs buteurs, Van Gool et Lambert, ont sauvé l'honneur à la 80e minute sur un penalty transformé par Piot.

Cette petite victoire italienne a été obtenue au terme d'un match insipide et de médiocre qualité technique. Les Italiens, désordonnés, ne réussirent aucune action collective au cours de la première mi-temps. Ils profitèrent d'une grossière erreur de l'arrière belge Renquin pour ouvrir la marque à la 23e minute (Graziani réussit à intercepter une passe de la tête de Renquin à son gardien).

Les Belges, en dépit d'un jeu plus élaboré, ne se montrèrent guère plus dangereux.

En seconde mi-temps, la Belgique, jouant plus rapidement, eut généralement l'initiative des opérations, grâce surtout à une meilleure construction au centre du terrain.

C'est cependant l'Italie qui marqua

un second but, à la 76e minute, sur un tir de Sala, d'apparence anodine mais qui fut légèrement dévié par Van de Daele. Claudio Sala était entré à la 55e minute en remplacement de Pullici.

Les Belges, qui ne méritaient pas une défaite aussi sévère, parvinrent à réduire logiquement l'écart à 10 minutes de la fin sur un penalty, accordé pour une faute flagrante du gardien Castellini sur Wellens et transformé par Piot.

### Israël - Grèce 1-1

Au stade de Ramat-Gan à Tel-Aviv, la Grèce et Israël ont fait match nul 1-1 (mi-temps 1-1) à l'issue d'une rencontre amicale. Le Grec Galacos a ouvert le score à la 1re minute alors que Moshe Schweizer a égalisé à la 12e minute.

A Perugia, devant 5000 spectateurs, l'équipe nationale d'URSS a remporté son dernier match d'entraînement en battant la formation locale (8e du classement de série A) par 4-0 (mi-temps 1-0).

Les buts ont été marqués par Burjak (41e), Konkov (49e), Blochine (60e) et Kolotov (71e).



# 3 JOURS ENCORE DE VENTE - RABAIS - REALISATION

QUALITE SUPERIEURE



420.—  
réalisé pour 198.—

## nouveautés georges

245.—  
réalisé pour 98.—

17-207

Gagnez un TV couleur et 50 autres prix

## Rendez-vous

### Samedi 29 janvier 1977

à 14 heures 30

## à Chiètres

Place de l'Ecole primaire

**"LA FRIBOURGEOISE"**

Votre assurance

**médiateur**

AUDIO-VIDEO

**TELE MARC**

**SOCIÉTÉ DE  
BANQUE SUISSE**

## PETITES ANNONCES

Délai : le mardi 10 heures à Publicitas Fribourg.  
Prix : Fr. 6.— la ligne (au minimum 2 lignes).  
Réservée aux annonces **DEMANDES D'EMPLOIS, A ACHETER, et A VENDRE** (excepté les voitures et les immobilières).

### à vendre

- 12 porcs de 20 kg. Mettraux André, Neyruz. ☎ (037) 37 18 64.
- Clapiers neufs à 7 cases. ☎ (037) 24 75 49.
- Machine à laver « MIELE » 4 kg, utilisée 1 mois, garantie. TV noir-blanc. ☎ (037) 26 10 41.
- Belle robe de mariée, taille 40, avec accessoires. ☎ (037) 24 29 88 (ap. 18 h)
- 1 salon tissu laine grenat, état de neuf. ☎ (037) 52 28 83.
- Buffet de cuisine, plaqué blanc et bleu, hauteur 192 cm, largeur 150 cm, prof. 50 cm. ☎ (037) 74 18 82.
- Un duplicateur à stencils, manuel, occasion, révisé Fr. 495.—. ☎ (037) 22 99 34.
- Accordéon Club, case postale 44, 1530 Payerne.
- Cuisinière à gaz « Le Rêve », allumage automatique, four autonettoyant, minuterie automatique. Prix Fr. 650.—. ☎ (037) 26 31 06.

- Citroën 2 CV 6 74
- Renault 5 LS 75
- Matra 74
- Simca Fiat 124 S Coupé 74
- Renault 16 69
- Fiat 126 76
- Mini 1000 74
- Mazda 818 74

Centre occasions  
Route de Beaumont  
Fribourg  
☎ (037) 24 73 77  
heures de bureau  
☎ (037) 26 29 62  
heures des repas  
17-2521

A vendre plusieurs  
**accor-déons**  
(club) diatoniques, prix divers.  
Renseignements :  
☎ (037) 71 10 24  
midi et soir  
17-1700

A vendre  
**SIMCA Rallye 2**  
1973, expertisée, 51 000 km, Fr. 4200.—.

**MINI 1000**  
1971, expertisée, 64 000 km, Fr. 2600.—.  
☎ (037) 39 15 87  
17-1700

**PERDU un ski**  
entre Villarod et Fribourg.  
☎ 24 86 25  
17-300300

A vendre  
**HONDA 750**  
Four 1972, expertisée, 30 000 km.  
S'adresser :  
☎ (037) 52 18 86  
à partir de 19 h

**ROSE**  
29 janvier 1977, à 20 h 30  
**LOTO RAPIDE**  
40 JAMBONS  
Société de Jeunesse  
17-20647

## RENAULT

**GARAGE G. GAUTHIER**  
Rue de Locarno 6  
Fribourg  
Tél. 037/22 27 77

**CONCESSIONNAIRE**  
depuis 1930

TV COULEUR OCCASION  
UNE SEULE ADRESSE...  
**MISTER TV**  
ROUTE DU COMPTOIR 25  
— FRIBOURG —  
Couleur dès Fr. 550.—  
Noir/blanc dès Fr. 100.—  
(VENDUS AVEC GARANTIE)  
17-774

Après 6 mois déjà !  
**notre exposition s'agrandit !**

En plus du 1er et 2e étages, nous exposons encore au rez-de-chaussée et au sous-sol (magasin KNOPF).  
**Venez et visitez notre exposition :**  
UN CADEAU APPRECIABLE VOUS ATTEND ! plus de 2000 m<sup>2</sup>  
Facilités de paiement

Napoléon Vionnet, directeur  
CENTRE COMMERCIAL — 1723 MARLY 037/46 21 74  
1er et 2ème étage

**Amis favorisez nos annonceurs**

## Prix MIGROS

OFFRES SPECIALES



**Agneau frais du pays**

côtelettes, les 100 gr. **1.70**  
(au lieu de 1.90)

ragoût, les 100 gr. **—.60**  
(au lieu de —.70)

Offre spéciale

**tourte Forêt - Noire**

la pièce de 400 gr. **4.30**  
(100 gr. = 1.07)  
(au lieu de 4.80)

Offre spéciale

**Fondue**

préparée, prête à servir

le paquet de 800 gr. **5.20**  
(pour 4 personnes)  
(100 gr. = —.65)  
(au lieu de 5.70)

FEUILLETON

Plaidoyer pour un amour

Michèle Cambards

Edition Tallandier, Paris

13

Le jeune se leva calmement. Il hésita une seconde et dit d'un ton posé :  
— Monsieur Varennes, je vous prie, je voudrais...

Mais Michel encore une fois l'interrompit de sa voix âpre :  
— Vous avez trois secondes pour partir.

— Vous le regretterez, dit calmement le jeune homme.

Seule, une légère pâleur montrait qu'il faisait un effort pour se contenir.  
— Des menaces, maintenant ? gronda Michel en faisant un pas en avant, les poings serrés.

Son interlocuteur eut un mouvement de protestation.

— Non. Et soyez content. Puisque vous ne voulez pas entendre raison, je vais vous donner satisfaction : je pars en vous laissant le soin de payer mon whisky.

Puis, le jeune homme traverse lentement la salle où régnait un silence de mort — chacun attendant le moment d'intervenir pour séparer les adversaires — et quitta le restaurant sans ajouter un mot.

A peine fut-il sorti que les clients et le personnel du café de la Marine reprirent leurs conversations et occupations. Tous étaient blasés. Ils avaient déjà assisté à tant de bagarres et d'altercations ! quand on habite un port, n'est-ce pas...  
Michel reprit sa place en face de Christine.

— Ouf ! soupira-t-il. Ce type me tapait sur les nerfs. Il avait une façon de me narguer que je ne pouvais pas supporter. Je suis un homme et non une bête curieuse.

La jeune fille ne désirait qu'une chose : apaiser Varennes.

— Vous avez raison. Je crois que votre réaction est tout à fait normale, approuva-t-elle.

Au fond, maintenant que tout danger de bagarre était écarté, elle ressentait même une admiration pour la façon dont Michel avait prouvé qu'il n'était pas un homme à se laisser bafouer.

— Vous êtes parfaite Christine, dit-il avec un sourire amer. Ne trouvez-vous pas que je profite un peu trop de votre gentillesse ? Vous m'aviez invité et je vous ai imposé en plus le dîner de Nathalie et le whisky de ce rouquin.

— Aucune importance, répondit-elle spontanément. Vous me révaudrez tout cela plus tard, car je suppose que vous n'allez pas demeurer inactif.

Elle se tut. Michel s'était raidi. Pourquoi se fermait-il ainsi dès qu'il était question de son avenir ? Pensait-il qu'elle voulait s'immiscer dans sa vie privée ?

— Vous faites un mauvais calcul, grinça-t-il. Je ne suis pas prêt d'être en mesure de vous offrir même un café et un croissant.

Bien que les propos du jeune homme eussent éveillé en elle une sourde inquiétude, Christine ne voulut pas avoir l'air d'y attacher trop d'importance.

— C'est ridicule ce que vous dites, répliqua-t-elle en haussant les épaules. Si vous le voulez vous pouvez très bien reprendre votre place dans la société ou plutôt dans votre milieu. Vous avez assez d'atouts en main pour cela. Nous avons gagné aujourd'hui une première bataille. Les autres dépendent de vous, de votre volonté d'obtenir une victoire définitive.

— Ah ! Je vois... Vous voudriez que je lutte pour faire éclater mon innocence et que je retourne ensuite bien sagement travailler à l'étude de papa. Quelle belle scène : l'intègre notaire ouvre ses bras à son fils réhabilité ! Eh bien ! non, ma petite Christine et si vous ne voulez pas me gâcher une soirée que je commence enfin à trouver agréable, changeons de sujet de conversation. Parlez-moi un peu de vous. Je ne sais même pas si vous avez des parents, des frères, des sœurs...

Il était inutile d'insister. Une fois de plus Varennes se dérobait et refusait de discuter sur ce qui pouvait avoir le moindre rapport avec le procès et même son passé.

Peut-être Nathalie réussirait-elle à le faire changer d'attitude ! songea-t-elle avec amertume. Et cependant, Michel est un garçon lucide. Il ne peut garder la moindre illusion sur la manière dont sa fiancée a agi envers lui à moins, bien sûr, qu'il soit toujours amoureux d'elle...  
— Eh bien ! Christine, cela vous ennuie donc de me parler de vous ? reprit Varennes. Pourquoi ce soudain mutisme. Suis-je indiscret ?

— Non. Mais il n'y a pas grand-chose de passionnant dans ma vie, soupira-t-elle. Mon père était maçon. Il est mort voici une dizaine d'années, victime d'un banal accident du travail. Après, ma mère a fait des ménages pour continuer à nous élever mon frère et moi. Maintenant, elle est retirée à la campagne pas loin d'ici. Elle a, ce qu'on appelle, une bricole : un hectare et demi d'herbage, des poules et des lapins. Mon frère Jean, qui a deux ans de plus que moi, a bien réussi. Il est lieutenant au long cours et navigue sur un cargo.

— J'imagine que pour votre frère et vous, les choses n'ont pas toujours été faciles ?

La jeune avocate redressa fièrement la tête.

— Certainement. Mais nous savions bien ce que nous voulions et nous avons lutté de toutes nos forces pour l'obtenir. Jean a exercé plusieurs métiers, surtout celui de docker. Et moi, j'ai été plongeuse ici même, dans ce restaurant où nous dinons ce soir. Souvenez-vous, la première fois que nous nous sommes rencontrés vous avez immédiatement remarqué mes mains... Elles ont été abîmées, mais je n'en ai pas honte.

Pendant plus d'une heure encore, les deux jeunes gens parlèrent sans arrêt. L'atmosphère entre eux s'était complètement détendue et si la serveuse n'avait pas commencé à mettre les chaises sur les tables, ils se seraient sans doute encore attardés.

Craignant de froisser Varennes, Christine fit semblant d'aller aux lavabos pour pouvoir discrètement payer l'addition, puis, elle revint à leur table en disant :

(à suivre)

Agriculture

FEVRIER ET LE PRIX DES POMMES DE TERRE

Consommateurs, sachez que l'Office fédéral du contrôle des prix a fixé des maximums pour les pommes de terre de la récolte 1976. Ses instructions sur le commerce, les prix, marges et suppléments maximums indiquent, pour la marchandise en vrac, non lavée, de la variété Bintje, un prix de 87 centimes le kilo, pendant le mois de février. Les pommes de terre en vrac mais lavées doivent être vendues au maximum 95 centimes le kilo. Si vous les achetez lavées et conditionnées en filet, sachez que le prix ne peut dépasser 1 fr. 05. Et si vous vous contentez de pommes de terre brossées et conditionnées en cabas, le kilo de Bintje doit vous être vendu 1 fr. 01. (cria)

Comment planter le noisetier ?

Parmi les arbustes à feuilles caduques : le noisetier (corylus), de la variété avellana « contorta ». Un nom qui s'explique par l'aspect tordu de ses rameaux, tels qu'ils apparaissent en hiver au moment où les feuilles sont tombées et qui donnent à la plante une silhouette caractéristique. En été, ce noisetier ne se différencie guère des autres variétés, son feuillage étant pratiquement semblable. D'origine anglaise, le noisetier est un arbuste rustique à tout point de vue. Il peut vivre très longtemps sans soins particuliers ; il convient pourtant de lui assurer un bon ensoleillement et de le planter isolément. A son développement maximum, il peut atteindre deux mètres de hauteur ; ses rameaux sont assez rigides. On trouve cette variété de noisetier jusqu'à une altitude de 1000 mètres. Ajoutons que son développement annuel est relativement lent (20 à 30 centimètres). (Cria)

Le saviez-vous ?

— Tom Wedgwood, fils du grand céramiste Josiah Wedgwood, fut le premier à tenter de fixer l'image formée dans la chambre noire. Une silhouette de fougère fut reproduite par lui sur un morceau de cuir imprégné de nitrate d'argent.

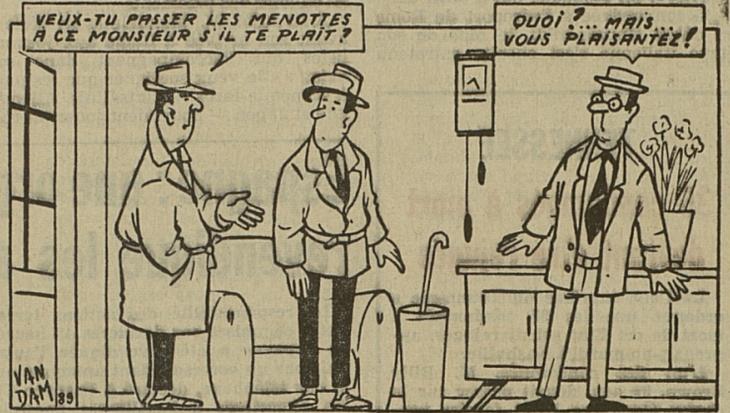
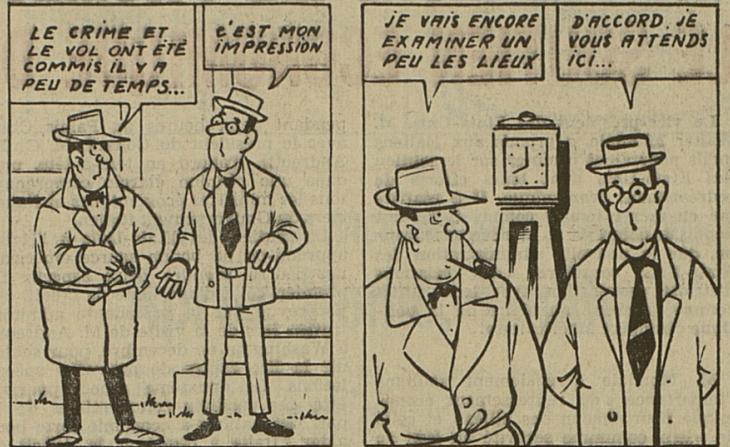
— Pour enlever presque toutes les odeurs, voici deux méthodes efficaces : trempez vos mains dans de l'eau vinaigrée, puis lavez-les à l'eau tiède et au savon. Enfin, frottez-les avec du jus de citron. Ou, si vous faites cuire des pommes de terre à l'eau, écrasez-en une dans vos mains en frottant soigneusement.

— Le mot pataphysique — nom féminin — de (méta)physique, avec un premier élément « pata », est la « science des solutions imaginaires qui accorde symboliquement aux linéaments les propriétés des objets décrits par leur virtualité ». Comme adjectif, il désigne plus simplement ce qui se rapporte à des connaissances plus ou moins extravagantes et farfelues.

— Les thons rouges de la Méditerranée contiennent deux fois plus de mercure que ceux de l'Atlantique. Le taux de mercure est tel que les pêcheurs qui consommeraient 2 kg de poisson par semaine risqueraient de ressentir dans quelques années les premières atteintes d'un empoisonnement irréversible.

Informations Larousse

Un jeu pour les jeunes



L'enquête de l'inspecteur Snif

Copyright by Cosmopress, Genève.

REPOSE :

Monsieur Dubois a été tué d'un coup de bouteille et dévalisé chez lui. Son neveu, qui venait le voir chaque matin, a découvert le crime et aussitôt prévenu l'inspecteur Snif. Celui-ci a examiné les lieux, mais tout ce qu'il constate, c'est qu'il y a des traces de lutte, car la victime s'est défendue avant de succomber. Toutefois, le flair de l'inspecteur Snif lui fait soupçonner le neveu. Tout en réfléchissant, il examine encore le jardin et la maison, et lorsqu'il rejoint le neveu, il l'arrête. Pourquoi ?

Il y a eu lutte. Or, sur les deux premiers dessins, il manque un bouton à la veste du neveu. Par contre, sur le dernier dessin, les boutons sont visibles. S'apercevant du bouton manquant, le neveu a profité de l'absence de Snif pour recoudre le bouton perdu pendant la lutte. Mais Snif avait déjà pris note de cette anomalie.

Jardinage

Un livre et des idées

Si l'hiver n'est, certes pas la saison idéale du jardinage, il n'empêche que c'est une période favorable à l'élaboration de plans et de projets fu-

turs. L'heureux et nouveau propriétaire d'une villa ou d'une résidence secondaire, le locataire d'une ferme ou d'un chalet doivent prévoir, dès maintenant, l'aménagement de leur futur coin de verdure. Pour ceux qui désireraient faire un rapide tour d'horizon des problèmes que pose l'installation d'un nouveau jardin autour de la maison et, surtout pour ceux qui envisageraient, avec une certaine anxiété cette installation, un petit ouvrage récemment paru : « Comment aménager un petit jardin » pourrait leur donner un premier coup d'œil intéressant. En 60 pages, Michèle Lamontagne passe en revue l'essentiel des chapitres que comporte la création d'un jardin d'agrément, en commençant par le plus difficile, c'est-à-dire la conception et le plan de zone de verdure et de détente. Quelques conseils judicieux pour masquer un garage inesthétique, des poubelles mal placées, des techniques pour créer talus artificiels, murets de soutènement, tout est brièvement décrit, parfois appuyé par des croquis. Les variétés et propriétés des plantes, arbustes et arbres sont également évoquées, peut-être succinctement, mais le tour d'horizon est rapide et fort instructif. (c.c.)

Michèle Lamontagne, Comment aménager un petit jardin. Edition Solar, coll. Solarama. Paris. 1976.



20 000 lieues sous les mers



# WALTER MONDALE PROMET AUX ITALIENS LE SOUTIEN ECONOMIQUE DES ETATS-UNIS

Le vice-président des Etats-Unis, M. Walter Mondale, a promis aux Italiens qu'ils pourraient compter sur le soutien des Etats-Unis dans leurs efforts de redressement économique. Il a réaffirmé en même temps, comme il l'a fait depuis le début de sa tournée européenne, que la nouvelle administration des Etats-Unis considère « des relations étroites de coopération avec leurs alliés comme la pierre angulaire de la politique étrangère américaine ».

M. Mondale a également souligné l'importance « du redressement économique pour chacun des alliés » et celle de « leur commune sécurité au sein de l'OTAN ». M. Mondale, qui a ainsi défini, à son arrivée à l'aéroport de Rome en début d'après-midi, le sens de son étape italienne s'est ensuite entretenu

pendant deux heures au Palais Chigi avec le président du Conseil, M. Giulio Andreotti, d'abord en tête-à-tête, puis dans une réunion élargie comprenant tous les ministres économiques et financiers du Gouvernement italien.

Le soutien des Etats-Unis à l'Italie, apprend-on de bonne source américaine, pourra prendre deux aspects. Le premier, celui d'une ligne de crédit, déjà prévue par la précédente administration lors de la visite de M. Andreotti à Washington en décembre, pour soutenir la lire contre de nouvelles spéculations. Le deuxième aspect pourrait être des facilités commerciales de la part des nations à économie forte pour aider l'Italie à diminuer le déficit de sa balance des paiements.

A ce sujet, M. Mondale avait déclaré avant son arrivée à Rome aux journalistes qui l'accompagnaient dans son avion : « Je veux souligner que les pays à économie forte — Etats-Unis, Allemagne et Japon — pourraient jouer un rôle

stimulant et que cela, avec quelques règles commerciales appropriées, devraient apporter aux Italiens une aide pour leurs problèmes d'emploi et d'exportations ».

Après son entretien avec M. Andreotti et une brève déclaration à la presse sur ses résultats, M. Mondale devait être reçu par le président de la République italienne, M. Giovanni Leone, qui offrirait ensuite en son honneur un dîner au Palais du Quirinal.

## REÇU EN AUDIENCE PAR PAUL VI

M. Mondale est reçu ce matin en audience par le Pape Paul VI. Il a déclaré aux journalistes qui l'accompagnaient : « Nous parlerons d'un certain nombre de problèmes pour lesquels le Pape a montré un très grand intérêt, notamment ceux de la faim dans le monde et de l'aide aux personnes déshéritées ».

M. Mondale quitte Rome en fin de matinée pour Londres. (AFP)

# Pétrole : la production séoudite augmentera selon la demande

Le prince Saoud al Fayçal, ministre des Affaires étrangères séoudite, a déclaré, dans une interview à l'Agence France-Presse, que son pays augmenterait sa production de pétrole en fonction de la demande internationale.

« Nous n'avons pris aucune décision concernant l'augmentation de notre production. Mais du fait que nous n'avons augmenté nos prix que de cinq pour cent, il est probable que le pétrole séoudite sera plus demandé sur le marché mondial. Notre production suivra le marché ».

Le ministre séoudite a encore ajouté que son pays n'était pas intéressé par l'augmentation de la production « en tant que telle ». La seule décision prise par le Gouvernement, a-t-il encore dit, est d'augmenter nos prix de 5 %, mais il y a maintenant deux prix du pétrole et on peut prévoir un accroissement de la demande du brut séoudite.

Comme on lui demandait si une augmentation de la production séoudite, ne compromettrait pas les relations de ce pays avec l'Iran, le ministre a affirmé que « ni l'Iran, ni l'Arabie séoudite, n'avaient d'intentions agressives l'une envers l'autre ».

« Je ne crois pas que notre décision

d'augmenter nos prix de 5 % ait fait le moindre tort à aucun pays de l'OPEP. Nous avons des analyses divergentes sur le fait que l'augmentation du pétrole doit être modérée à cause de la situation de l'économie mondiale, mais je ne pense pas que cette petite divergence indique la moindre intention agressive. L'identité de points de vue entre l'Iran et l'Arabie séoudite est très profonde : nous voulons que les relations dans la région soient harmonieuses, que la stabilité règne, non seulement sur le plan économique mais aussi sur le plan politique. C'est dans l'intérêt, aussi bien de l'Arabie séoudite, que de l'Iran ».

Interrogé sur une déclaration récente du cheikh Zaki Yamani, ministre du pétrole, selon laquelle l'Arabie séoudite ne veut pas d'un régime communiste en France ou en Italie, le prince Saoud a répondu : « Ce n'est pas notre rôle de décider ce qui arrivera en France ou en Italie. Ce sont des pays indépendants. Nous aiderons, dans la mesure de nos moyens, l'Europe à parvenir à la stabilité et à la prospérité. Comme nous espérons que l'Europe aidera à la stabilité et à la prospérité du Proche-Orient ».

Le ministre séoudite s'est en effet déclaré convaincu que l'Europe et le Proche-Orient étaient « inextricablement liés, non seulement sur le plan économique, mais aussi sur celui de la paix et de la sécurité et qu'ils faisaient face à un destin commun ». (AFP)

## TENNESSEE

### 35 condamnés à mort devront être rejugés

La Cour suprême du Tennessee a ordonné que les 35 condamnés à mort de cet Etat soient rejugés, apprenait-on mardi à Nashville.

L'un des condamnés, M. Billy Brown, 29 ans, devait passer sur la chaise électrique le 22 février prochain.

La Cour a estimé que la loi sur laquelle étaient fondées ces condamnations à mort était inconstitutionnelle.

Elle a suivi ainsi un récent avis de la Cour suprême des Etats-Unis qui avait invalidé des lois prévoyant des condamnations automatiques à la peine de mort, en cas de meurtre d'un type défini, comme l'assassinat de policiers. (AFP)

# Espagne : une organisation de droite revendique les attentats de lundi

La responsabilité des actions terroristes commises ces dernières 48 heures en Espagne a été revendiquée l'autre nuit par un correspondant anonyme qui, par téléphone, déclaré à l'agence Cifra appartenir à l'« Alliance apostolique anticommuniste d'Espagne ».

Parlant d'une cabine publique, le correspondant a lu rapidement un texte affirmant notamment : « Nous revendiquons l'exécution de l'étudiant membre des Jeunesses communistes, de même que l'action contre le pub « Santa Barbara », et l'attentat contre un cabinet d'avocats lié aux commissions ouvrières ».

Il y aura d'autres actions de cet ordre

« si le général Villaescusa et M. de Oriol sont exécutés », poursuit le texte.

Le communiqué précise que l'action a été menée par le commando « Roberto Hugo Sosa. Ce commando d'extrême-droite s'était déjà signalé à l'attention du bureau barcelonien de l'agence « Cifra » par plusieurs communiqués revendiquant l'enlèvement de l'activiste de l'ETA Antonio Moreno Bergareche « Pertur », à Behivia le 21 juillet dernier.

Le gouverneur civil de la capitale espagnole a adopté hier des mesures spéciales de sécurité, à la suite des événements qui se sont déroulés à Madrid.

# RHODESIE : RICHARD REPREND SA NAVETTE

Le diplomate britannique Ivor Richard reprend aujourd'hui sa navette diplomatique pour trouver une solution pacifique au problème rhodésien, en

se rendant au Botswana, puis en Zambie.

M. Richard a annoncé au cours d'une conférence de presse qu'il pensait rencontrer dans la capitale zambienne le président Kenneth Kaunda et les leaders du « Front patriotique » nationaliste, MM. Joshua Nkomo et Robert Mugabe, avant de regagner Londres au milieu de la semaine prochaine.

Le président de la Conférence de Genève sur la Rhodésie était arrivé lundi soir à Johannesburg, venant de Salisbury, après que ses dernières propositions de règlement eurent été refusées par le premier ministre rhodésien M. Ian Smith.

M. Richard a indiqué que, depuis son retour, il avait essayé « d'évaluer les conséquences de la déclaration de M. Smith ». « Nous avons eu des consultations avec nos alliés, en particulier les Etats-Unis, et nous espérons que quelques idées pour l'avenir pourront être prochainement annoncées », a-t-il dit.

A propos de la possibilité d'une nouvelle initiative américaine, M. Richard a souligné que les Américains — l'ancienne et la nouvelle administration — étaient d'accord avec ses dernières propositions.

Le diplomate britannique a réaffirmé que ses propositions n'étaient pas « à prendre ou à laisser », mais se présentaient comme « une base pour des

négociations sérieuses ». Il a indiqué que les quatre délégations nationales africaines à la conférence de Genève avaient accepté ses propositions comme base.

Le premier ministre rhodésien, a-t-il dit, a refusé de les accepter même comme un simple cadre pour poursuivre les négociations. « Je pense que c'est très regrettable. C'est très décevant et plutôt triste, car je crois encore que nous avons la possibilité d'arriver à un accord sincère ».

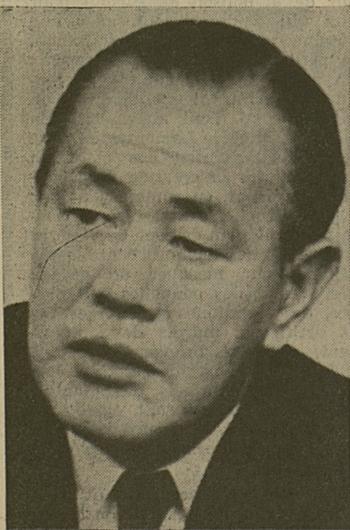
« Hélas, il n'y a pas moyen de parvenir à un accord sincère si les gens ne sont pas prêts à s'asseoir et discuter. Et M. Smith n'était pas prêt », a ajouté M. Richard.

Interrogé sur l'attitude des partenaires extérieurs à la négociation, les présidents africains de « première ligne » et le premier ministre sud-africain, M. John Vorster, le diplomate britannique a répondu :

« Les chefs d'Etat africains (Tanzanie, Angola, Mozambique, Zambie et Botswana) ont accepté mes propositions comme base de négociation. La position de M. Vorster est connue, il veut une solution pacifique en Rhodésie ».

M. Richard a précisé qu'il n'avait pas demandé à rencontrer à nouveau M. Vorster, mais que les Gouvernements britannique et sud-africain demeuraient en contact permanent. (AFP)

## Ouverture au Japon du procès de Tanaka



Tanaka. (ASL)

L'homme politique le plus puissant du Japon va comparaître au banc des accusés. Aujourd'hui, s'ouvre le procès de l'ancien premier ministre Kakuei Tanaka, 58 ans, soupçonné d'avoir reçu 1.6 million de dollars (500 millions de yens) de la firme américaine Lockheed pour faciliter la vente de 21 appareils « Tristar » à la firme « All Nippon Airways ».

M. Tanaka est également inculpé d'infraction à la réglementation sur le contrôle des changes. Le procès risque de durer cinq ans, et de se terminer pour l'accusé par une peine de plus de 7 ans de prison. (AFP)

# Le projet britannique de cogestion soulève la tempête

(Suite de la première page)

## LE GOUVERNEMENT DIVISE

La presse a fait état de divisions également au sein du Gouvernement travailliste sur les recommandations révolutionnaires du rapport rédigé par la majorité de la Commission Bullock. Elles ont soulevé une tempête de critiques de la part de l'opposition conservatrice et de nombreux industriels dans tout le pays.

La Confédération de l'industrie britannique, principale association patronale, a déjà publié une déclaration disant que l'application de ces recommandations entraînerait le limogeage de 6000 administrateurs, ceci, estime la CBI serait désastreux au moment où le pays traverse sa crise économique la plus grave depuis la guerre.

## APPUI DU MOUVEMENT SYNDICAL

En revanche, le rapport à l'appui du mouvement syndical. M. Jack Jones, secrétaire général du plus important syndicat britannique, celui des transports, faisait partie de la commission et a signé le rapport, de même que M. Clive

Jenkins, secrétaire général de la Fédération des employés de bureau.

Or le Gouvernement a absolument besoin que les syndicats continuent à coopérer à la lutte entreprise contre l'inflation et le redressement économique. On peut craindre que la proposition de cogestion des entreprises n'enflamme le climat industriel au moment où le renouvellement du contrat social passé entre les syndicats et le Gouvernement viendra en discussion cet été.

## PLUS DU QUART DE LA POPULATION ACTIVE CONCERNEE

Le système recommandé par la majorité de la commission s'appliquerait aux entreprises employant 2000 personnes ou plus, y compris les compagnies multinationales ou les filiales de sociétés étrangères. Ceci toucherait 738 entreprises employant au total sept millions de personnes soit plus du quart de la population active britannique.

Le rapport prévoit qu'un comité des syndicats représentés dans la compagnie organisera le choix des employés qui seront envoyés au conseil d'administration. Les permanents syndicaux ne pourront être désignés et les travail-

# MILAN : LE FILS DE L'INDUSTRIEL SUISSE NESPOLI RELACHE PAR SES RAVISSEURS

(Suite de la première page)

On annonçait en outre que l'enfant se portait bien.

Le lundi 17 janvier, parvenait la demande de rançon de deux milliards de lires (environ 5,6 millions de francs suisses). La famille déclara ne pas pouvoir payer et proposa de verser entre 400 000 et 500 000 francs suisses, ce qui fut refusé.

Les coups de téléphone se sont succédés en présence de l'avocat de la famille, mais les termes précis d'un compromis n'ont pu être fixés en raison de difficultés techniques survenues sur la ligne téléphonique, cette dernière ayant subi de continues interruptions.

Puis, ce fut le silence complet entre le 20 et le 24 janvier, ce qui pouvait laisser présager le pire. C'est 30 heures après le dernier appel téléphonique du 24 janvier que l'enfant a été libéré.

Ce qui démontre, de l'avis du ministère public, qu'aucune rançon n'a été versée. Les conditions n'avaient pas été arrêtées pour la remise de l'argent, ni pour la libération ultérieure de l'enfant.

La famille Nespoli n'a pas accepté de recevoir la presse hier après midi. C'est le juge des mineurs qui a relaté le résultat de l'interrogatoire de l'enfant. Celui-ci a déclaré avoir vécu dans un local complètement fermé, et avoir eu les yeux couverts par un capuchon, les oreilles bouchées par des tampons. On l'en libérait de temps à autre, et c'était alors ses « géoliers » qui avaient la tête dissimulée.

L'enfant n'a pas pu préciser le nombre de personnes qui le surveillaient, et qui, au début, l'ont menacé de mort. Par la suite, il a été bien traité. Sa santé est bonne, mais il souffre d'un traumatisme. (ATS)

● Les femmes françaises auront désormais le droit de devenir gardiens de la paix, a annoncé le Gouvernement français. Depuis 1968, les femmes avaient déjà la possibilité de devenir enquêteur et inspecteur de police. (Reuter)

# OURAGAN DEVASTATEUR AU SUD DE L'ANGLETERRE

Une très violente tempête, avec des vents atteignant 180 kilomètres/heure en Cornouailles, a fait un mort et d'importants dégâts dans le sud de l'Angleterre dans la nuit de mardi à mercredi.

Un automobiliste a été tué par la chute d'un arbre arraché par le vent près de Camberley, à une vingtaine de kilomètres de Londres.

Dans la capitale, le vent a soufflé à 100 km/h et la police a dû interdire à la circulation plusieurs avenues près du Parlement de Westminster où des échafaudages se sont écroulés.

Sur la côte, des toitures ont été arrachées à Portsmouth et à Plymouth et de nombreux bateaux de plaisance ont été endommagés. A Hastings, des vagues de plus de cinq mètres de haut ont complètement inondé la promenade de bord de mer. (AFP)

● Une bombe a explosé hier près d'un poste de garde dans le centre de Belfast, blessant trois soldats, trois gardes et trois passants. (Reuter)

MAZOUT DE CHAUFFAGE aux meilleures conditions chez

MENOUD & SIEBER S.A. Fribourg — ☎ 22 33 66

17-251

En ce moment, nous nettoyons

**2 pantalons**

pour

**Fr. 6.—**

(au lieu de Fr. 8.40)

repassage et apprêt compris

Profitez... Profitez vite !

**MAITRE-ZOSSO S.A.**

TEINTURERIE MODERNE

FRIBOURG

Usine et magasin : rte du Jura ☎ 26 23 03

Magasins : bd de Pérolles 23 — rue de Lausanne 71 — Neuveville 29 — rte de Villars-Verl — Schöenberg Marché Miros.

17-408